

STYLES ARCHITECTS

CAMPUS  
SCIENTIFIQUE DE  
L'ESPLANADE

ST-

RA-

SB-

OU-

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

RG

9 CAMPUS - VOLUME 7

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - septembre 2011



# STRASBOURG

CAMPUS SCIENTIFIQUE DE L'ESPLANADE

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

*Cette étude a été coordonnée par*  
**Maurice Culot et Jean-Paul Midant**  
*et réalisée par*  
**Emmanuel Mourier**

*Avec la collaboration de*  
**Benjamin Dias Lino**

*Documentation -* **Emmanuelle Gallo**

*Graphisme -* **La Page**

*Assistante de rédaction -* **Angèle Denoyelle**

*Commande du ministère de l'enseignement supérieur  
et de la recherche*  
*Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle*  
*- Direction générale pour la recherche et l'innovation*  
*Pilotage de l'étude : service des grands projets immobiliers,*  
**Alain Neveü**, chef de service ;  
**Florence Kohler**, conseillère campus

*Ce rapport est le 7<sup>e</sup> volume d'un ensemble de 9,  
correspondant au rendu de la seconde prestation.*  
*En annexe, on trouvera un CDrom rassemblant la version PDF de cette étude,  
l'ensemble des photographies des fiches d'inventaire, ainsi que des sé-  
quences filmées issues des collections de l'INA. Les conditions d'utilisation de  
celles-ci sont précisées sur le site [www.ina.fr](http://www.ina.fr)*

# PRÉSENTATION DU PROJET

Lancée à l'initiative du Président de la République, l'Opération Campus est un plan exceptionnel de l'ordre de 2,5 milliards d'euros d'investissement en faveur de l'immobilier universitaire dont l'objectif est de faire émerger des campus d'excellence qui seront la vitrine de la France et renforceront l'attractivité et le rayonnement de l'université.

L'Opération Campus vise à requalifier et à dynamiser des campus existants pour créer et fédérer les campus de demain et leur donner une forte visibilité internationale. Elle s'inscrit dans la logique de l'autonomie des universités, puisque ce sont celles-ci qui élaborent leurs projets dans le cadre de leurs besoins et de leurs ambitions scientifiques.

Dix sites, sélectionnés par un jury international, se sont vus attribuer une part d'une dotation non consommable de 5 milliards d'euros, dont les revenus de placement - de l'ordre de 200 millions annuels - seront utilisés pour financer la réalisation de leurs projets immobiliers. Deux sites campus supplémentaires, et neuf autres sites qualifiés de campus innovant ou prometteur bénéficient d'investissements qui seront supportés par le budget du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour un montant global atteignant 400 millions d'euros.

Les sites campus se situent dans les secteurs géographiques d'Aix-en-Provence, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Strasbourg, Toulouse, Valenciennes, et dans les régions de Bretagne et d'Île-de-France.

Le contrat de partenariat public-privé régi par l'ordonnance du 17 juin 2004 modifiée a vocation d'être l'instrument privilégié de la mise en œuvre de l'Opération Campus. Il s'adapte au système de dotation assortie d'un revenu annuel régulier. Il permet de prendre en charge la construction de la rénovation d'immeubles ainsi que leur maintenance. Il procure aux universités progressivement autonomes une visibilité budgétaire de long terme et leur permet de concentrer sur leur cœur de métier.

Les opérations Campus seront initiées et conduites essentiellement au plan local, soit par le Pôle Régional de l'Enseignement Supérieur (PRES) créé par les Universités concernées, soit par tout autre établissement soit d'enseignement supérieur ou de recherche. Le ministère entend déployer des actions de soutien et d'accompagnement des équipes chargées localement de la direction des opérations.

Fortement orientée vers les campus existants, l'opération se traduira par un volume élevé d'opérations de réhabilitation et/ou restructuration immobilière à côté d'un nombre plus limité de constructions nouvelles. En outre, ces rénovations porteront de manière importante sur des campus datant des années 1960-1970 qui correspondent à une forte croissance des effectifs d'étudiants. Pour autant, les caractéristiques de ces installations, qui ont pu faire l'objet de maintes interventions depuis leur construction, ne sont pas toujours bien connues et répertoriées.

Un des objectifs premiers de chaque Opération Campus est la réhabilitation du patrimoine existant. Or, les qualités architecturales de ce patrimoine, surtout quand il s'agit de constructions des années 1960-1970 et du fait de sa dégradation, échappent à leurs utilisateurs. Afin d'éviter des réhabilitations qui dénatureraient complètement les bâtiments d'origine, il importe de repérer ce patrimoine et de le resituer dans le contexte de production architecturale de l'époque. Dans un souci d'efficacité quant aux suites opérationnelles à venir, 9 campus objets d'une Opération Campus seront étudiés d'un point de vue patrimonial. Il s'agit des sites d'Aix-en-Provence, Marseille Luminy, Bordeaux Talence-Pessac-Gradignan, Grenoble Saint-Martin-d'Hères, Cité scientifique de Villeneuve-d'Ascq, Lyon la Doua, Montpellier Triolet, Strasbourg campus de l'Esplanade et Toulouse-Rangueil.

Le pilotage et la coordination des études sont assurés par le service des grands projets immobiliers du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

*« Extrait du Cahier des Clauses Particulières du marché n° 2010-1000026214  
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche »*

*L'équipe de STYLES ARCHITECTS remercie*

***Karine Dupré** - Directrice de l'Architecture - INSA*

***Edouard Manini** - Architecte et Urbaniste de l'Etat - Directeur du Projet Campus de Strasbourg*

***David Marx** - Architecte Chargé d'Etudes Principal - ADEUS*

***François Monnet** - Architecte, fils de Bertrand Monnet*

***Pierre Untereiner** - Architecte d'Opération du Projet Campus de Strasbourg*

***Hugues Schoenfeld** - Responsable du Service Technique et Logistique - CNRS Alsace*

# TABLE DES MATIÈRES

CHRONOLOGIE	6
-------------	---

---

LE SITE ET SON OCCUPATION DANS LE TEMPS	8
---	---

---

BIOGRAPHIES D'ARCHITECTES	17
---------------------------	----

---

SÉLECTION DOCUMENTAIRE	23
------------------------	----

---

ŒUVRES D'ART	32
--------------	----

---

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER	35
--	----

---

- \_ CARTE DES SECTEURS
- \_ CARTE DE DATATION DES IMMEUBLES
- \_ CARTE DES ENSEMBLES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS
- \_ CARTE DE LOCALISATION DES ŒUVRES D'ART
- \_ FICHES PAR ENSEMBLE ET PAR BÂTIMENT

# CHRONOLOGIE

---

- 1870** \_ Déclaration de guerre contre la Prusse.
- 1871** \_ Strasbourg devient la capitale de la zone annexée, le Reichsland Alsace-Lorraine, suite au Traité de Francfort, mettant fin à la guerre entre la France et la Prusse.
- 1872** \_ Le chancelier Bismarck décide de réorganiser l'Université de Strasbourg.
- 1872-1873** \_ Première année universitaire pour 390 étudiants.
- 1875** \_ Hermann Eggert commence à travailler à la conception des plans.  
\_ Début de la campagne de construction de l'Université avec l'édification de l'Institut d'Anatomie sur le Campus de Médecine.
- 1877** \_ L'Université prend le nom de Kaiser Wilhelm Universität Straßburg.  
\_ Début de la construction du campus historique marqué par l'édification de l'Observatoire, qui sera achevé en 1881, dessiné par Hermann Eggert.  
\_ Rendu du plan Orth, premier plan d'extension de la ville.
- 1878** \_ Lancement du concours pour le Palais Universitaire, qu'Hermann Eggert remportera.
- 1880** \_ Le palais universitaire est en construction en bordure du quartier militaire de l'Esplanade.  
\_ Démarrage de 3 chantiers majeurs : les Instituts de Chimie, Physique et Botanique.
- 1881** \_ Ouverture de l'Institut d'Astronomie.
- \_ Ouverture de l'École des Arts Décoratifs et des serres du Jardin Botanique.
- 1882** \_ Ouverture des Instituts de Physique, de Chimie et de Botanique.
- 1884** \_ Ouverture du Palais Universitaire.
- 1885** \_ Proposition de l'architecte A.Bleich de construire les deux Instituts de Minéralogie-Géologie et de Zoologie dans l'espace de réserve au sud de l'enclos.
- 1886** \_ Visite de l'Empereur Guillaume I<sup>er</sup>.  
\_ Plan Conrath, second plan d'extension de la ville.
- 1888** \_ Début de la construction de la Bibliothèque du Land et de l'Université, elle sera terminée en 1895.
- 1899** \_ Fondation de la Gemeinnützige Baugenossenschaft, la Société Coopérative des Logements Populaires de Strasbourg dont 3 des 16 actionnaires fondateurs sont des universitaires.
- 1900** \_ Insertion des bâtiments d'enseignement et de recherche en sismologie dans la composition initiale.
- 1918** \_ Retour de l'Alsace-Lorraine à la France après la Première Guerre mondiale.
- 1919** \_ Réouverture de l'Université, célébrée en présence du Président de la République Française, Raymond Poincaré
- 1953** \_ Création de l'Institut des Hautes Études Européennes de Strasbourg.



- 1957** \_ Création de la « Société d'Aménagement et d'Équipement et d'un ensemble de logements de la Région de Strasbourg » chargée du projet d'un campus à l'emplacement de l'ancienne caserne de l'Esplanade. Une équipe d'architectes et d'urbanistes est alors constituée. Charles-Gustave Stoskopf est chargé d'urbaniser des quartiers de logements et Roger Hummel est chargé de la conception des facultés de Droit et de Chimie. Ils collaborent avec les architectes Maurice Burstin et Abraham Weinstein, enfin Alfred Kronenberger sera l'architecte de l'opération.
- 1958** \_ Achèvement de l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Strasbourg (INSA depuis 2003) par l'architecte Herrenschmidt
- 1959** \_ Approbation du Plan Directeur de l'Opération d'Urbanisme de l'Esplanade, secteur université, établi par Roger Hummel par le Conseil Général des Bâtiments de France.  
\_ 7 500 étudiants à Strasbourg.
- 1960** \_ Pose de la première pierre de la faculté de Droit et de la Tour de Chimie le 17 décembre
- 1961** \_ L'ancien Arsenal de la Krutenau est cédé à l'Éducation Nationale
- 1962** \_ La faculté de Droit est inaugurée le 22 novembre.
- 1963** \_ Inauguration de la Tour de Chimie le 20 mai.  
\_ L'année universitaire commence avec 14 500 étudiants inscrits.  
\_ Publication dans la revue Techniques et Architecture du plan masse du campus de l'Esplanade faisant apparaître sa liaison avec le campus historique dans sa partie Nord-Est et son articulation avec le jardin botanique et le nouvel Institut de Botanique.
- 1966** \_ Mise en service de l'Institut de Langues et des Sciences Humaines, œuvre de l'architecte Pierre Vivien.
- 1967** \_ Inauguration de la partie Habitation du quartier de l'Esplanade.  
\_ Inauguration du pont Winston Churchill qui ouvre la ville sur sa partie sud.  
\_ Inauguration de l'Institut de Botanique.
- 1968** \_ L'application de la Loi Faure suscite la création de trois Universités en lieu et place de l'ancienne Université, refondée en 1918. L'Université Robert Schumann se constitue avec une dominante juridique, tout en intégrant l'Institut d'Étude Politique, et l'IUT d'Illkirch-Graffenstaden. La plupart des Instituts de l'ancienne faculté de Lettres forment l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg. La faculté des Sciences est, elle, à l'origine de l'Université Louis Pasteur, en association avec les anciennes facultés de Médecine, de Dentaire et de Pharmacie, ainsi que les Sciences Économiques, la Géographie et la Psychologie.

# CAMPUS DE L'ESPLANADE



Plan de Strasbourg en 1750 - Source: PRES

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le Gymnasium protestant, fondé en 1538 (la ville fait alors partie du Saint-Empire romain germanique), est promu au rang d'Université. La ville de Strasbourg est rattachée au Royaume de France.

L'université de Strasbourg, d'abord installée dans le Palais Rohan, se développe alors dans la Neustadt, quartier conçu au nord de la ville historique pendant l'annexion allemande.

En 1808, suite à la suppression des institutions universitaires lors de la Révolution, une nouvelle université impériale est établie, dotée de « cinq ordres de Facultés » : Théologie, Médecine, Droit, Sciences, Mathématiques et Physiques.

En 1871, afin de contribuer au processus de germanisation de l'Alsace-Lorraine, et face au projet français d'implanter des Facultés à Nancy, le chancelier Bismarck décide de réorganiser l'université de Strasbourg. C'est le 1er mai 1872 que la nouvelle université est inaugurée (elle prendra en 1877 le nom de Kaiser Wilhelm Universität Strabburg).

Strasbourg devient la capitale de la zone annexée, le Reichsland Alsace-Lorraine, en 1871 suite au Traité de Francfort mettant fin à la guerre entre la France et la Prusse.



Plan de Strasbourg en 1871, avec « l'université projetée » - Source : ADEUS.

Un jeune et brillant architecte berlinois, Hermann Eggert, est chargé de réaliser les bâtiments du futur campus. Il a pour mission de réaliser une « université unitaire » réunissant tous les instituts au même endroit.

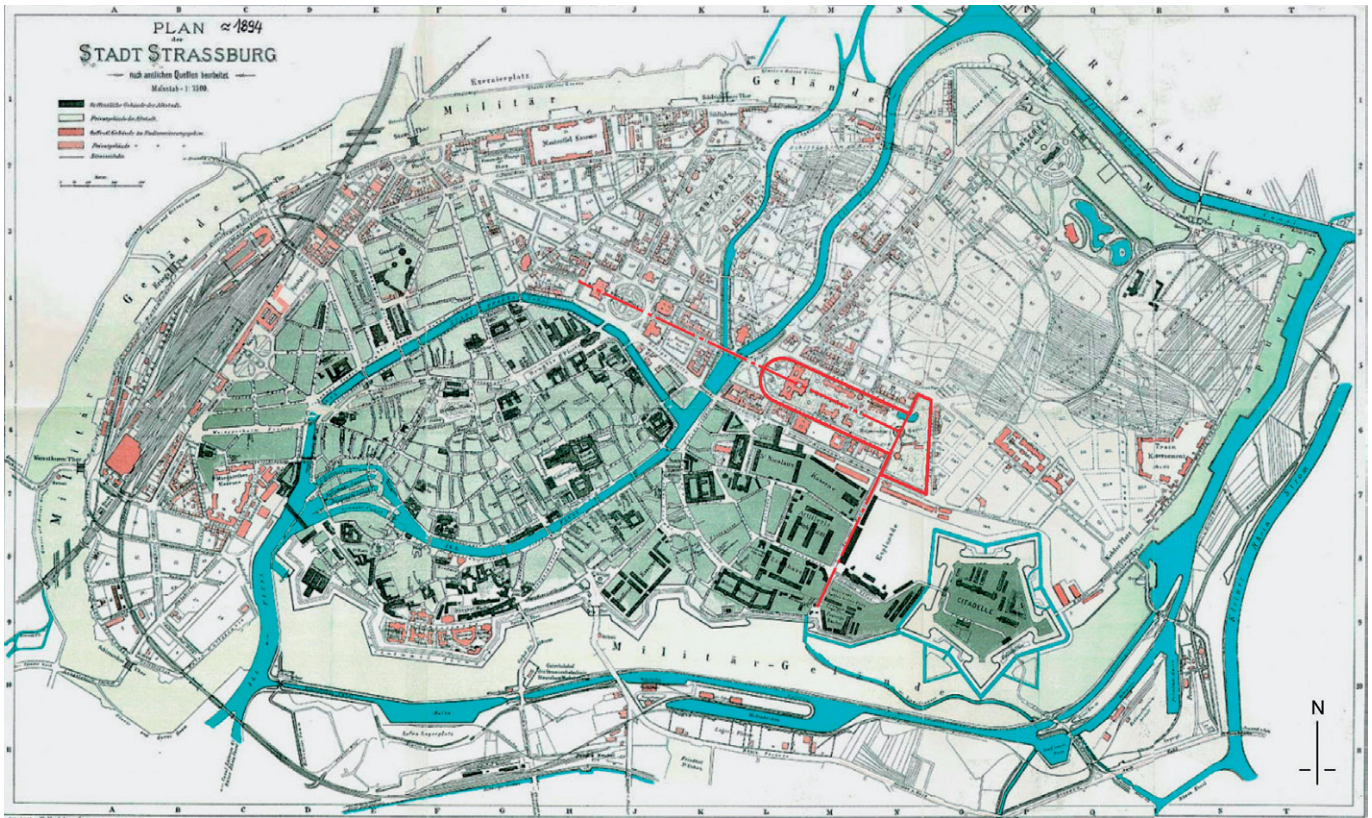
Enfermée dans ses remparts, la ville ne dispose pas de l'espace nécessaire, évalué à une quinzaine d'hectares. Trois sites sont envisagés pour une implantation hors de la ville : au nord vers la porte des Pêcheurs, au sud de la fortification de Vauban près de l'hôpital, à l'Ouest près de Koenigshoffen ; c'est le site de la porte des Pêcheurs qui est retenu pour des raisons essentiellement militaires. L'espace n'étant malgré tout pas encore suffisant pour réaliser l'unité de l'université, la faculté de Médecine sera construite près de l'hôpital.

Hermann Eggert travaille à la conception des plans de 1875 à 1878 ; il dispose les différents instituts autour d'un parc central d'environ 10 hectares, fermé à l'ouest par le palais de l'Université (inauguré en 1884) installé

dans la perspective du palais impérial et ouvert au regard à l'Est, en direction de l'Allemagne avec l'Observatoire astronomique.

L'université s'intègre au projet d'agrandissement de la capitale alsacienne. Jean Geoffroy Conrath, architecte de la Ville chargé de synthétiser les différents projets d'urbanisme, reprend la proposition d'Eggert de prolonger vers le Nord-Ouest l'axe universitaire jusqu'à une place articulant la ville ancienne et la ville nouvelle : la Kaiserplatz, aujourd'hui place de la République ; il crée par là même une voie impériale faisant se confronter le temple du savoir (le palais universitaire) au temple du pouvoir (le palais impérial, devenu palais du Rhin).

En 1881-82, ouvrent les Instituts d'Astronomie, de Physique, de Chimie et de Botanique ; le palais impérial est, quant à lui, construit de 1884 à 1889. La bibliothèque du Land et de l'Université est érigée de 1888 à 1895, sur la Kaiserplatz.

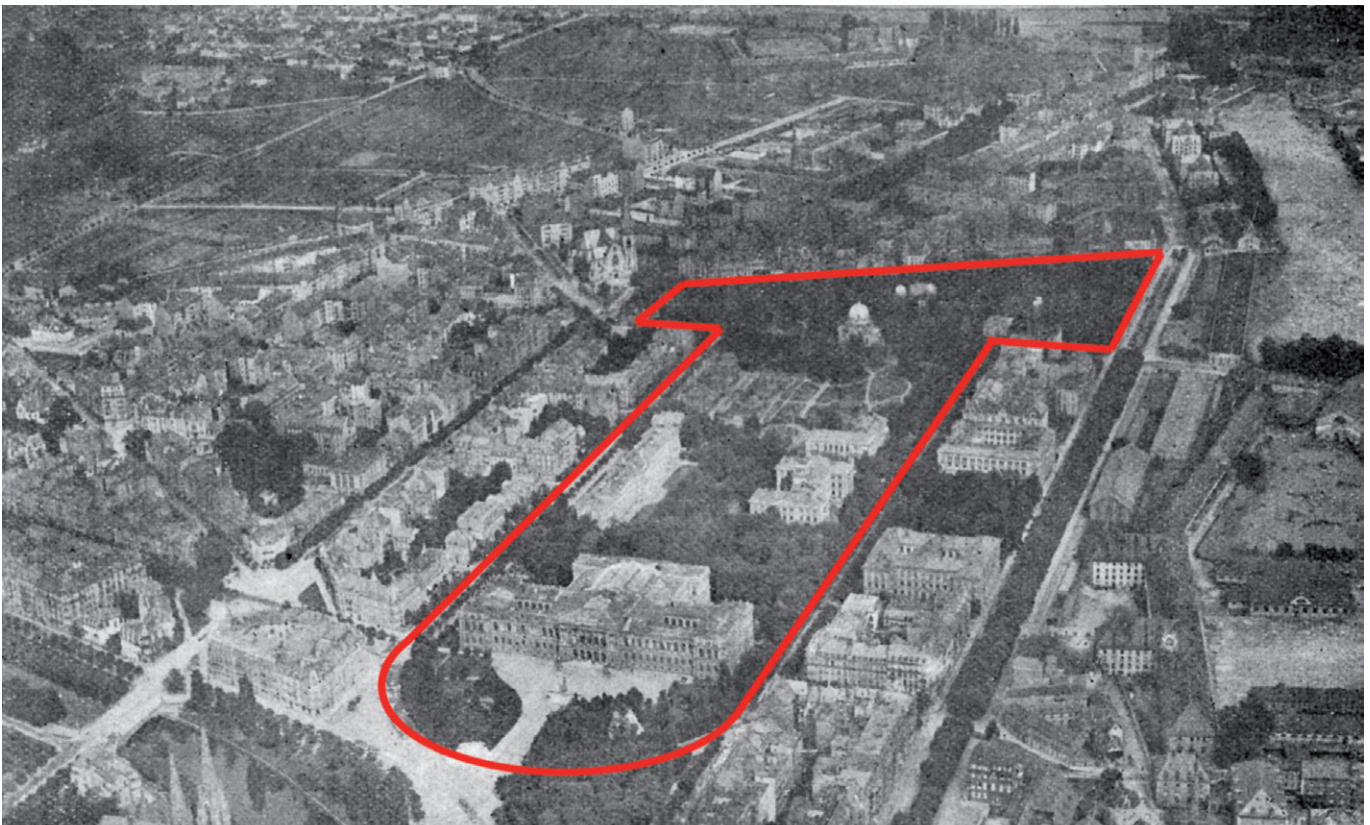


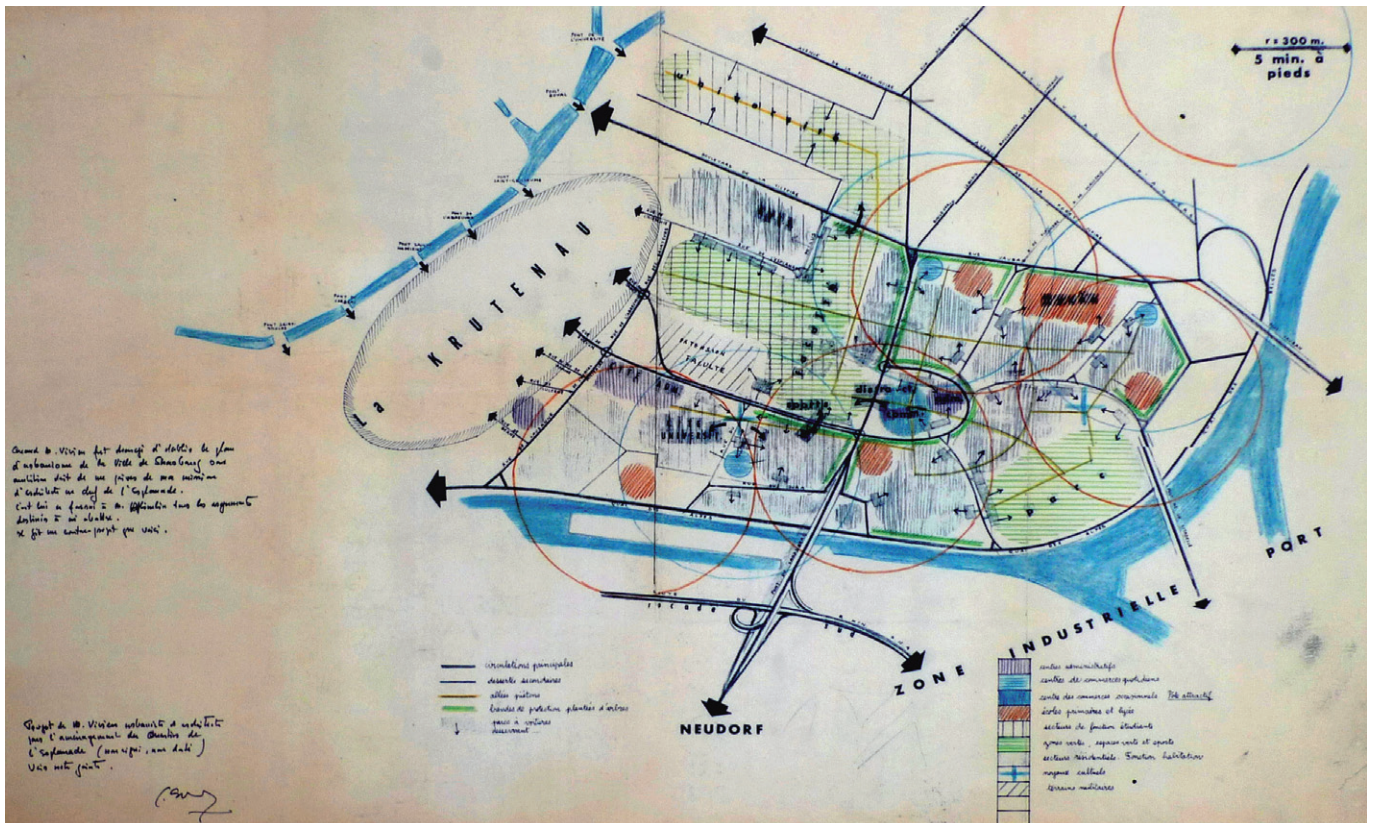
Plan de Strasbourg en 1894 - Source : ADEUS.

1918 voit le retour de l'Alsace-Lorraine à la France après la Première Guerre mondiale. En 1919, le Président de la République française, Raymond Poincaré, fête la réouverture de l'université non pas comme

l'inauguration d'une université nouvelle mais, après quarante-neuf années, comme « une séance de rentrée de 1870 ».

L'université de Strasbourg en 1940 - Source : Archives INA.





Plan principal Stoskopf 1959 - Source: Document PRES.

En 1941, suite à la défaite de la France, est constituée la Reichsuniversität nazie. L'université strasbourgeoise proprement dite est repliée à Clermont-Ferrand.

Après guerre le Conseil de l'Europe est créé à Strasbourg en 1949 ; l'Institut des Hautes Etudes Européennes de Strasbourg en 1953.

A la fin des années 1950, l'université ayant un besoin crucial d'extension, une équipe d'architectes et d'urbanistes est mise sur pied, conseillée par le recteur Angelloz. La Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg (SERS), créée en 1957, est chargée de la réalisation du projet du quartier de l'Esplanade, intégrant un nouveau quartier d'habitations et l'extension de l'université.

Charles-Gustave Stoskopf est nommé architecte-en-chef pour l'étude de plan-masse et la coordination architecturale du quartier de l'Esplanade, puis Roger Hummel chef de projet des bâtiments nouveaux de l'université, avec A. Kronenberger comme architecte d'opération, et A. Weinstein et M. Burstin comme collaborateurs.

Le futur campus universitaire de l'Esplanade s'étend vers le Sud, à l'est de la ville, sur un terrain en liaison directe avec le quartier de la Krutenau, ancien arsenal avec ses casernes militaires, une place d'armes gigantesque (l'Esplanade) et des restes de fortifications de Vauban (la Citadelle). Symboliquement, il s'agit de démanteler les vestiges d'une guerre qu'on ne veut plus revoir, mais aussi d'offrir à la culture et aux savoirs un nouvel espace dans la ville face à « l'ancienne université », inaugurée en 1872.

Sur les 74 ha, objet du transfert final (que le ministère de la défense nationale finit par céder gratuitement en 1958, au terme de très longues négociations avec le ministère de la reconstruction et le Ministère de l'éducation nationale), l'université n'acquiert que 16 hectares, les 58 hectares restants sont cédés à la SERS et consacrés à la réalisation d'un nouveau quartier résidentiel de 4 000 logements.

Le schéma de principe reproduit ci-dessus, élaboré en 1959 par Stoskopf, énonce les idées principales du projet : liaisons, coulées verte et polarités.



Maquette du quartier d'habitation par Stoskopf (en blanc) avec le projet du campus par Hummel ( en brun) 1959 - Source: Document PRES.

L'étude de Stoskopf et Hummel élabore des dispositifs urbains puissants pour constituer ce morceau de ville comprenant à la fois le nouveau quartier d'habitat et le campus universitaire de l'Esplanade :

- \_ Mise en place d'une liaison nord-sud rattachant l'université impériale au campus de l'Esplanade, mais aussi, à une autre échelle, les quartiers de Robertsau (au nord) et du Neudorf (au sud)
- \_ Développement d'un grand parc urbain continu, de l'université impériale aux bastions de Vauban, au sud-est, en passant par le nouveau campus, un parc qui permettrait également de relier l'ensemble à la Krutenau
- \_ Agencement d'un croisement d'axes nord-sud et est-ouest afin de relier le nouveau campus aux quartiers résidentiels juxtaposés

- \_ Mise en scène monumentale de l'entrée principale de la nouvelle faculté de Droit dans l'axe de la rue René Descartes, passage visuel entre l'ancien et le nouveau campus par l'intermédiaire de la tour de la faculté de Chimie.

Dans un des projets de plan masse reproduit ci-dessous signé Roger Hummel, on peut remarquer que la progression des volumes verticaux partant de l'Observatoire astronomique et passant par la tour de Chimie devait s'achever une autre tour, celle de la faculté des Lettres. La hauteur de celle-ci devaient être plus importante mais elle ne fut jamais réalisée.

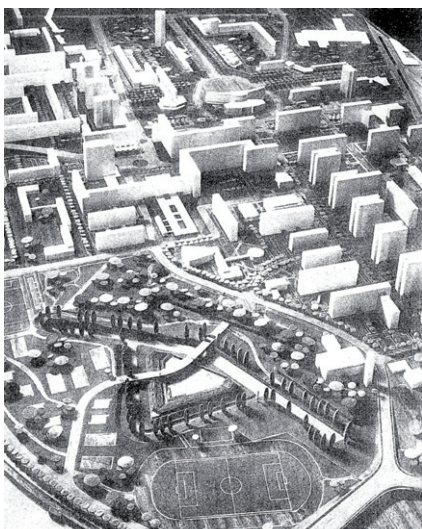
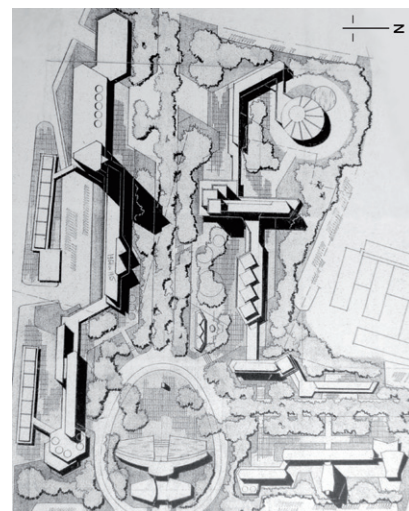
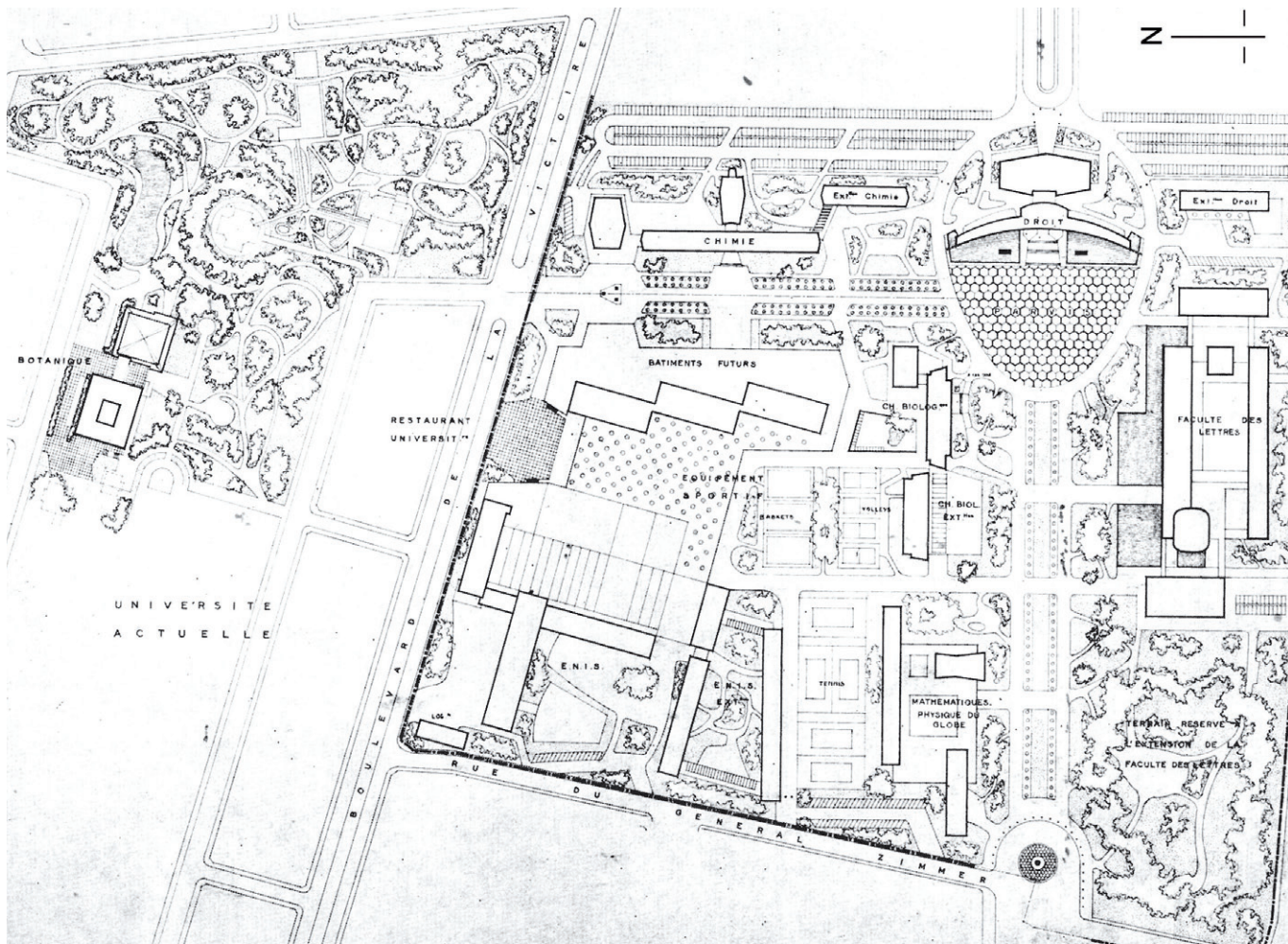


Photo maquette quartier de l'Esplanade dans *Saison d'Alsace*, hiver 1962.



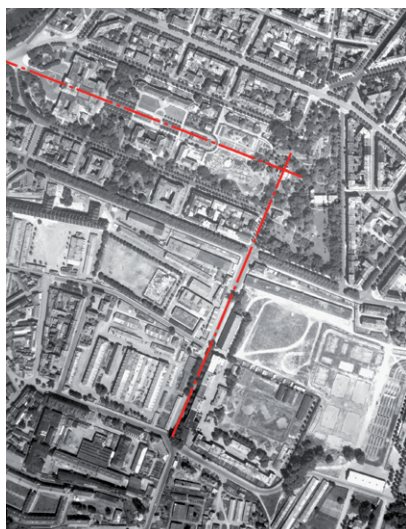
Plan-masse ombré du campus de R. Hummel - Source: Document PRES.



Plan du campus en 1962 dans *Techniques et Architecture*, 23e série, n°2, février 1963, page 153.

Dans l'étude définitive, l'institut de Botanique et les nouvelles serres répondent par leur géométrie au nouveau campus, et la tour de Chimie à l'Observatoire (presque invisible sur ce plan qui met l'accent sur les nouvelles constructions). Le campus est conçu à partir de la figure en plan-masse de l'équerre, constitué par les axes nord-sud, reliant le

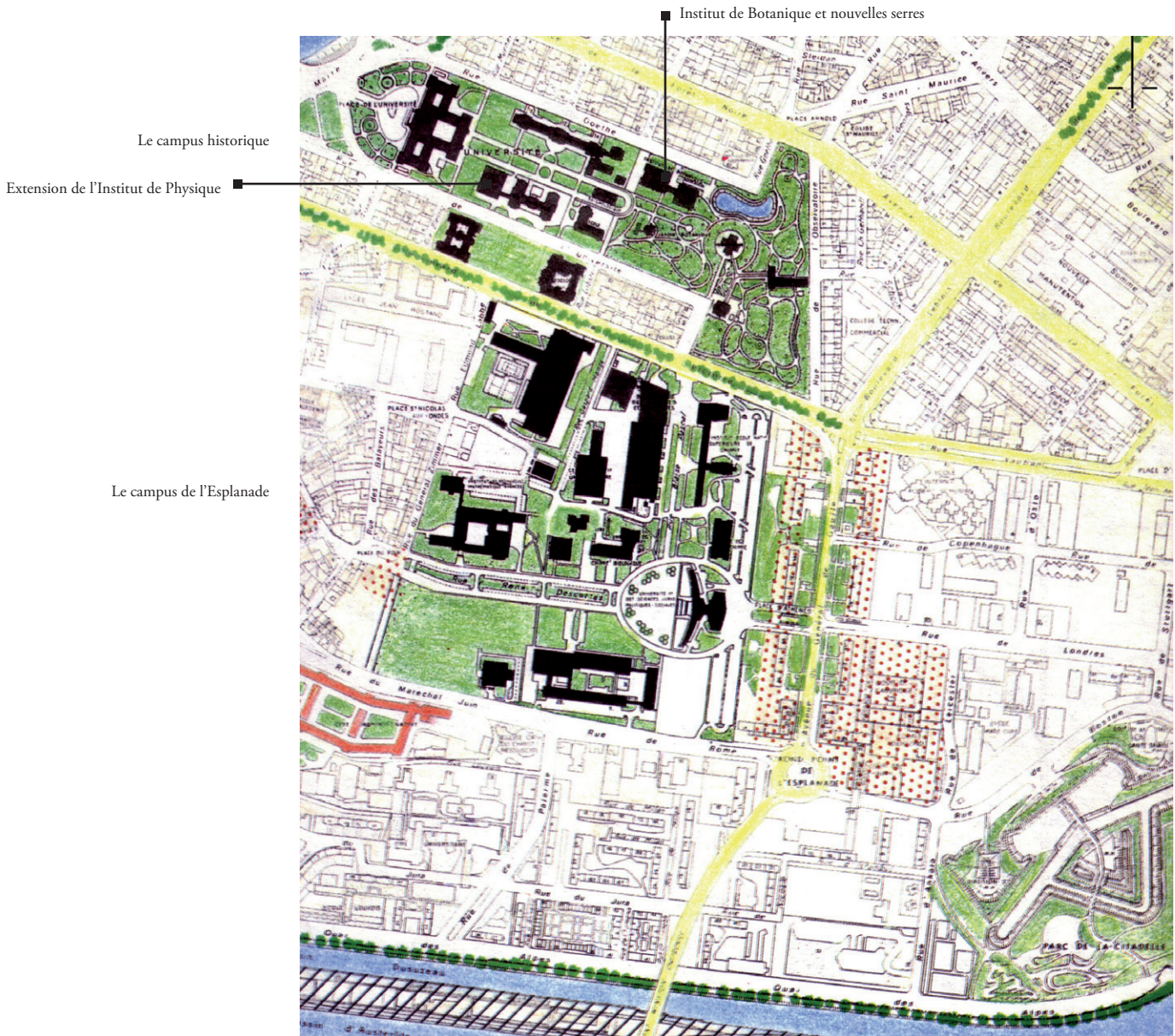
nouveau campus à l'ancienne université et à la citadelle, et est-ouest, reliant le nouveau campus aux quartiers d'habitation limitrophes. Sur la photo aérienne de 1950, on voit nettement la croisée des axes à angle droit sur l'Observatoire.



Le site en 1950 - Photographie IGN.



Le site en 1967 - Photographie IGN.



Plan des deux campus en 1991 - Source: Document PRES.

En 1967, le nouvel institut de Botanique et l'extension de l'institut de Physique sont implantés dans l'ancien campus, le nouveau campus se développe de l'autre côté du boulevard de la Victoire ; l'axe nord-sud s'est infléchi, il est maintenant réglé par les bâtiments de Chimie et de Droit et non par l'espace libre de la rue Blaise Pascal.

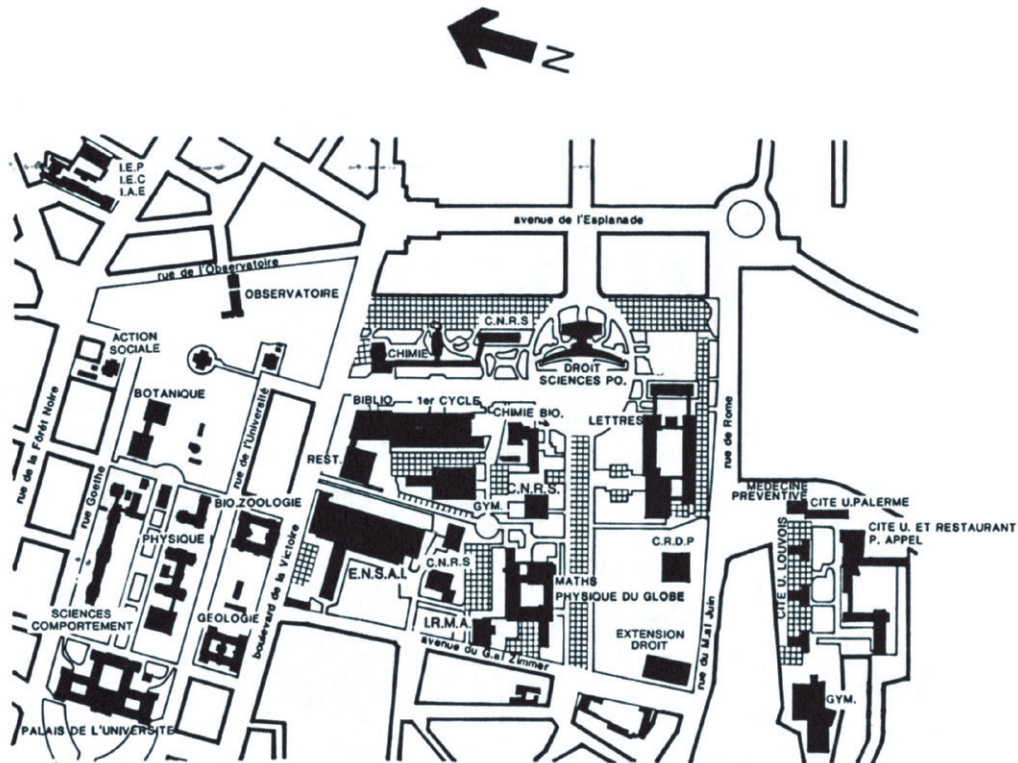
Le nouveau campus est pensé avec le même désir d'intégration à l'espace urbain, existant et en devenir, qui a prévalu pour le campus du 19<sup>e</sup> siècle. Il est construit à partir des bâtiments-phares de l'université : la faculté de Droit (face à la Cathédrale), la faculté de Chimie (face à « l'ancienne »

université allemande et en contrepoint de la Cathédrale) et la faculté des Sciences Humaines. La composition est définie à partir de ces « bâtiments-clés », les « pièces de choix » selon les propres termes des architectes.

L'université de Strasbourg compte 7 500 étudiants en 1958 lorsque débutent les chantiers, et 14 500 inscrits en 1963.

La partie habitation du quartier de l'Esplanade, ainsi que le pont Winston Churchill sont inaugurés le 1<sup>er</sup> juillet 1967.





Le campus de l'Esplanade en 1992

En 1968, l'Université strasbourgeoise est divisée en trois universités administrativement indépendantes (Université Marc Bloch, Université Louis Pasteur et Université Robert Schumann) et les bâtiments dépendant de chacune sont par la suite construits au coup par coup, sans respect du plan initial.

Au fil des années et des besoins des différentes entités, les extensions ou les nouveaux bâtiments poussent et ne respectent pas, pour la plupart,

ni l'esprit ni la lettre du plan d'origine. Les voitures qui, à l'origine, devaient être laissées à l'extérieur du campus, dépassent largement les prévisions par leur nombre (plus de 2 fois supérieur au nombre de places de parking disponibles) et le grand parc urbain devient pelouse gazonnée et parc à voitures.



Le « mitage » du campus de l'Esplanade au fil des années: Mémoire *La Tour de Chimie* par Stefan Stoyanov - EAS 2005, empruntant lui-même ce schéma au TPFE de A. Gérard et H Belhaj de 2005.

En janvier 2009, les trois universités strasbourgeoises fusionnent et deviennent l'Université de Strasbourg. Une vision plus unitaire du campus

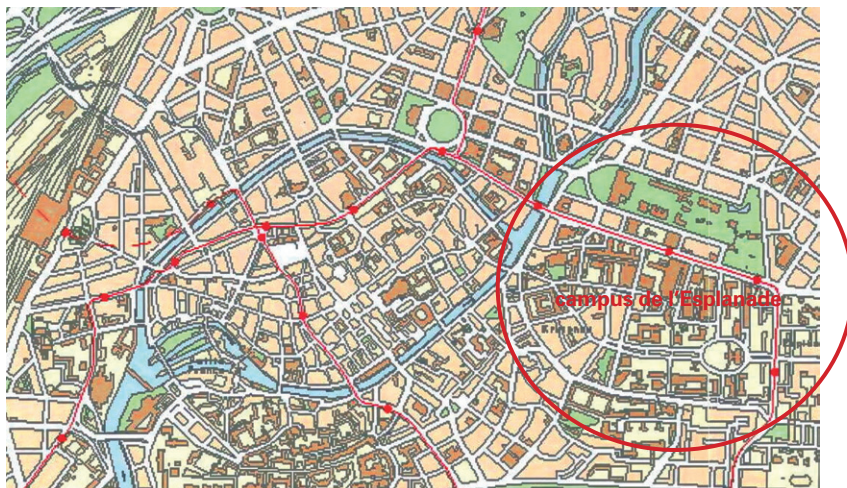
de l'Esplanade et de son devenir va pouvoir émerger. Avec plus de 2 500 emplois, l'université est le plus gros employeur du quartier.



Photo vue d'avion du campus en 2007 : Pierre Untereiner.

Le diagnostic du campus de l'Esplanade aujourd'hui s'appuie sur plusieurs considérations : la faculté de Droit tourne le dos au boulevard principal de l'Esplanade, son parvis est démesuré par rapport à l'activité qui s'y déroule, trop minéral, il est inhospitalier ; la tour de Chimie est

trop éloignée du boulevard de la Victoire ; la faculté de Lettres est noyée par les nouveaux bâtiments qui l'entourent ; le « grand parc urbain continu » subit l'omniprésence de la voiture, alors qu'il est très bien desservi par les transports en commun.



Plan tramway : Ville de Strasbourg.

La mission campus a élaboré un programme d'embellissement visant à optimiser et restaurer le patrimoine des années 1960, à construire des bâtiments « portes » aux entrées majeures du campus, à reporter le stationnement à la périphérie du site, à rendre le campus plus vert et

plus ouvert à la ville et à installer un parc central au cœur du campus. En premier lieu seront réalisés les aménagements des espaces publics, avec la requalification de l'éclairage public et du mobilier urbain.

# BIOGRAPHIES D'ARCHITECTES

## GUY BISSON (né en 1932)

Né à Philippeville (Algérie), il s'inscrit à l'Ecole nationale des Beaux-Arts à Paris où il est diplômé en 1958. L'architecte travaille chez Pierre Eldin et Jean Dick en 1958, puis chez Pierre Vivien de 1961 à 1962, avant d'ouvrir sa propre agence. Il développe productions architecturales variées : logements, maisons de retraite, usines, constructions scolaires. Il intervient sur le campus de Strasbourg en compagnie de Pierre Vivien et Pierre Eldin, Jean Dick et Charles Miglierina sur la Faculté des lettres et des Sciences humaines à Strasbourg (1966).

Assistant à l'école des Beaux-Arts d'Alger en 1960-1961 il devient maître de conférence à l'Unité pédagogique d'architecture n°2 en 1969.



Intérieur du Patio (ancienne faculté des Lettres et Sciences Humaines) autour de l'amphithéâtre.

### BIBLIOGRAPHIE :

« faculté des Lettres et des Sciences humaines de Strasbourg – P. Vivien, P. Eldin, J. Dick, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 111-113.

### AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire Sageret*, 1968.

## JEAN BRUM

Architecte ENSAIS, il exerce à Strasbourg, 65 allée de la de la Robertsau, puis 10, boulevard Jacques Preiss. Il participe au campus de Strasbourg pour l'Institut de Physique du Globe et de Mathématiques, pour l'Ecole d'Application des Hauts Polymères, le Centre de Recherche sur les Macromolécules et l'extension de ce même Centre, sous la direction de Bertrand Monnet, avec Louis Cromback et J. Galonowski. Il construit des immeubles de logements à Strasbourg avec Bertrand Monnet et Gustave Stoskopf. Jean Brum est actuellement architecte honoraire, Alsace (A7770)

### BIBLIOGRAPHIE :

« Centre de recherches sur les macromolécules à Strasbourg – B. Monnet, architecte – J. Galonowski, L. Cromback, J. Brum architectes collaborateurs – CH. Kuhlmann (béton armé), L. Weiss (Chauffage), ingénieurs conseils », *Techniques et Architecture, Constructions scolaires 2*, 1955, n°6, p. 62-63.  
« Cité de la Meinau à Strasbourg », *L'Architecture Française*, n°205-206, 1959-1960, p. 49-53.  
« Institut de physique de Strasbourg, par B. Monnet, F. Papillard, J. Brum et C. Kutkiewicz », *L'Architecture Française*, n°249-250, 1963, p. 22-24.  
« Immeuble d'habitation à l'Esplanade de Strasbourg – Bertrand Monnet, architecte, Françoise Papillard et Jean Brum collaborateurs, Ch. Kuhlmann BET fluides, R. Bender Ingénieur, G. Stoskopf, architecte-urbanisme coordinateur de l'opération esplanade », *L'Architecture Française*, n°313-314, 1968, p. 85-89.

### AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

*Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; liste des architectes honoraires, *Ordre national des architectes*.

## MAURICE BURSTIN (né en 1925)

Né à Strasbourg, agrégé en architecture, il est associé à René Hummel avec qui il travaille depuis 1950 avant de prendre son indépendance. Il collabore ensuite avec Roger Hummel pour la construction à Strasbourg de la Faculté de Droit et de la Faculté de Chimie, de l'Institut de Botanique et de Biologie, de la Bibliothèque Scientifique Universitaire et de la faculté de Médecine.



Roger Hummel, collaborateur : Maurice Burstin, Faculté de Droit.

### BIBLIOGRAPHIE :

« Université de Strasbourg, R. Hummel architecte-en-chef », *Techniques et Architecture, Constructions scolaires 5*, 1963, n°2, p. 153-154.  
« Faculté de Droit de Strasbourg, R. Hummel, architecte – A. Weinstein et Burstin, collaborateurs », *Techniques et Architecture, Constructions scolaires 5*, 1963, n°2, p. 155.  
« Extension de l'université de Strasbourg – Roger Hummel, architecte, A. Weinstein et M. Burstin collaborateurs, A. Kronenger, architecte d'opération », *L'Architecture Française*, n°249-250, 1963, p. 56.  
« Institut et école nationale supérieure de Chimie – Roger Hummel, architecte, A. Kronenberger, architecte d'opération », *L'Architecture Française*, n°249-250, 1963, p. 57-59.  
« Nouvelle faculté de Droit de Strasbourg – Roger Hummel, architecte, A. Kronenberger, architecte d'opération », *L'Architecture Française, Constructions scolaire IV*, n°249-250, 1963, p. 60-65.  
« Faculté de médecine de Strasbourg, R. Hummel architecte-en-chef, A. Kronenberger, architecte d'opération, A. Weinstein et M. Burstin, collaborateur », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 110.

### AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine.

### LUCIEN CROMBACK (1884-1961)

Architecte D.P.L.G., architecte en chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, il exerce à Strasbourg 11 rue Gounod. Il est l'auteur de nombreux bâtiments dont une partie des Instituts Universitaires avec Bertrand Monnet, et édifie toujours avec Bertrand Monnet le premier Palais du Conseil de l'Europe. Il conçoit le Monument aux Morts et aux Victimes de la Déportation du Cimetière de Cronembourg.

#### BIBLIOGRAPHIE:

« Centre de recherches sur les macromolécules à Strasbourg – B. Monnet, architecte – J. Galonowski, L. Cromback, J. Brum architectes collaborateurs – CH. Kuhlmann (béton armé), L. Weiss (Chauffage), ingénieurs conseil », *Techniques et Architecture, Constructions scolaires 2*, 1955, n°6, p. 62-63.

#### AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES:

*Annuaire des architectes français*, 1952.

### PIERRE ELGIN (né en 1931)

Né à Paris, il entre à l'École nationale des Beaux-Arts où il s'inscrit dans l'atelier extérieur de Pierre Vivien. Il obtient plusieurs médailles dont celle de la société des architectes D.P.L.G., ainsi que le Prix des anciens de l'Académie d'Architecture. Il est diplômé en 1957. Après des débuts dans l'agence de Pierre Vivien, il développe ses propres projets. Il est architecte agréé pour le Ministère l'Éducation Nationale en 1964 pour coordonner dans la construction des nouveaux collèges de l'enseignement secondaires les Opérations Industrialisées Béton. Il est agréé par le Ministère de la Santé pour des travaux à caractère hospitalier à partir de 1969 et construit des cliniques et des centres de consultations. Pour le campus scientifique de Lille-Annapes (aujourd'hui Villeneuve d'Ascq), Pierre Eldin retrouve Pierre Vivien et ils travaillent ensemble sur l'Institut National des Sciences Appliquées ; pour la Halle de Sports sur le même site, Pierre Eldin travaille avec Wogensky et Miquel ; à Strasbourg, toujours avec Pierre Vivien, il collabore à la conception et à la réalisation de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines.



Pierre Eldin et Pierre Vivien, ancienne faculté des Lettres, bâtiment Le Patio

L'architecte conçoit et réalise l'École d'Architecture de Lille où il enseigne. Pierre Eldin exerce parallèlement à Lille (21 rue du Cirque) et à

Paris (31 rue Bonaparte) ; il est toujours inscrit à l'ordre des architectes (A11198 – Cabinet Eldin, 64 rue de Sèvres Paris 7e ).

#### BIBLIOGRAPHIE:

« Institut National des Sciences appliquées à Annapes – Pierre Vivien, Pierre Eldin, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 47.

« Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Strasbourg – P. Vivien, P. Eldin, J. Dick, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 111-113.

#### AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES:

Dossiers DAU-IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Liste des architectes honoraires, tableau de l'Ordre national des architectes*.

### JEAN GALONOWSKI

Architecte, il participe au campus de Strasbourg pour l'Institut de Physique du Globe et de Mathématiques, pour l'École d'Application des Hauts Polymères, le centre de Recherche sur les Macromolécules et l'extension de ce même centre, sous la direction de Bertrand Monnet, avec Louis Cromback et Jean Brum.

#### BIBLIOGRAPHIE:

« centre de recherches sur les macromolécules à Strasbourg – B. Monnet, architecte – J. Galonowski, L. Cromback, J. Brum architectes-collaborateurs – CH. Kuhlmann (béton armé), L. Weiss (Chauffage), ingénieurs conseil », *Techniques et Architecture, Constructions scolaires 2*, 1955, n°6, p. 62-63.

### ROGER HUMMEL (1900-1983)

Né à Paris, ancien élève de Héraud à l'École Nationale des Beaux-Arts, il est diplômé en 1925., il obtient le prix Rougevin et le Deuxième Grand Prix de Rome, ainsi que la Grande médaille de la S.A.D.G. en 1928. Associé avec André Dubreuil entre 1928 et 1939, ils travaillent à Paris et construisent des logements H.B.M. notamment à Orléans, Troyes et Maisons-Alfort qui marquèrent l'architecture de l'entre-deux guerres en France par la qualité que les critiques leur accorde alors. Ils sont aussi remarquables dans le domaine de l'architecture scolaire avec les groupes scolaires de Fontenay-sous-Bois en 1928, et de Maisons-Alfort en 1934. Après Guerre, Roger Hummel entame seul une deuxième carrière. Il devient en 1945 architecte-en-chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux. Il s'associe en 1950 avec Maurice Burstin. Il est architecte coordonnateur pour les commandes groupées des constructions scolaires dans les départements de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-Maritime et Corse (1952-1956). Il est aussi architecte-en-chef pour le Ministère de la Marine Marchande et construit une série d'écoles au Havre, Boulogne-sur-Mer, Saint-Malo, Audierne et Nantes. Roger Hummel est architecte en chef de l'Université de Strasbourg. Il s'investit dans la conception architecturale de certains bâtiments du campus de l'Esplanade: la Faculté de Droit et la Faculté de Chimie avec Alfred Kronenberger, architecte d'opération, ainsi que l'Institut de Botanique et de Biologie.



Roger Hummel, Institut de Botanique

#### BIBLIOGRAPHIE :

- « Université de Strasbourg, R. Hummel architecte-en-chef », *Techniques et Architecture, Constructions scolaires 5*, 1963, n°2, p. 153-154.
- « Faculté de Droit de Strasbourg, R. Hummel, architecte – A. Weinstein et Burstin, collaborateurs », *Techniques et Architecture, Constructions scolaires 5*, 1963, n°2, p. 155.
- « Extension de l'université de Strasbourg – Roger Hummel, architecte, A. Weinstein et M. Burstin collaborateurs, A. Kronenger, architecte d'opération », *L'Architecture Française*, n°249-250, 1963, p. 56.
- « Institut et école nationale supérieure de Chimie – Roger Hummel, architecte, A. Kronenger, architecte d'opération », *L'Architecture Française*, n°249-250, 1963, p. 57-59.
- « Nouvelle faculté de Droit de Strasbourg – Roger Hummel, architecte, A. Kronenger, architecte d'opération », *L'Architecture Française*, Constructions scolaire IV, n°249-250, 1963, p. 60-65.
- « Faculté de médecine de Strasbourg, R. Hummel architecte-en-chef, A. Kronenger, architecte d'opération, A. Weinstein et M. Burstin, collaborateur », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 110.

#### AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

- Dossiers DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1951.

## ALFRED KRONENBERGER

Architecte D.P.L.G., il exerce à Strasbourg, 5 rue d'Ypres, au sein du Cabinet Kronenberger, Ittel, Strohmenger (1968).

Architecte d'opération de Roger Hummel à Strasbourg, il participe à la construction de la Faculté de droit, de la Faculté des lettres, de la Faculté de chimie, de la Faculté de médecine. Alfred Kronenberger est actuellement architecte honoraire, Alsace (A10294).

#### BIBLIOGRAPHIE :

- « Université de Strasbourg, R. Hummel architecte-en-chef », *Techniques et Architecture, Constructions scolaires 5*, 1963, n°2, p. 153-154.
- « Faculté de Droit de Strasbourg, R. Hummel, architecte – A. Weinstein et Burstin, collaborateurs », *Techniques et Architecture, Constructions scolaires 5*, 1963, n°2, p. 155.
- « Extension de l'université de Strasbourg – Roger Hummel, architecte, A. Weinstein et M. Burstin collaborateurs, A. Kronenberger, architecte d'opération », *L'Architecture Française*, n°249-250, 1963, p. 56.
- « Institut et école nationale supérieure de Chimie – Roger Hummel, architecte, A. Kronenger, architecte d'opération », *L'Architecture Française*, n°249-250, 1963, p. 57-59.
- « Nouvelle faculté de Droit de Strasbourg – Roger Hummel, architecte, A. Kronenberger, architecte d'opération », *L'Architecture Française*, Constructions scolaire IV, n°249-250, 1963, p. 60-65.
- « Faculté de médecine de Strasbourg, R. Hummel architecte-en-chef, A. Kronenberger, architecte d'opération, A. Weinstein et M. Burstin, collaborateur », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 110.



Roger Hummel, architecte d'opération : Alfred Kronenberger, Faculté de Chimie

#### AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

- Annuaire des architectes français*, 1968 ; liste des architectes honoraires, ordre national des architectes.

## CZESLAW KUTRIEWICZ

Architecte, il exerce au 8 rue Lenotre à Strasbourg (1968).

Sur le campus de Strasbourg, il participe à la construction de l'Institut de physique du globe et de mathématiques avec Bertrand Monnet, Françoise Papillard et Jean Brum.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- « Institut de physique de Strasbourg, par B. Monnet, F. Papillard, J. Brum et C. Kutkiewicz », *L'Architecture Française*, n°249-250, 1963, p. 22-24.
- « Institut de physique du globe et de mathématiques à Strasbourg, Bertrand Monnet, architecte, C. Kutkiewicz, J. Brum, F. Papillard, collaborateurs », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 108-109.

#### AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

- Annuaire des architectes français*, 1968.

## CHARLES MIGLIERINA (né en 1924)

Né à Chaulnes dans la Somme, il entre à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris en 1942. Ancien élève de Madeline et Zavaroni, il est diplômé en 1949. Après des études à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris de 1952 à 1958, il est admis à la Société Française d'Urbanisme en 1960. Il travaille pour plusieurs architectes de 1949 à 1962. De 1960-1962, il est dans l'agence de l'architecte Pierre Vivien. C'est à cette occasion, qu'il participe à la construction de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines du campus de l'Esplanade à Strasbourg. Il réalise seul ou en association avec d'autres confrères, Pierre Roche, M. Le Moal, R. Brussetti, des bâtiments de programmes variés : villa, bureaux, centres de vacances, maisons de retraites. L'architecte exerce à Vigneux dans l'Essonne, 63 rue des Hortensias.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- « Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Strasbourg – P. Vivien, P. Eldin, J. Dick, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 111-113.

### AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES:

Dossier DAU 133 IFA 188/1, archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968.

## BERTRAND MONNET (1910-1987)

Né à Paris, il est inscrit à l'École Nationale des Beaux-Arts dans l'atelier Pontrémoli et Leconte. Il reçoit le Premier Prix Chenavard. Architecte D.P.L.G. en 1941, il est membre de la S.A.D.G. et de l'Ordre des architectes la même année. Il est architecte des Monuments Historiques reçu au concours de 1942, chargé des départements de la Haute-Savoie, de la Loire, de l'Ardèche, du Doubs et à partir de 1944 du Haut et du Bas-Rhin et du Territoire de Belfort. En Alsace, à ce titre, il travaille notamment à Strasbourg, Saverne, Sélestat, Neuf-Brisach, Thann et Sigolsheim. Il est aussi architecte-en-Chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux et pour le Ministère de l'Éducation Nationale architecte coordinateur pour la construction de nombreux groupes scolaires (59 établissements dans le département de la Moselle de 1954 à 1963, totalisant 708 classes, et plusieurs autres dans la Haute-Marne et la Meurthe-et-Moselle de 1958 à 1961). Il construit le lycée technique de Thionville de 1961 à 1964, et de 1964 à 1966 les lycées de Fameck, de Mulhouse, et de Salins-les-Bains. Lauréat du concours de projets types ouvert par le Ministère de l'Éducation Nationale en 1956 il construit à partir de ce moment 53 gymnases et salles d'éducation physique dans l'est de la France. De 1962 à 1963, il réalise l'extension de l'Institut de Physique sur le campus allemand à Strasbourg. Puis en 1966, il signe les Instituts de Physique du Globe et de Mathématiques sur le campus de l'Esplanade. Après avoir aménagé dès 1949 la salle de la 1ère session du Conseil de l'Europe à l'Université de Strasbourg, il construit la Maison de l'Europe en 1950, les bâtiments des Communautés européennes en 1959, et le Palais des Droits de l'Homme à Strasbourg de 1965 à 1966. En 1968, nommé inspecteur général des Monuments Historiques, il enseigne à l'école de Chaillot. L'architecte exerce à Paris 107 rue de Courcelles (1952-1968) mais aussi à Strasbourg au Palais du Rhin à partir de 1962, puis il devient architecte des Invalides à Paris en 1975.



Bertrand Monnet (avec Françoise Papillard, Jean Brum et Czeslau Kutiewicz) Institut de Mathématiques avancées.

### BIBLIOGRAPHIE:

« Centre de recherches sur les macromolécules à Strasbourg – B. Monnet, architecte – J. Galonowski, L. Cromback, J. Brum architectes collaborateurs – CH. Kuhlmann (béton armé), L. Weiss (Chauffage), ingénieurs conseil », *Techniques et Architecture, Constructions scolaires 2*, 1955, n°6, p. 62-63.  
« Institut de physique de Strasbourg, par B. Monnet, F. Papillard, J. Brum et C. Kutkiewics », *L'Architecture Française*, n°249-250, 1963, p. 22-24.  
« Extension de l'institut de physique de Strasbourg, Bertrand Monnet, architecte », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 107.  
« Immeubles d'habitation à l'Esplanade de Strasbourg – Bertrand Monnet, architecte, Françoise Papillard et Jean Blum collaborateurs, Ch. Kuhlmann BET fluides, R. Bender Ingénieur, G. Stoskopf, architecte-urbanisme coordinateur de l'opération esplanade », *L'Architecture Française*, n°313-314, 1968, p. 85-89.  
« Les instituts de mathématique et de Physique du Globe à Strasbourg », B. Monnet, Architecte en chef des Monuments Historique, A. Koeffler du bureau d'études CH. Kuhlmann L. Weill directeur général du BET des fluides et des structures, M. Stock, Directeur de l'agence Socalta Strasbourg », Supplément au *Annales de l'Institut technique du bâtiment et des travaux publics*. 21ème année, Sept. 1968, n°249, p. 1369-1394.  
Michel Jantzen, *Eloge de Bertrand Monnet le 7 novembre 1991*, Académie d'architecture, 11 p.

### AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES:

Dossiers DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1951.

## FRANÇOISE PAPILLARD (née en 1920)

Née à Clermont-Ferrand, elle est la fille de Maxime-André Papillard, architecte (né 1880), qui est directeur de l'école régionale d'architecture de Clermont-Ferrand et membre du conseil régional de l'ordre, président du groupe S.A.D.G. Ancienne élève de Lemaesquier et Audoul, elle obtient 5 médailles ainsi que le 1er prix Paulin, le 3e prix Roux et la médaille de bronze de la S.A.D.G. des hautes études d'architecture. Architecte D.P.L.G. en 1946, elle s'inscrit à la S.A.D.G. en 1947. Elle exerce à Paris, 21 rue Pierre Guérin, en 1952 puis à Robertsau (151 rue Boecklin, Bas-Rhin) en 1968.

Sur le campus de Strasbourg, elle participe à la construction de l'Institut de physique du globe et de mathématiques avec Bertrand Monnet, Czeslau Kutiewicz et Jean Brum. Elle construit également des logements à Strasbourg et des lycées en région avec Bertrand Monnet.

Françoise Papillard-Charpy est actuellement architecte honoraire, Île-de-France (A8856)

### BIBLIOGRAPHIE:

« Institut de physique de Strasbourg, par B. Monnet, F. Papillard, J. Brum et C. Kutkiewics », *L'Architecture Française*, n°249-250, 1963, p. 22-24.  
« Institut de physique du globe et de mathématiques à Strasbourg, Bertrand Monnet, architecte, C. Kutiewicz, J. Brum, F. Papillard, collaborateurs », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 108-109.  
« Immeubles d'habitation à l'Esplanade de Strasbourg – Bertrand Monnet, architecte, Françoise Papillard et Jean Blum collaborateurs, Ch. Kuhlmann BET fluides, R. Bender Ingénieur, G. Stoskopf, architecte-urbanisme coordinateur de l'opération esplanade », *L'Architecture Française*, n°313-314, 1968, p. 85-89.

### AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES:

Dossiers DAU-IFA, Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1951 ; *liste des architectes honoraires, Ordre national des architectes*.

## GUSTAVE STOSKOPF (1907-2004)

Né à Strasbourg, son père Gustave Stoskopf est auteur dramatique et directeur du théâtre Alsacien. Il est l'ancien élève des ateliers Denis à Strasbourg, puis de Pontrémoli et Debat-Ponsan à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris. Deuxième Second Grand Prix de Rome en 1933, il est diplômé en 1935 (Prix Guadet du meilleur diplôme). Sa première réalisation est le pavillon de l'Alsace à l'Exposition internationale de Paris en 1937 avec Herrenschildt et Lapparen. Il est chargé de la reconstruction de Moutier-ender (1941) et de Belfort (1944). Après 1945, Il est architecte-en-chef de la Reconstruction dans le Haut-Rhin (Ammerschwahr, Sigolsheim, Bennwihr, Mittlewihr et Wir-au-Val), puis de toute l'Alsace. Architecte des Bâtiments Civils et des Palais Nationaux, architecte conseil du Ministère de la Construction, il exerce à Paris ainsi qu'à Strasbourg. Remarqué par la Société Centrale Immobilière de la Caisse des dépôts, il devient un des ses architectes favoris. Il réalise alors de très nombreux ensembles de logements : Vernouillet, Poissy, Les Mureaux, Créteil, Schiltigheim-Bischeim, Audincourt, Valentigney, Montbéliard, Belfort, Colmar, Bobigny, Saint-Denis, Bondy, La Courneuve, Sainte-Geneviève-des-Bois, etc. L'architecte est responsable du plan-masse et de la coordination architecturale du quartier de l'Esplanade à Strasbourg. A ce titre il se charge d'intégrer le plan masse de l'ensemble universitaire conçu par Roger Hummel dans la composition. Avec Hummel, il réalise dans le nouveau quartier des logements HLM pour la société d'Aménagement et d'Equipement de la Région de Strasbourg



Vue d'ensemble du quartier d'habitation vers le sud depuis le campus universitaire.

## BIBLIOGRAPHIE :

- « Opération de l'esplanade à Strasbourg », *Urbanisme*, n°75 76, 1962, p. 46-47.  
 « Immeubles collectifs Gustave Stoskopf architecte », *Cahiers du CSTB*, n° 19, Documents d'architecture", 1954, cahier 182.  
 « Strasbourg, Groupe d'immeubles H.L.M. au quai des Belges », *Techniques et Architecture*, n°7-8, 1953, p. 54-59.

## AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Documentations biographiques et dossier DAU 133 IFA 237, fonds Stoskopf, IFA 349 AA, archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine ; Archives départementales du Bas-Rhin: fonds Stoskopf, 67 J ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1951.

## PIERRE VIVIEN (1909-1999)

Né à Amiens, fils de Narcisse Vivien architecte, il s'inscrit à l'Ecole nationale des Beaux-Arts à Paris. Il est diplômé en 1939 puis il entre à l'Institut d'Urbanisme. Architecte ordinaire du Grand Palais en 1943, il est professeur chef d'atelier extérieur à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de 1945 à 1971. En 1948, il est nommé architecte-en-chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux. En 1951, il est architecte-en-chef de la Cité administrative d'Arras et architecte-en-chef de la Cité scolaire de Lille. En 1956 il est chargé de la construction du lycée mixte d'Orsay, puis de celui de Marcq-en-Bareuil. Il construit les lycées du Quesnoy, de Lambersart et de Liévaïn à partir de 1962 et à partir de 1964 le lycée technique d'Etat de Dunkerque-Coudekerque. Agréé par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, il dessine le plan de reconstruction et d'aménagement de la Ville de Doullens et de Boulogne-sur-mer et de sa région. Il est l'auteur du Plan directeur d'aménagement de la Ville de Strasbourg et de celui de la Région Strاسبourgeoise. En Alsace, il construit le pavillon d'accueil Touristique du Pont-du-Rhin à Strasbourg et la nouvelle Faculté des Lettres du campus de l'Esplanade. Sur le campus scientifique de Lille-Annepes (aujourd'hui Villeneuve d'Ascq), il construit avec Pierre Eldin, l'INSA et un restaurant universitaire.



Pierre Vivien et Pierre Eldin Bâtiment Le Patio, ancienne faculté des Lettres et Sciences Humaines

## BIBLIOGRAPHIE :

- « Institut National des Sciences appliquées à Annepes – Pierre Vivien, Pierre Eldin, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 47.  
 « Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Strasbourg – P. Vivien, P. Eldin, J. Dick, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 111-113.  
 Amann, Christophe, *Ville Europe, l'université, un enjeu pour la ville ; étude de cas, l'agglomération strasbourggeoise*, TPFE, école nationale d'architecture de Paris-Belleville, 1997. p. 74.

## AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952.

### ABRAHAM WEINSTEIN (né en 1906)

Né à Odessa en 1906, ancien élève de Héraud, il obtient de 2 médailles pendant ses études à l'école des Beaux Arts. Architecte D.P.L.G. en 1932, membre de la S.A.D.G. en 1935, il est agrégé M.R.U. pour la Seine, la Seine-et-Oise et la Seine Inférieure (1951).



Roger Hummel, Abraham Weinstein, collaborateur, faculté de Chimie et tour de Chimie en arrière-plan.

Architecte collaborateur de Roger Hummel, il participe avec Maurice Bustin à la construction du campus de Strasbourg : la faculté de Droit, la faculté des Lettres, la faculté de Chimie. Il participe également à la réalisation de la faculté de Médecine de Strasbourg, hors périmètre.

L'architecte exerce à Paris 65 rue Monge en 1952, puis à Gif-sur Yvette, 64 rue G. Vatonne en 1968.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- « Université de Strasbourg, R. Hummel architecte-en-chef », *Constructions scolaires 5, Techniques et Architecture*, 1963, n°2, p. 153-154.
- « Faculté de Droit de Strasbourg, R. Hummel, architecte – A. Weinstein et Burstin, collaborateurs », *Constructions scolaires 5, Techniques et Architecture*, 1963, n°2, p. 155.
- « Faculté des Lettres de Strasbourg, R. Hummel, architecte – A. Weinstein et Burstin, collaborateurs », *Constructions scolaires 5, Techniques et Architecture*, 1963, n°2, p. 156.
- « Extension de l'université de Strasbourg – Roger Hummel, architecte, A. Weinstein et M. Burstin collaborateurs, A. Kronenberger, architecte d'opération », *L'Architecture Française*, n°249-250, 1963, p. 56.
- « Faculté de médecine de Strasbourg, R. Hummel architecte-en-chef, A. Kronenberger, architecte d'opération, A. Weinstein et M. Burstin, collaborateur », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 110.

#### AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

*Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1951 ; *Annuaire Sageret*, 1968.



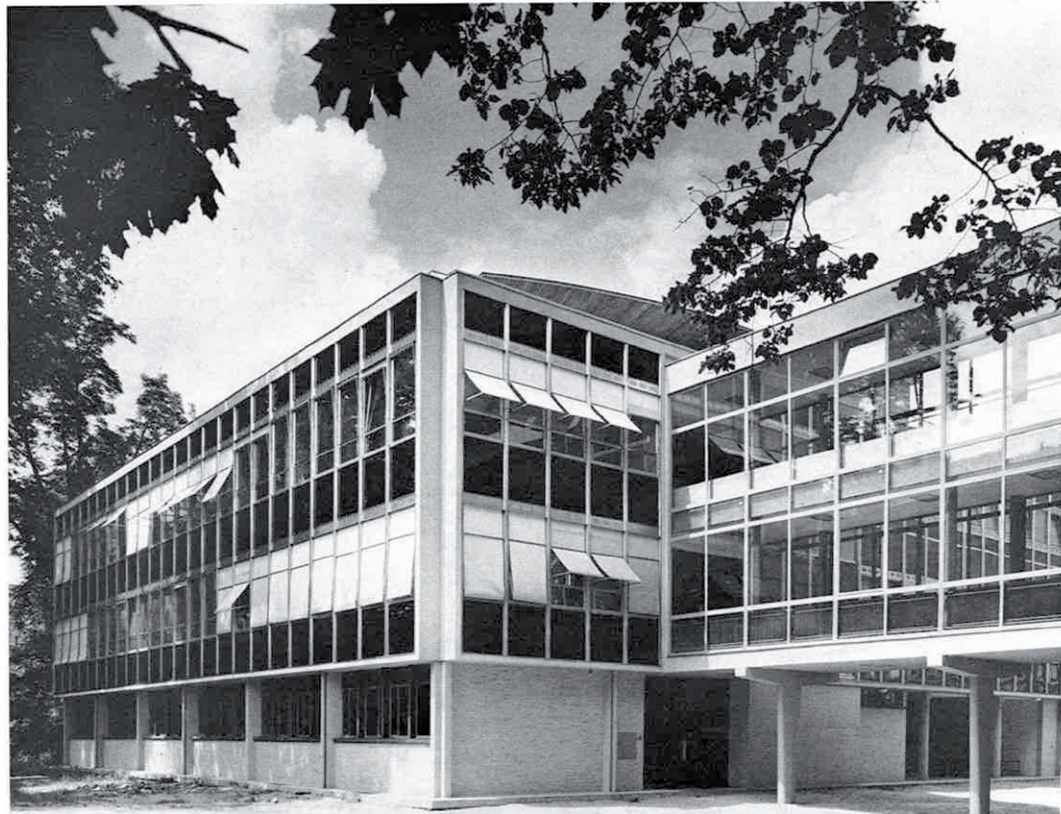
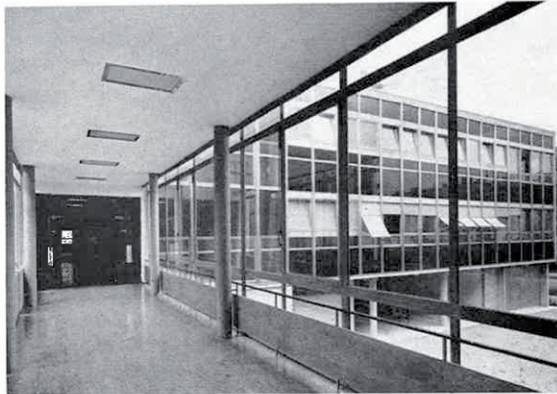
# SÉLECTION DOCUMENTAIRE

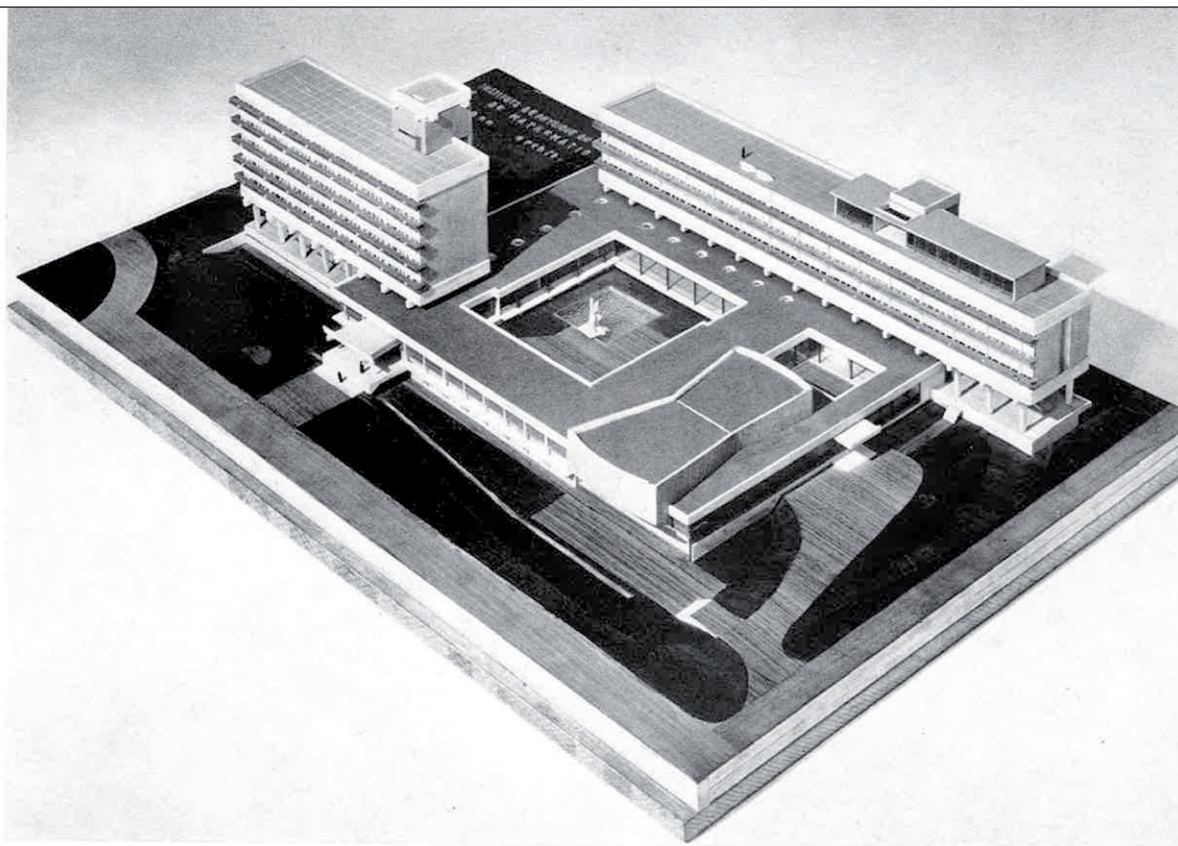
## EXTENSION DE L'INSTITUT DE PHYSIQUE DE STRASBOURG

BERTRAND MONNET, ARCHITECTE

Cette extension s'élève entre l'ancien Institut de Physique et le Palais universitaire datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Par opposition avec ces bâtiments, la nouvelle construction présente un aspect léger, grâce à l'emploi de murs-rideaux dont le revêtement extérieur est constitué d'acier inoxydable et de glace émaillée noire. L'élément principal du bâtiment est constitué par un amphithéâtre de 300 places avec ses annexes.

1 - Amphithéâtre. 2 - Le nouveau bâtiment vu de la passerelle. 3 - L'escalier principal. 4 - Vue d'ensemble du nouveau bâtiment avec sa passerelle de raccordement à l'ancien. (Photos : E. Klein).





## INSTITUTS DE PHYSIQUE DU GLOBE ET DE MATHÉMATIQUES A STRASBOURG

BERTRAND MONNET, ARCHITECTE, C. KUTKIEWICZ, J. BRUM, F. PAPILLARD, COLLABORATEURS

Les deux Instituts, dont la construction vient de commencer, s'élèveront dans le cadre du complexe universitaire du nouveau quartier de l'Esplanade à Strasbourg. Relevant de disciplines distinctes, et conçus en vue d'un fonctionnement indépendant, ils ont été groupés de manière à réaliser de substantielles économies sur certains éléments de nature à être réalisés en commun : amphithéâtres, conciergerie, installations techniques, etc.

L'Institut de Physique du globe sera installé dans un bâtiment de cinq étages sur portiques et rez-de-chaussée partiel, avec tour d'observations météorologiques : 70 étudiants seulement seront appelés à le fréquenter. L'Institut de Mathématique sera de trois étages sur rez-de-chaussée et accueillera 2500 étudiants. L'un et l'autre sont réunis par un vaste élément à rez-de-chaussée dans lequel ont été groupés les locaux fréquentés quotidiennement par la majorité des étudiants : salles de cours, de travaux pratiques et d'études, bibliothèques, deux amphithéâtres de 300 et 240 places. Cette disposition a été retenue afin de limiter les circulations horizontales et verticales et, de ce fait, assurer le calme

désirable dans les laboratoires et salles de travail des professeurs et assistants installés dans les étages supérieurs.

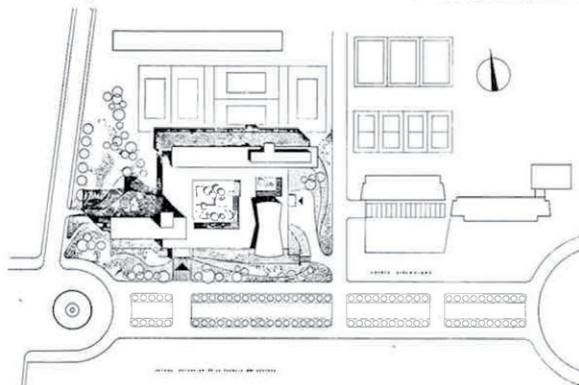
Reliant les deux Instituts, le rez-de-chaussée s'articule autour de deux cours-jardins, aires de détente des professeurs et des étudiants, qu'animeront des bassins décoratifs et des plantations.

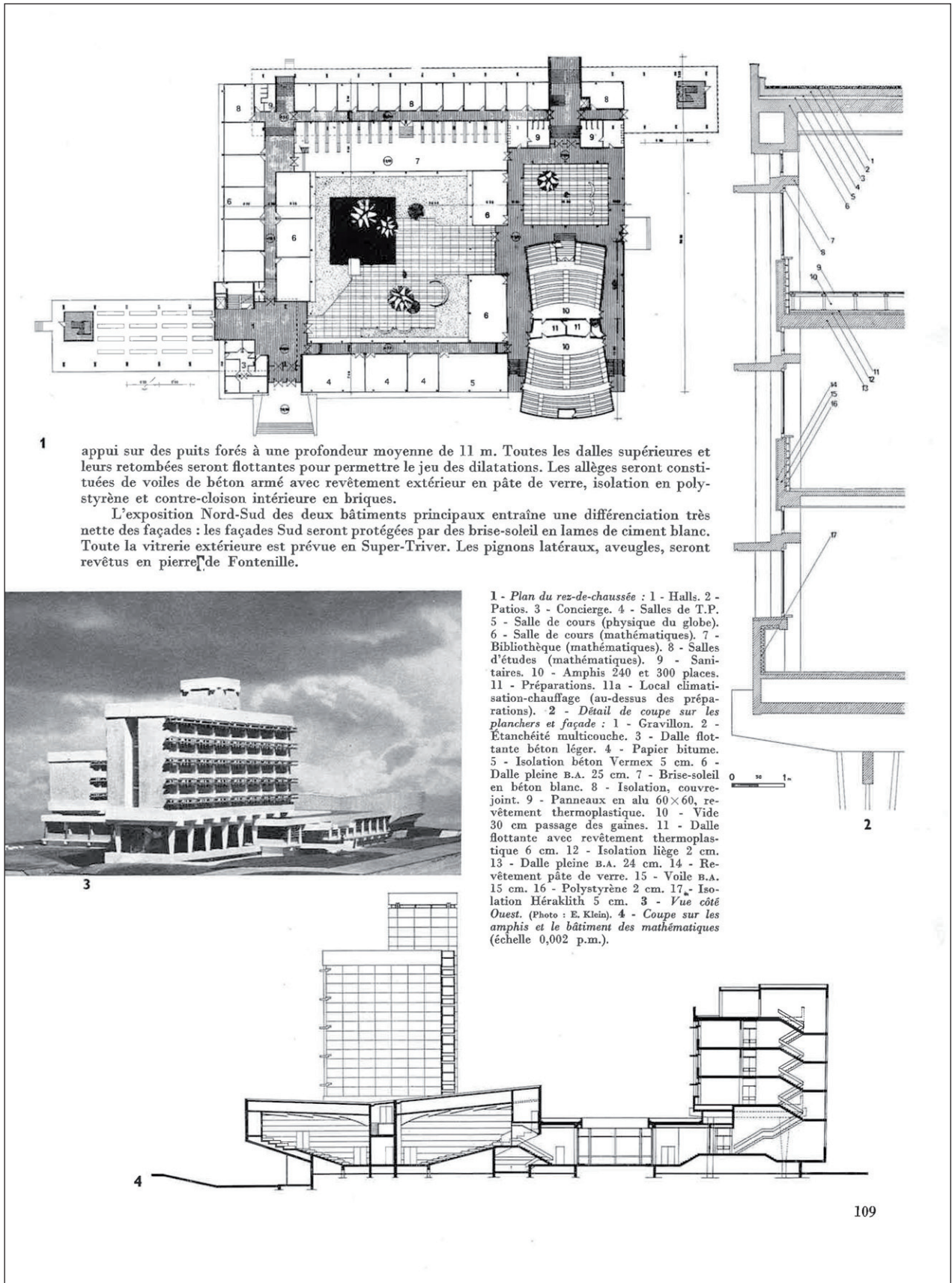
L'entrée principale, commune aux deux Instituts et commandée par la conciergerie, s'ouvre, au Sud, sur l'allée axiale du nouveau complexe universitaire. Une entrée secondaire, à l'Est, assurera aux amphithéâtres un accès indépendant et un dégagement rapide.

L'ossature sera en béton armé, sur portiques et nervures apparentes à rez-de-chaussée. Elle prendra

En haut de page : Maquette de l'ensemble; au premier plan, les amphithéâtres.

Ci-contre : Plan masse.





1 appui sur des puits forés à une profondeur moyenne de 11 m. Toutes les dalles supérieures et leurs retombées seront flottantes pour permettre le jeu des dilatations. Les allèges seront constituées de voiles de béton armé avec revêtement extérieur en pâte de verre, isolation en polystyrène et contre-cloison intérieure en briques.

L'exposition Nord-Sud des deux bâtiments principaux entraîne une différenciation très nette des façades : les façades Sud seront protégées par des brise-soleil en lames de ciment blanc. Toute la vitrerie extérieure est prévue en Super-Triver. Les pignons latéraux, aveugles, seront revêtus en pierre de Fontenille.

1 - Plan du rez-de-chaussée : 1 - Halls. 2 - Patios. 3 - Concierge. 4 - Salles de T.P. 5 - Salle de cours (physique du globe). 6 - Salle de cours (mathématiques). 7 - Bibliothèque (mathématiques). 8 - Salles d'études (mathématiques). 9 - Sanitaires. 10 - Amphis 240 et 300 places. 11 - Préparations. 11a - Local climatisation-chauffage (au-dessus des préparations). 2 - Détail de coupe sur les planchers et façade : 1 - Gravillon. 2 - Étanchéité multicouche. 3 - Dalle flottante béton léger. 4 - Papier bitume. 5 - Isolation béton Vermex 5 cm. 6 - Dalle pleine B.A. 25 cm. 7 - Brise-soleil en béton blanc. 8 - Isolation, couvre-joint. 9 - Panneaux en alu 60x60, revêtement thermoplastique. 10 - Vide 30 cm passage des gaines. 11 - Dalle flottante avec revêtement thermoplastique 6 cm. 12 - Isolation liège 2 cm. 13 - Dalle pleine B.A. 24 cm. 14 - Revêtement pâte de verre. 15 - Voile B.A. 15 cm. 16 - Polystyrène 2 cm. 17 - Isolation Héraklith 5 cm. 3 - Vue côté Ouest. (Photo : E. Klein). 4 - Coupe sur les amphis et le bâtiment des mathématiques (échelle 0,002 p.m.).



## FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES DE STRASBOURG

P. VIVIEN, P. ELGIN, J. DICK, ARCHITECTES

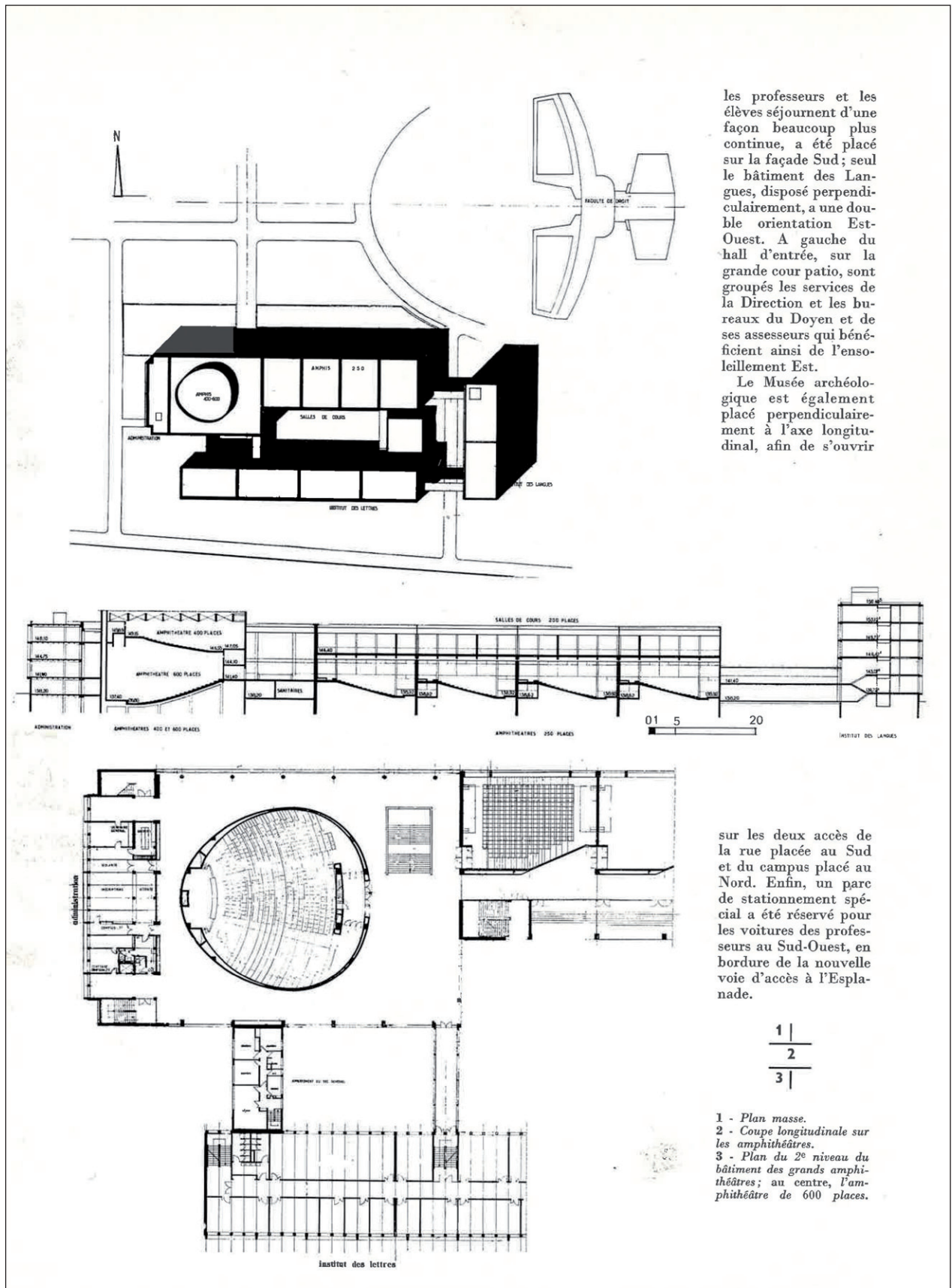
L'étude a été établie conformément au programme pédagogique prévoyant une surface totale de planchers de 17 920 m<sup>2</sup>. Le terrain pratiquement horizontal, situé au centre de l'agglomération strasbourgeoise, est inclus dans l'opération "Esplanade", secteur de l'Université. Il est placé au Sud-Ouest des deux premiers bâtiments universitaires en cours de réalisation. L'entrée principale de la Faculté se fera à partir du campus central, sur l'axe Est-Ouest prévu au plan général. Ce campus, bien qu'accessible exceptionnellement aux voitures, constituera surtout un accès de piétons. Les véhicules seront groupés à la périphérie de l'ensemble universitaire, de telle sorte qu'ils disposent, à proximité des voies d'accès périphériques, des parcs de stationnement indispensables.

Deux passages transversaux ont été prévus pour permettre les migrations des groupes d'étudiants des différentes disciplines appelés à se rendre aux restaurants universitaires qui se trouvent à proximité des terrains de l'Esplanade, au Sud de celle-ci (emplacement de la Cité Universitaire actuelle). L'un de ces passages, à l'Ouest, est placé derrière le grand amphithéâtre, le long de la façade latérale du Musée Archéologique. Il doit ainsi permettre d'organiser des expositions temporaires susceptibles d'intéresser l'ensemble des étudiants qui seront ainsi amenés à les regarder en se rendant à leurs cours et aux restaurants de la Cité Universitaire.

Les données du programme pédagogique, d'une part, les dispositions déjà prises en ce qui concerne la voirie et l'implantation des bâtiments en cours de réalisation, d'autre part, imposaient, à quelques mètres près, l'emplacement de la future Faculté implantée parallèlement à l'axe Est-Ouest dans un terrain assez étroit qui ne permettait pas l'étude de solutions très diverses. En raison de l'importance de l'effectif des étudiants devant utiliser les locaux, et en accord avec le Recteur et le Doyen, l'étude a été orientée vers des bâtiments élevés sur quatre niveaux, évitant l'installation d'ascenseurs. Cependant, afin de demeurer dans les limites des terrains dont il était possible de disposer par la suite, le bâtiment des Langues a été prévu à six niveaux sur rez-de-chaussée.

Devant un grand plan d'eau, à partir d'un hall central sur lequel s'ouvrira le grand amphithéâtre de 600 places qui, en raison de la situation géographique et du rôle dévolu à Strasbourg, doit être équipé d'une installation de traduction simultanée, les différentes sections se répartissent autour de vastes patios intérieurs plantés et décorés de pièces d'eau qui pourront constituer des lieux de détente pour les étudiants. A gauche de l'entrée se trouve réuni l'ensemble des amphithéâtres et des grandes salles de cours qui s'ouvrent sur la façade Nord, alors que l'ensemble des Instituts, où

En haut de page : La Faculté en cours de chantier. (Photo : Heitz).



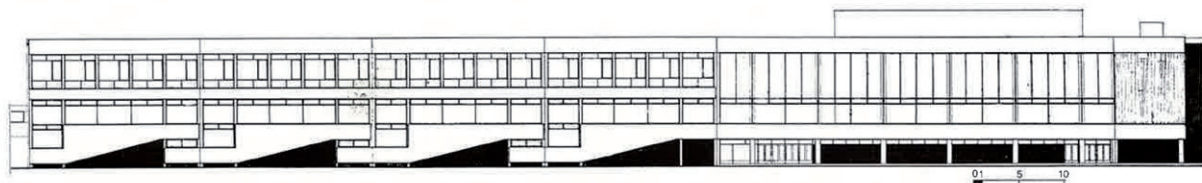
les professeurs et les élèves séjournent d'une façon beaucoup plus continue, a été placé sur la façade Sud; seul le bâtiment des Langues, disposé perpendiculairement, a une double orientation Est-Ouest. A gauche du hall d'entrée, sur la grande cour patio, sont groupés les services de la Direction et les bureaux du Doyen et de ses assesseurs qui bénéficient ainsi de l'ensoleillement Est.

Le Musée archéologique est également placé perpendiculairement à l'axe longitudinal, afin de s'ouvrir

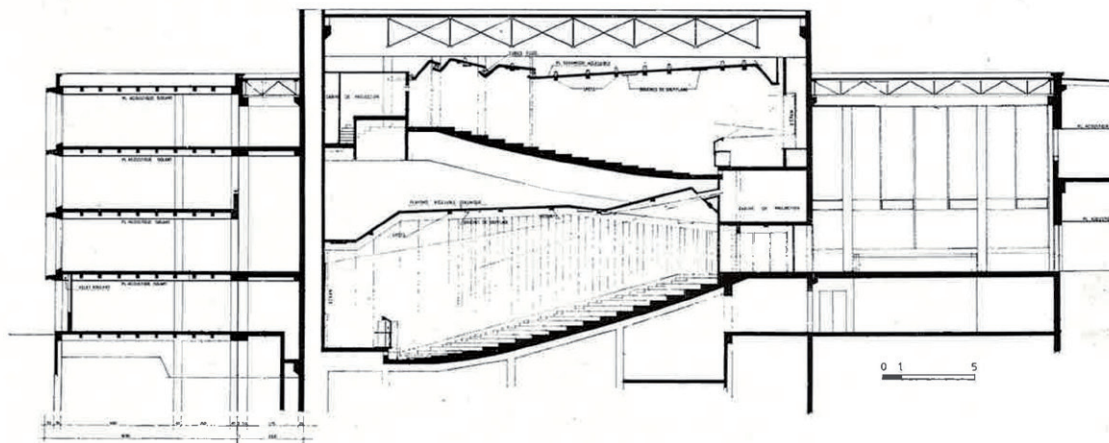
sur les deux accès de la rue placée au Sud et du campus placé au Nord. Enfin, un parc de stationnement spécial a été réservé pour les voitures des professeurs au Sud-Ouest, en bordure de la nouvelle voie d'accès à l'Esplanade.

- 1 |
- 2 |
- 3 |

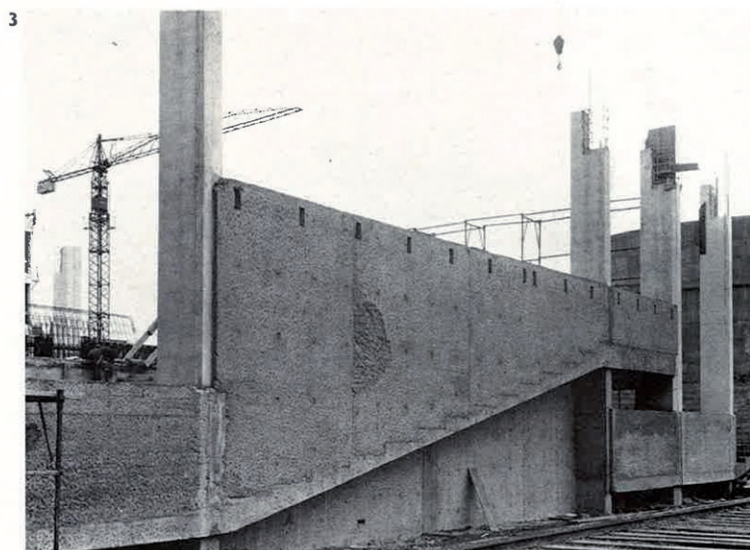
1 - Plan masse.  
 2 - Coupe longitudinale sur les amphithéâtres.  
 3 - Plan du 2<sup>e</sup> niveau du bâtiment des grands amphithéâtres; au centre, l'amphithéâtre de 600 places.



1



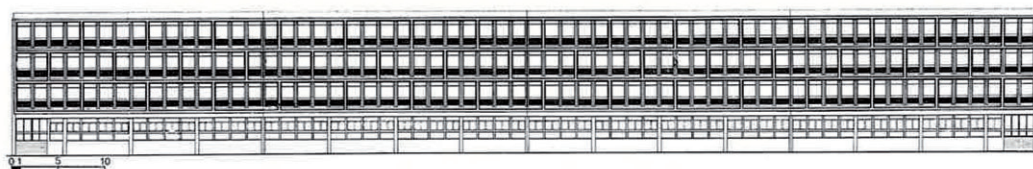
2



3

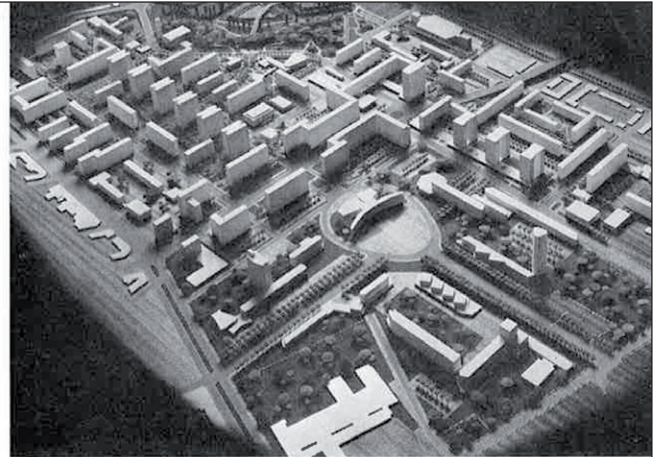
- 1 - Façade du bâtiment des amphithéâtres.  
 2 - Coupe sur les amphithéâtres de 400 et 600 places.  
 3 - Les éléments de façade des amphithéâtres. Ces éléments recevront un enduit lithograni.  
 (Photo : Heitz).  
 4 - Façade Sud de l'Institut des Lettres.

4



## UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

R. HUMMEL,  
ARCHITECTE EN CHEF



1

Les terrains militaires de l'Esplanade de Strasbourg représentaient une superficie d'environ 75 ha qui ont été affectés en partie à une zone d'habitations prévue pour 4 000 logements et en partie à un secteur universitaire.

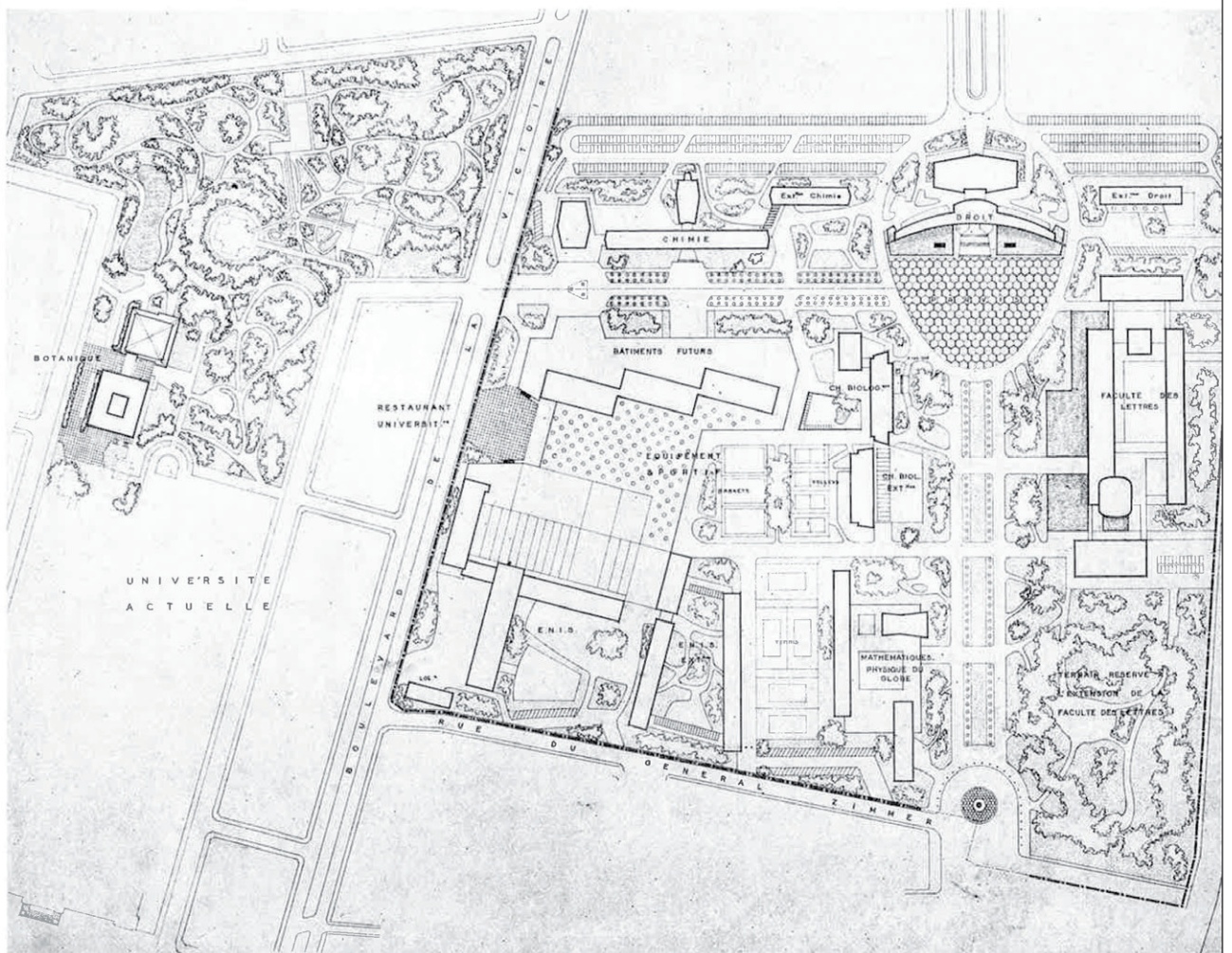
Le secteur universitaire, d'une surface d'environ 17 ha, vient en extension de l'Université actuelle dont la réalisation date de l'occupation allemande après la guerre de 1870.

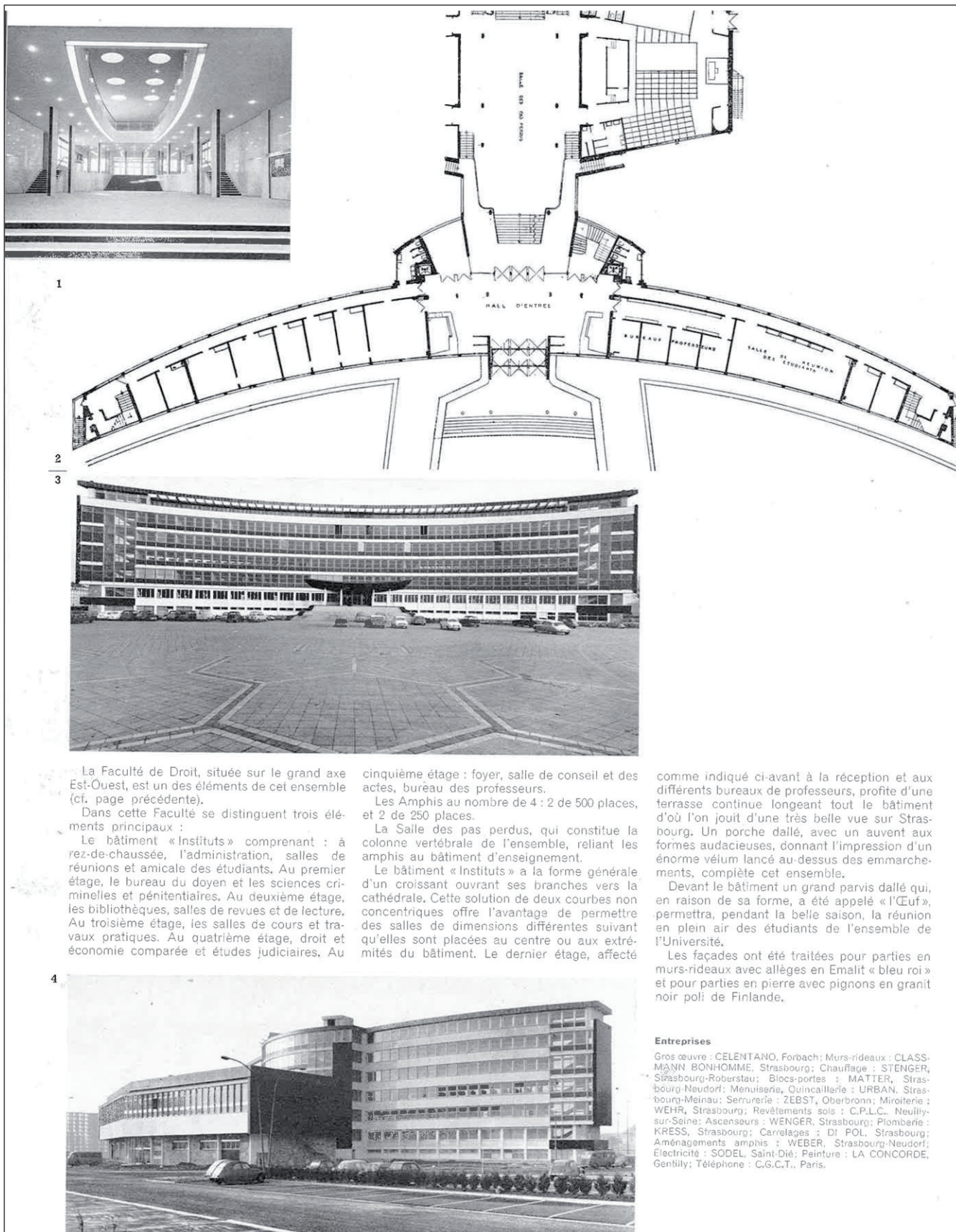
Sur ce terrain de 17 ha, relativement petit en fonction des nombreux bâtiments prévus, il a été recherché une composition assez dense avec des constructions hautes.

1 Maquette de l'opération esplanade (étude ancienne montrant l'implantation de l'Université dans la zone d'habitations).

2 Plan-masse de l'Université de Strasbourg.

2





La Faculté de Droit, située sur le grand axe Est-Ouest, est un des éléments de cet ensemble (cf. page précédente).

Dans cette Faculté se distinguent trois éléments principaux :

Le bâtiment « Instituts » comprenant : à rez-de-chaussée, l'administration, salles de réunions et amicale des étudiants. Au premier étage, le bureau du doyen et les sciences criminelles et pénitentiaires. Au deuxième étage, les bibliothèques, salles de revues et de lecture. Au troisième étage, les salles de cours et travaux pratiques. Au quatrième étage, droit et économie comparée et études judiciaires. Au

cinquième étage : foyer, salle de conseil et des actes, bureau des professeurs.

Les Amphis au nombre de 4 : 2 de 500 places, et 2 de 250 places.

La Salle des pas perdus, qui constitue la colonne vertébrale de l'ensemble, reliant les amphis au bâtiment d'enseignement.

Le bâtiment « Instituts » a la forme générale d'un croissant ouvrant ses branches vers la cathédrale. Cette solution de deux courbes non concentriques offre l'avantage de permettre des salles de dimensions différentes suivant qu'elles sont placées au centre ou aux extrémités du bâtiment. Le dernier étage, affecté

comme indiqué ci-avant à la réception et aux différents bureaux de professeurs, profite d'une terrasse continue longeant tout le bâtiment d'où l'on jouit d'une très belle vue sur Strasbourg. Un porche dallé, avec un auvent aux formes audacieuses, donnant l'impression d'un énorme vélum lancé au-dessus des emmarchements, complète cet ensemble.

Devant le bâtiment un grand parvis dallé qui, en raison de sa forme, a été appelé « l'Œuf », permettra, pendant la belle saison, la réunion en plein air des étudiants de l'ensemble de l'Université.

Les façades ont été traitées pour parties en murs-rideaux avec allèges en Enalite « bleu roi » et pour parties en pierre avec pignons en granit noir poli de Finlande.

**Entreprises**

Gros œuvre : CELENTANO, Forbach; Murs-rideaux : CLASS-MANN BONHOMME, Strasbourg; Chauffage : STENGER, Strasbourg-Roberstau; Blocs-portes : MATTIER, Strasbourg-Neudorf; Menuiserie, Quincaillerie : URBAN, Strasbourg-Meinau; Serrurerie : ZEBST, Oberbronn; Mirroiterie : WEHR, Strasbourg; Revêtements sols : C.P.L.C., Neuilly-sur-Seine; Ascenseurs : WENGER, Strasbourg; Plomberie : KRESS, Strasbourg; Carrelages : DJ. POL, Strasbourg; Aménagements amphis : WEBER, Strasbourg-Neudorf; Électricité : SODEL, Saint-Dié; Peinture : LA CONCORDE, Gentilly; Téléphone : C.G.C.T., Paris.

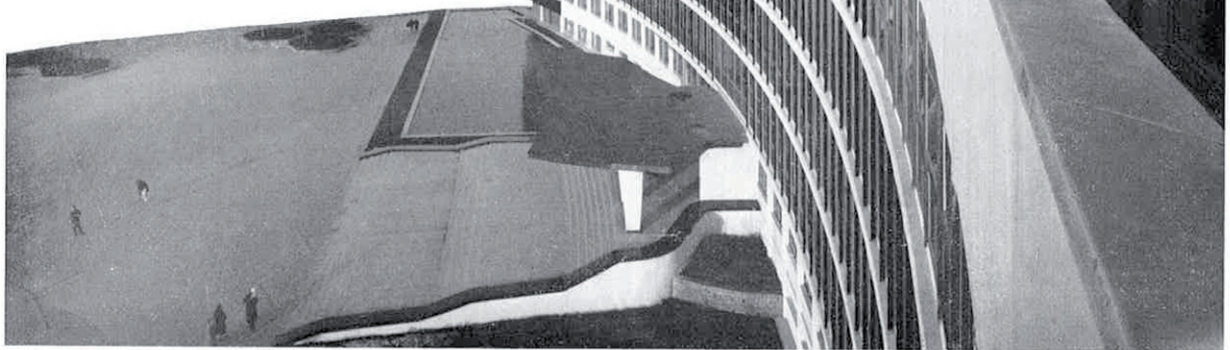


## FACULTÉ DE DROIT DE STRASBOURG

R. HUMMEL, ARCHITECTE

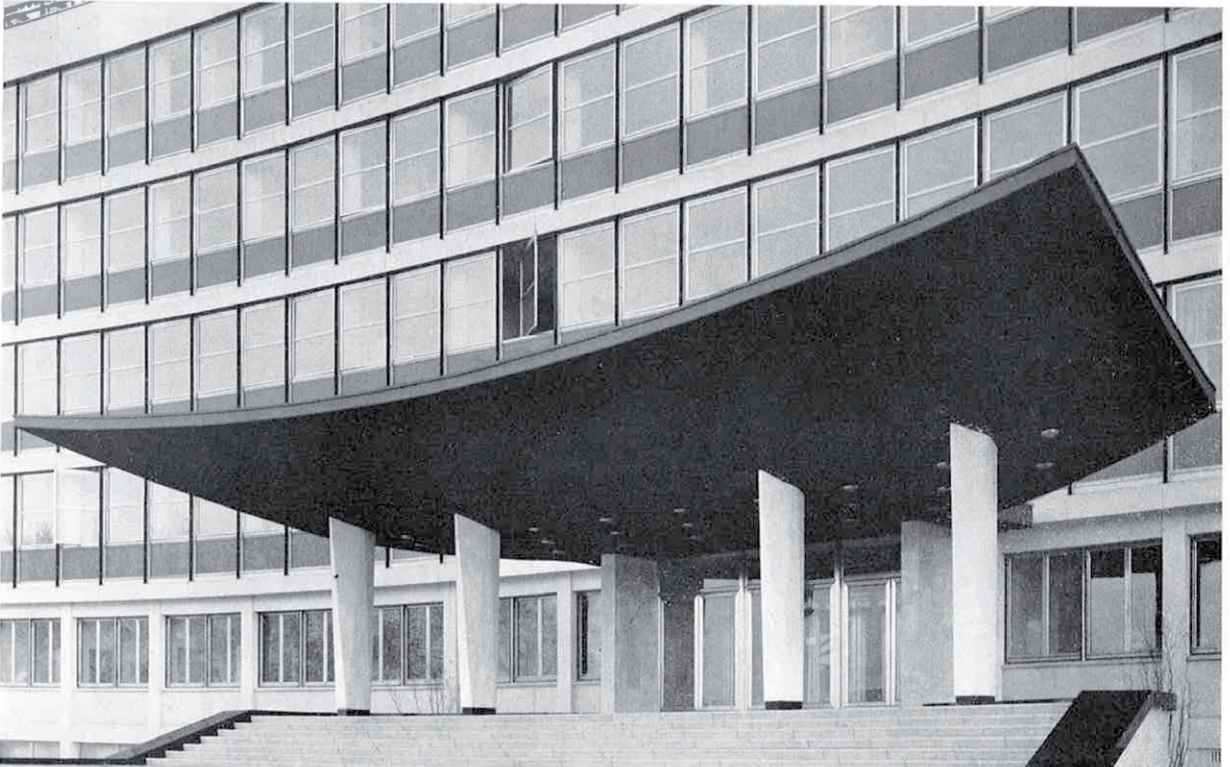
A. WEINSTEIN et M. BURETIN, COLLABORATEURS.

- 1 Salle des pas perdus. Revêtement du sol et des murs en marbre blanc de Carrare.
  - 2 Rez-de-chaussée de l'ensemble de la Faculté. Échelle 0,002 p. m.
  - 3 Façade principale de la Faculté avec son parvis.
  - 4 Façade côté amphithéâtre.
  - 5 Vue de la terrasse supérieure au droit de la salle de conseil et du foyer des professeurs.
  - 6 Auvent de la façade principale avec emmarchements d'accès au porche d'entrée.
- (Photos Heitz.)



5

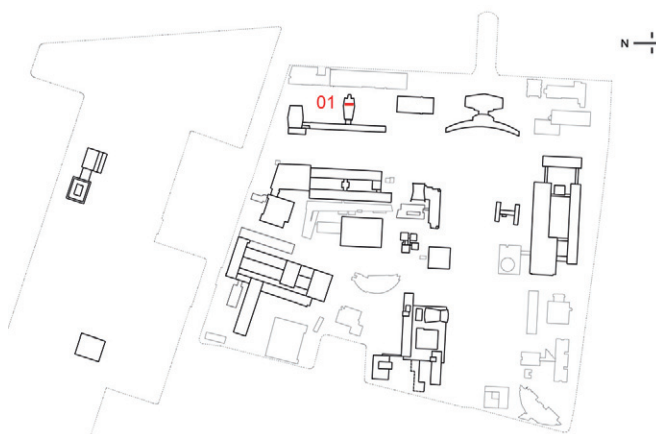
6



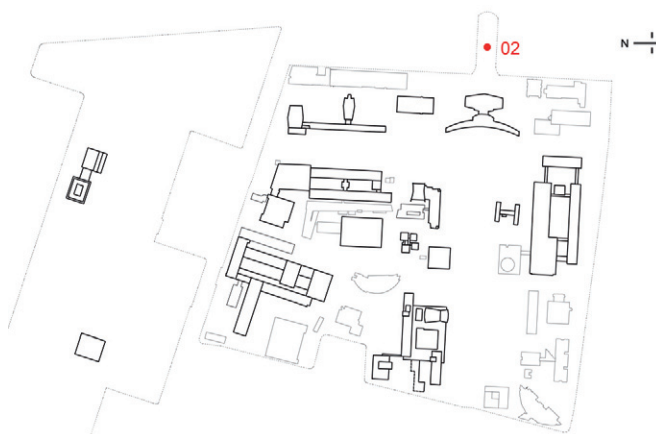
*Techniques et Architecture*, n°7-8, 1953.

# ŒUVRES D'ART

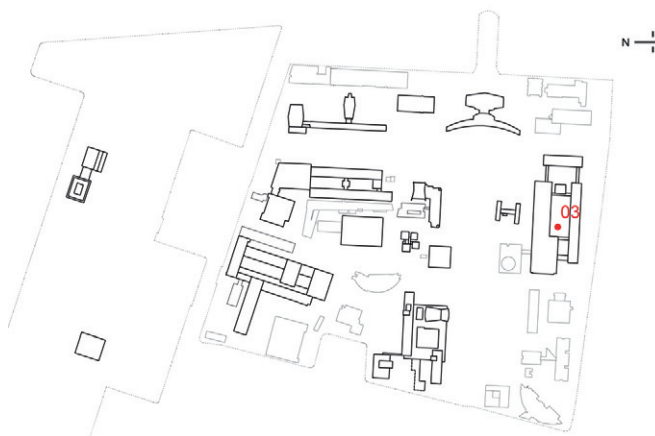
ROBERT WOGENSKY, *Sans Titre*, tapisserie, 1963 – 01



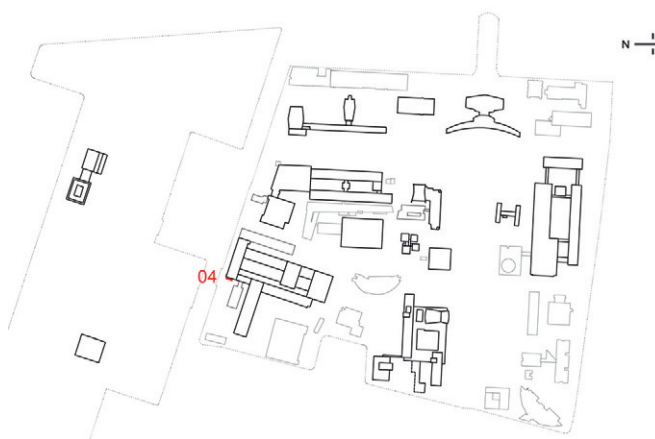
FRANÇOIS CACHEUX, *Athéna*, sculpture, s.d. – 02



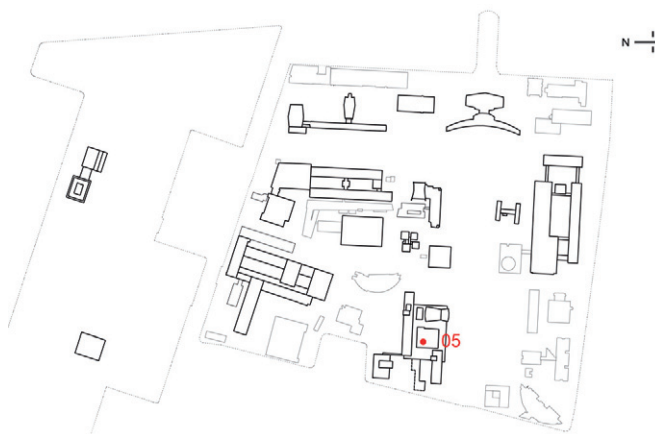
ETIENNE HAJDU, *Sans Titre*, sculpture, 1972 – 03



INCONNU, *Sans Titre*, Bas-relief en pignon de l'INSA, s.d. – 04



FRANÇOIS STAHL, *Sans Titre*, Sculpture totem, s.d. – 05





# INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

---

- \_ CARTE DES SECTEURS ET  
CARTE DE DATATION DES IMMEUBLES
  
- \_ CARTE DES ENSEMBLES ARCHITECTURAUX  
ET PAYSAGERS ET CARTE DE LOCALISATION  
DES ŒUVRES D'ART
  
- \_ FICHES PAR ENSEMBLE ET PAR BÂTIMENT

## SECTEURS, BÂTIMENTS, ENSEMBLES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS ETUDIÉS

---

Le campus de l'Esplanade occupe un grand îlot entre le boulevard de la Victoire au nord, le quartier de la Krutenau à l'ouest, le quartier d'habitation de l'Esplanade à l'est et au sud.

Quatre secteurs d'études ont été d'abord délimités suivant un itinéraire partant de l'ancien campus pour revenir à celui-ci. Le secteur A n'est séparé de l'emprise de l'université créée sous l'occupation allemande après 1870, que par l'avenue de la Victoire. L'actuelle rue Blaise Pascal permet de pénétrer dans le quartier universitaire étudié et constitue la limite ouest de ce premier secteur. On y voit notamment les deux premiers bâtiments inaugurés en 1963 et 1962 : l'ensemble pédagogique et de recherche consacré à la Chimie et la Faculté de Droit. Le secteur B se situe dans le prolongement du secteur A et se retourne suivant les rue de Rome et du Maréchal Juin. Il est occupé notamment dans sa partie Est par les bâtiments de l'ancienne faculté de Lettres et Sciences humaines inaugurée en 1966, connus aujourd'hui sous le nom de Patio. En revenant vers l'ancien campus, on trouve le secteur C de l'autre côté de l'avenue René Descartes, autre voie qui permet de pénétrer à l'intérieur du quartier universitaire. On y remarque notamment l'ensemble des bâtiments des Instituts de Mathématique et de Physique du Globe, ainsi que l'Institut de Physiologie, Chimie Biologie. Le secteur D rassemble les bâtiments de l'INSA qui sont tournés vers le quartier de la Kruthenau à l'ouest. Deux bâtiments sont situés hors secteurs : l'Institut de Botanique et l'extension de l'Institut de Physique. Construits par les mêmes architectes et dans le même temps que les bâtiments localisés sur les anciens terrains militaires de l'Esplanade, ils appartiennent au même projet de modernisation et d'extension de l'université de Strasbourg mené au début des années 1960.

Des voies, des allées, des passages ont été créés ; des continuités bâties ou fonctionnelles ont été formées ; des paysages se sont développés : on peut aujourd'hui déterminer 6 ensembles urbains et paysagers ayant chacun son caractère propre.

### ENSEMBLE 01

C'est la partie Est du campus historique à côté de laquelle, au sud, a été établi le campus de l'Esplanade. Dans le dernier plan masse dessiné par Roger Hummel, il est intégré au nouvel ensemble universitaire. Aux marges de l'ancien jardin botanique, cet ensemble comprend notamment le nouvel Institut de botanique.

### ENSEMBLE 02

Il est constitué par l'équerre des deux voies fondatrices (Blaise Pascal nord-sud et René Descartes est-ouest), à la fois organisation interne du nouveau campus et liaisons avec la ville (boulevard de la Victoire et campus historique au nord, Krutenau à l'ouest), ainsi que par la faculté de Droit, son point focal.

### ENSEMBLE 03

Il constitue la façade est du bras droit de l'équerre fondatrice (rue Blaise Pascal), avec la faculté de Chimie et le centre de Neurochimie pensés au départ comme un ensemble cohérent.

Îlot bordé par la rue Blaise Pascal, le boulevard de la Victoire et l'allée du Général Rouvillois.

### ENSEMBLE 04

Il constitue la façade ouest du bras droit de l'équerre fondatrice (rue Blaise Pascal) en liaison avec la ville, avec l'institut Lebel, la bibliothèque Blaise Pascal, le CROUS et le CSU, pensés au départ comme un ensemble cohérent, articulation entre l'axe monumental et l'INSA.

Récemment, l'ISIS est venu marquer l'inflexion de l'allée Gaspard Monge vers le sud.

Îlot bordé par la rue Blaise Pascal, le boulevard de la Victoire, l'allée Gaspard Monge et l'allée Konrad Roentgen.

### ENSEMBLE 05

Il constitue la première partie de la façade nord du bras gauche de l'équerre fondatrice (rue René Descartes), avec l'IPCB et IBMC, pensés au départ comme un ensemble cohérent et paysager face à la faculté de Droit.

Îlot bordé par la rue Blaise Pascal, la rue René Descartes, l'allée Gaspard Monge et l'allée Konrad Roentgen.

### ENSEMBLE 06

Il constitue la façade sud du bras gauche de l'équerre fondatrice (rue René Descartes) en liaison avec la ville, avec le Patio – faculté de Lettres, puis des ajouts, des extensions et de nouveaux bâtiments poussés au fil des années de façon un peu disparate mais reliés par l'allée Denis Diderot.

Îlot bordé par la rue René Descartes, la rue Pierre Montet et la rue de Rome.

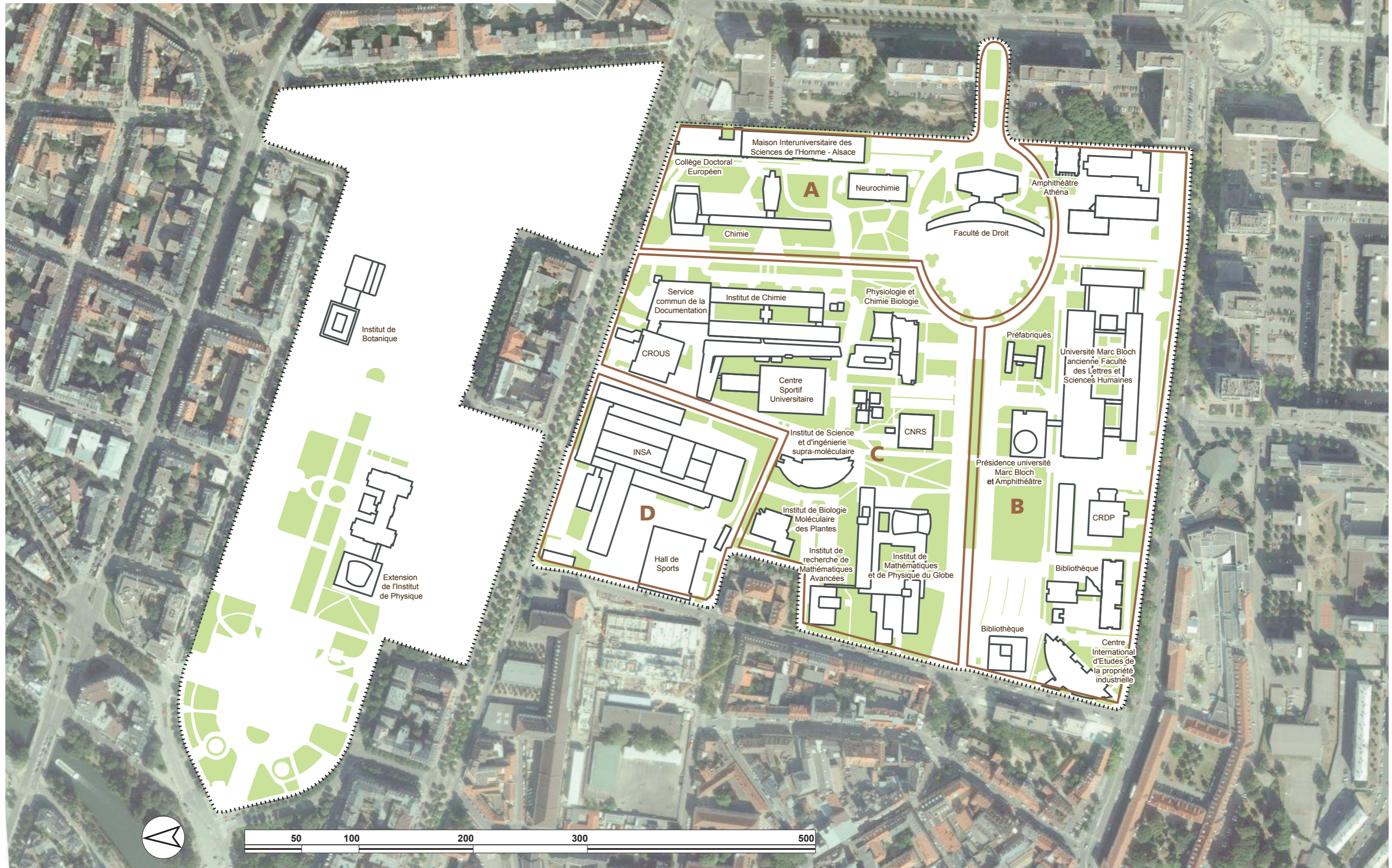
Au Nord-ouest de la rue René Descartes sont installés l'ancien Institut de mathématique et de physique du Globe (aujourd'hui UFR Mathématique/Informatique et Observatoire des sciences de la Terre) ainsi que l'IRMA construit dans les années 1960 sous la direction de l'architecte Bertrand Monnet. Ces deux bâtiments sont étudiés isolément. Leur environnement ayant été modifié depuis l'origine.

Les terrains sur lesquels les différentes constructions de l'INSA ont pris place depuis 1959 n'ont pas fait l'objet d'une fiche ensemble pour la même raison.

A l'est du campus de l'Esplanade, les bâtiments et les terrains au contact du grand ensemble d'habitation dessiné par l'architecte Stoskopf, aménagés dans les années 1990-2000 postérieurement à la limite historique fixée, n'ont pas non plus été étudiés.

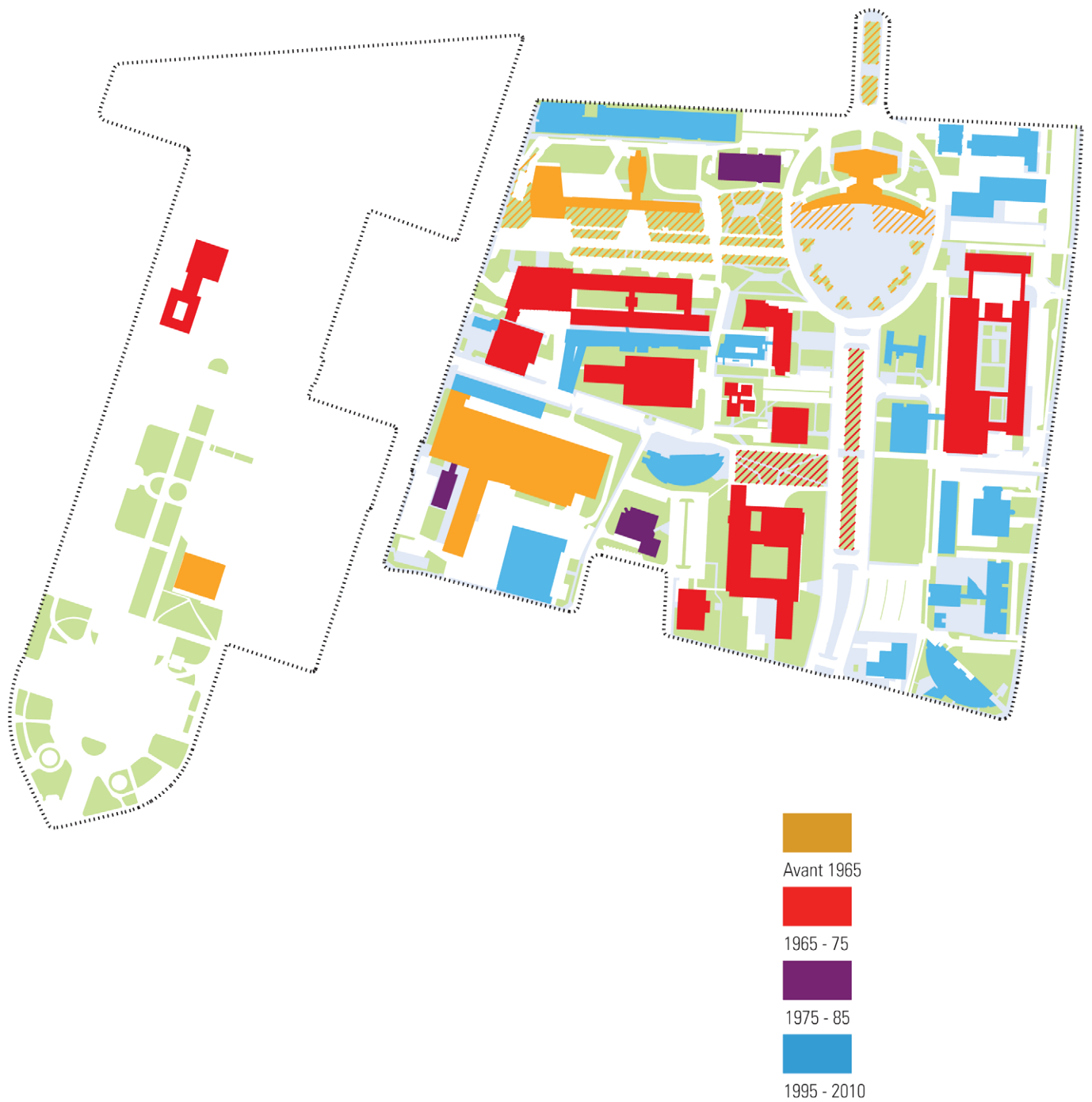
# CAMPUS DE STRASBOURG - ESPLANADE

Plan guide (secteurs et bâtiments)



# CAMPUS DE STRASBOURG - ESPLANADE

## Plan des datations







# CAMPUS DE STRASBOURG - ESPLANADE

## Les bâtiments et ensembles architecturaux et paysagers étudiés

En bleu, la numérotation des ensembles renvoie aux fiches d'inventaire «ensembles».  
En rouge, la numérotation renvoie aux fiches «bâtiments».



# CAMPUS DE STRASBOURG - ESPLANADE

## Localisation des œuvres d'art



1. Robert Wogensky, *Sans titre*, tapisserie, 1963.
2. François Cacheux, *Athéna*, sculpture, s.d.
3. Etienne Hajdu, *Sans titre*, statue, 1972.
4. Inconnu, *Sans titre*, bas-relief en pignon de l'INSA, s.d.
5. François Stahly, *Sans titre*, sculpture-totem, s.d.



# FICHES PAR ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER



## FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°01

## IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 01

Dates des relevés : 09/10

Bâtiments concernés : n° 01 et 02

## SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Campus historique, face au campus de l'Esplanade de l'autre côté du boulevard de la Victoire, dans lequel prennent place deux bâtiments "modernes" : l'Extension de l'Institut de Physique en 1963 et l'Institut de Botanique en 1967

Parc d'environ 10 hectares autour duquel sont disposés les différents instituts, comprenant à l'Ouest le Palais de l'Université et à l'Est le jardin botanique et l'Observatoire

Présence d'œuvre d'art  
Autre/ spécificités

## AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle : Campus historique

Date de conception : 1875-1878

Architecte ou Maître d'œuvre : Hermann EGGERT

Date de construction : 1884-1889

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :

## ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Ensemble très unitaire d'édifices du campus historique	Ensemble très unitaire d'édifices autour d'un vaste parc, dessiné par Hermann Eggert  Construction en 1963 d'une extension de l'Institut de Physique, en 1967 de l'Institut de Botanique, à l'alignement des bâtiments et des îlots existants

## ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Bon état général, à l'exception de l'Institut de Botanique

## POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Entretien des édifices dans l'esprit d'origine  
Rénovation de l'Institut de Botanique dans l'esprit d'origine

## ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

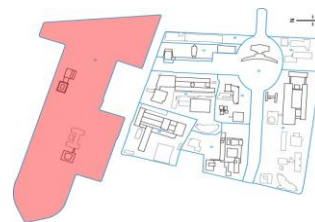
ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Ensemble paysager remarquable, comprenant le magnifique jardin botanique dans sa partie Est	Ensemble paysager unitaire

## ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Bon état général

## POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Créer des liaisons plus évidentes avec le campus de l'Esplanade



## INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Édifices du 19<sup>e</sup> siècle, Institut de Botanique  
Parc central et principalement le jardin botanique

## INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- **Ensemble de qualité**
- Ensemble banal

Commentaires :

Le campus historique constitue un ensemble urbain et paysager remarquable, avec un patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle à mettre en valeur (Institut de Botanique) et des liaisons à renforcer avec le campus de l'Esplanade

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°02

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 02

Dates des relevés : 09/10

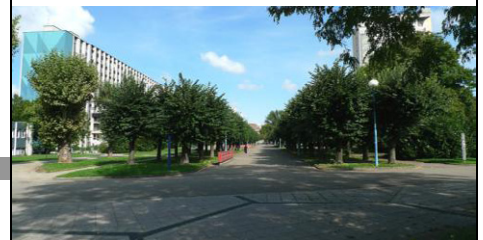
Bâtiment concerné : n° 05

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Figure de base du campus de l'Esplanade, l'équerre constituée par les rues René Descartes (Est-Ouest) et Blaise Pascal (Nord-Sud) se croisant sur le parvis de la Faculté de Droit

La rue René Descartes est prolongée à travers le hall de la Faculté de Droit vers la place d'Athènes



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle :

Date de conception :

1959-62

Architecte ou Maître d'œuvre : G.STOSKOPF, R.HUMMEL

Date de construction :

1962-67

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Faculté de Droit, un des bâtiments phares de la création du campus de l'Esplanade	Faculté de Droit, livrée en 1962, classée Patrimoine du XX <sup>e</sup> siècle en 2005

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Bon état général	Programme de mise aux normes

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Mail constitué d'un quadruple alignement d'arbres rue Blaise Pascal, mail constitué d'un double alignement d'arbres rue René Descartes Bel ensemble paysager entre la Faculté de Droit et le Centre de Neurochimie Implantation régulière de lampadaires boules à l'échelle des arbres des mails Parvis très minéral devant la Faculté de Droit Grands panneaux signalétiques directionnels sur les cheminements	Mails conservés en assez bon état La voiture a occupé de plus en plus de place au fil des années Neutralisation de voies automobiles pour les piétons et vélos et installation de parkings à vélos Les lampadaires boules ont été remplacés dans bien des cas par des lampadaires ne respectant pas l'échelle ni l'esprit d'origine Parvis très minéral devant la Faculté de Droit Signalétique sur les bâtiments, dégradée dans le temps et remplacée dans les années 2000 par les panneaux en place aujourd'hui

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Etat général correct, envahi par la voiture Disparité des lampadaires	Mettre en valeur les mails existants Déplacer les voitures hors du campus  Végétaliser plus massivement ces deux axes fédérateurs du campus, ainsi que le parvis de la Fac de Droit Remettre l'ensemble des lampadaires en cohérence avec l'échelle et l'esprit d'origine  Améliorer les liaisons avec la ville et le campus historique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Faculté de Droit

Mails d'arbres des rues René Descartes et Blaise Pascal

Quelques beaux arbres isolés

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable

- Ensemble de qualité

- Ensemble banal

Commentaires :

Ensemble générateur du campus de l'Esplanade, organisation interne centrée sur la Faculté de Droit et liaison avec la ville (boulevard de la Victoire au Nord, Krutenau à l'Ouest, place d'Athènes à l'Est)

A mettre en valeur



FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°03

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 03

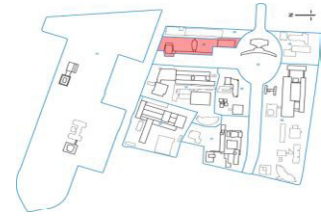
Dates des relevés : 09/10

Bâtiment concerné : n° 03 , n° 04

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

A l'extrémité Nord-Est, en liaison directe avec le boulevard de la Victoire, en résonance avec le campus historique, en liaison directe avec les nouveaux bâtiments CDE et MISHA



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle :

Date de conception : 1959-62

Architecte ou Maître d'œuvre : R. HUMMEL

Date de construction : 1962-77

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Faculté de Chimie, un des bâtiments phares de la création du campus de l'Esplanade	Des problèmes de sécurité ont rendu inutilisable la tour de la Faculté de Chimie, le reste du bâtiment fonctionne normalement
Centre de Neurochimie, bâtiment beaucoup plus banal	

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Tour de chimie aujourd'hui inutilisée	Gros potentiel de transformation pour la Tour de chimie
Autres bâtiments normalement entretenus	Rénovation des bâtiments dans l'esprit d'origine

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Faculté de Chimie

Beaux espaces verts autour de la Faculté de Chimie  
Quelques beaux arbres isolés

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Beaux espaces verts en périphérie de la Faculté de Chimie, qui se détache ainsi d'un soubassement végétal	Espaces verts

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- **Ensemble de qualité**
- Ensemble banal

Commentaires :

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Bon état général	Mise en valeur

Ensemble tenu par la Faculté de Chimie, bâtiment phare du campus, environné de beaux espaces verts

Centre de Neurochimie beaucoup plus banal, bien que pensé originellement intégré à l'ensemble bâti de la Chimie, mais environné de beaux espaces verts  
A mettre en valeur

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°04

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 04

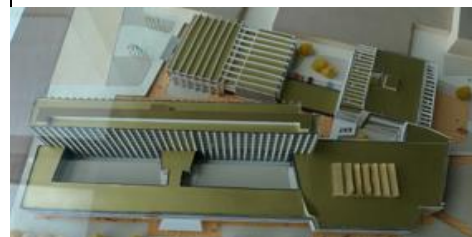
Dates des relevés : 09/10

Bâtiment concerné : n° 06 , n° 07 , n° 11, n° 12

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Ensemble situé à l'articulation entre la rue Blaise Pascal, le boulevard de la Victoire et l'allée Gaspard Monge



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle :

Date de conception :

1959-62

Architecte ou Maître d'œuvre : R. HUMMEL

Date de construction :

1967-69

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Ensemble bâti dense apparaissant plutôt, à l'exception de sa façade sur la rue Blaise Pascal, comme une succession d'arrières assez hétéroclite

Ensemble unitaire constitué de l'Institut Lebel, de la Bibliothèque, du CROUS et du Centre Sportif, entre la rue Blaise Pascal et l'allée Gaspard Monge, menant au cœur du campus sur des terrains de sport

Institut Lebel à mettre en valeur, Bibliothèque surélevée à démolir, CROUS transformé en patchwork

Densification du bâti : Bibliothèque surélevée, CROUS étendu, ajout d'un autopont à l'arrière de l'Institut Lebel, construction du bâtiment de l'ISIS

L'ISIS (C. Vasconi architecte) vient marquer l'inflexion de l'allée Gaspard Monge vers la rue René Descartes et relever la qualité architecturale de cet ensemble



ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Etat d'usage

Travail de réunification des éléments bâtis

Multiples transformations et ajouts

Renforcer la liaison avec la ville, surtout au niveau de la Bibliothèque (ou du bâtiment venant le remplacer)  
Rénovation des bâtiments dans l'esprit d'origine

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Allée vélo très minérale devant l'Institut Lebel et la Bibliothèque, espace "arrière" en contrebas devant la Bibliothèque sur le boulevard de la Victoire (avec quelques beaux arbres)

Réaménagement du parvis du CROUS (avec extension du bâtiment) sur le boulevard de la Victoire

L'allée Gaspard Monge, très minérale et envahie par l'automobile, ressemble plus à une voie de service qu'à une allée de campus

Création de stationnements vélos devant l'Institut Lebel et la Bibliothèque

Pauvreté de la clôture de l'INSA

Remplacement des lampadaires d'origine allée Gaspard Monge

Les deux bâtiments du 20<sup>e</sup> siècle dignes d'intérêt encore aujourd'hui sont l'Institut Lebel (côté Blaise Pascal) et le CSU

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de bonne qualité
- **Ensemble banal**

Commentaires :

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Etat d'usage

Espaces minéraux plutôt que plantés

Déplacement des parkings hors du campus

Réfection de la façade du terrain de l'INSA sur l'allée Gaspard Monge  
Végétalisation et plantations

Pensé comme une pièce unitaire et cohérente, constituant la façade du campus sur le boulevard de la Victoire et l'articulation entre la Faculté de Chimie et l'INSA, cet ensemble a été malmené par des transformations, des ajouts intempestifs et l'envahissement de l'automobile A reconquérir

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°05

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 05

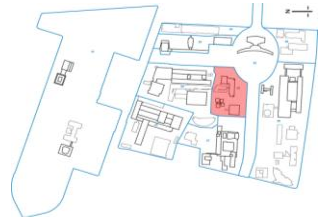
Dates des relevés : 09/10

Bâtiment concerné : n° 08 , n° 13

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

A la croisée des axes, face à la Faculté de Droit, entre la rue Blaise Pascal et la rue René Descartes



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle :

Date de conception : 1959-62

Architecte ou Maître d'œuvre : R. HUMMEL

Date de construction : 1962-73

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>Faible densité bâtie</p> <p>Bâtiments tournés vers le cœur du campus, sur la rue Descartes (entrées principales)</p> <p>Les serres à l'arrière de l'IBMC et l'extension arrière de l'IPCB établissent une hiérarchie entre la façade rue et le "cœur d'îlot"</p> <p>La façade de l'IBMC est couverte de vigne vierge</p>	<p>Ensemble bâti de faible densité dans un environnement très végétal</p> <p>Construction de serres à l'arrière de l'IBMC</p> <p>Extension à l'arrière de l'IPCB en 2006</p> <p>La plantation de vigne vierge sur les façades de l'IBMC a changé radicalement la perception de l'édifice</p>



ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Bon état général

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Rénovation des bâtiments dans l'esprit d'origine

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Espace planté devant l'IPCB le long de la rue Blaise Pascal  
 Espace planté autour des serres de l'IBMC  
 Végétalisation de la façade de l'IBMC

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>Larges parvis et espaces verts côté rue Descartes</p> <p>Bel espace planté devant l'IPCB vers la Faculté de Droit</p> <p>Ensemble bien végétalisé et planté</p> <p>Le parking relié à la rue Descartes entre les deux bâtiments perturbe l'ensemble végétal</p> <p>Cœur bien végétalisé et planté autour des serres</p>	

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- **Ensemble de qualité**
- Ensemble banal

Commentaires :

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Bon état général

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Suppression du parking entre les deux bâtiments

Bel ensemble paysager au cœur du campus à mettre en valeur

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°06

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 06

Dates des relevés : 09/10

Bâtiment concerné : n° 09 , n° 10

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Ensemble situé en limite Sud du campus, en face de la Faculté de Droit, le long de la rue Descartes côté campus et le long de la rue de Rome côté ville



AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle :

Date de conception : 1959-62

Architecte ou Maitre d'œuvre : R. HUMMEL

Date de construction : 1964-2010

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Le Patio (Faculté de Lettres) avec son extension dans des préfabriqués et des bâtiments récents : CRDP, Atrium, Portique, Escarpe et Bibliothèque

Ensemble tenu à l'origine par le bâtiment de la Faculté de Lettres, le Patio, avec un grand espace vert, réserve pour une extension de la Faculté de lettres

Ensemble quelque peu hétéroclite de bâtiments construits au fil des années, jusqu'au bâtiment de la Présidence livré en 2010

Construction d'une première tranche entre 1966 et 1995, le long de la rue de Rome ; d'une seconde tranche depuis 1995, le long de la rue Descartes

Ces nouveaux bâtiments sont organisés le long d'une allée Est-Ouest continue de la rue Pierre Montet au Patio, l'allée Denis Diderot



ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Etat d'usage  
Ajout de nombreux bâtiments

Démolition des préfabriqués et remplacement par des bâtiments de qualité  
Rénovation des autres bâtiments dans l'esprit d'origine

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Important parc de stationnement à l'entrée Ouest du campus (accès par rue Descartes), à côté du terrain de foot engazonné

Espace vert le long de la rue Descartes et à l'arrière du Patio (réserve pour une extension)

Nombreux parkings aménagés entre les bâtiments

Nombreux parkings et bâtiments construits sur l'emprise des espaces plantés prévus à l'origine

Panneaux signalétiques directionnels

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Bâtiment Le Patio

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
- Ensemble de bonne qualité
- **Ensemble banal**

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Etat d'usage, espaces minéraux plutôt que plantés

Déplacement des parkings et des circulations automobiles hors du campus, végétalisation et plantations

Commentaires :

Espace très important du campus, bordant l'axe Est-Ouest et appuyé en grande partie sur un bâtiment phare, le Patio

Cet ensemble n'est pas aujourd'hui à la hauteur du campus de l'Esplanade et doit être reconquis

## FICHES PAR BÂTIMENT

## FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°01

## IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : INSTITUT DE BOTANIQUE

Adresse : 28, rue Goethe 67000 Strasbourg

Dates des relevés - ext : 09/10

- int : 09/10

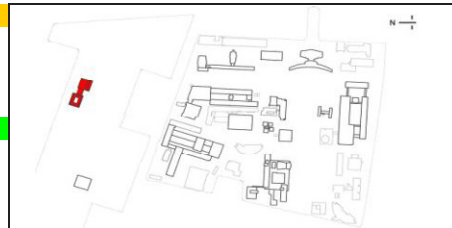
Affectataire : UDS

## SITUATION SUR LE CAMPUS

Bâtiment situé dans le campus historique et plus précisément dans le jardin botanique

Trois accès possibles : depuis la rue Goethe, depuis le jardin botanique et depuis la rue de l'Université

Parc de stationnement sur le côté Ouest de l'édifice



## NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Institut de Botanique

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : R. HUMMEL,

Date de construction :

A. KRONENBERGER architecte d'opération

Date d'inauguration :

Autre intervenant remarquable

1967

Programme d'origine :

Institut de Botanique / Bâtiment d'enseignement et de recherche associé à un bâtiment de serres

et comprenant un amphithéâtre

Occupation actuelle : occupation complète du bâtiment, selon programme d'origine

## DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

## ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Plot rectangulaire de 5 niveaux sur pilotis de 2 niveaux et coiffé d'un niveau de serres sur la toiture terrasse. Ce bâtiment est relié à un second bâtiment R+1, d'enseignement et de serres, par un petit volume à RDC constituant la séquence d'entrée. Bâtiment principal en ossature béton avec double peau de brise-soleil en aluminium horizontaux, orientables et repliables, permettant la modulation de la lumière sur les façades Sud, Est et Ouest du plot.

Jardinière béton en bandeau filant à chaque étage du plot côté Nord.

Menuiseries extérieures bois et simple vitrage, fenêtres horizontales en bande. Allèges en pâte de verre noire. Second bâtiment constitué de serres en structure aluminium et simple vitrage.

## ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Système de brise-soleil vétuste sur les 3 façades du plot - mécanisme obsolète et non entretenu. Jardinières de la façade Nord non utilisées.

Structure pilotis béton en bon état sans désordre apparent. Pâte de verre des allèges en bon état.

Vitrage et structure des serres dégradés.

Ajout ponctuel et malheureux de volets roulants à l'extérieur de certaines baies.

## POTENTIEL DE TRANSFORMATION

**ventilation climatisation chauffage**

Rénovation du système de brise-soleil

**isolation**

Isolation extérieure semble très difficile (volume du plot, pâte verre, structure double peau).

Menuiseries extérieures en bois et simple vitrage à remplacer en conservant le dessin d'origine.

**accessibilité handicapés**

Emmarchement depuis la rue Goethe, étude fine de l'accessibilité à réaliser.

autres



Photos complémentaires sur format numérique

## INTERET PATRIMONIAL

Éléments remarquables :

**Façades**

Principe du volume soulevé, dessin des pilotis, double peau continue sur trois façades constituée de brise-soleil mobiles, jardinière en bandeau sur la façade Nord.

**Intérieur**

Sol du hall et des circulations, amphithéâtre, serres en toiture.

**Espaces libres**

Très grand potentiel de l'atrium central.

## INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

**- Edifice remarquable**

- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

Edifice très innovant pour l'époque, avec un traitement différencié de ses façades, en double peau, et la création d'un vide central, malheureusement inachevé. Pourrait être réhabilité et actualisé afin d'en faire un bâtiment manifeste de l'architecture écologique.

## DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

## ETAT D'ORIGINE

**Espaces intérieurs :****Description des espaces d'accueil et de circulation**

Espace d'accueil généreux avec traitement soigné des matériaux utilisés.

**Équipements ou espaces remarquables**

Serres au dernier niveau du bâtiment principal.  
Brise-soleil.

**Mode d'éclairage naturel et artificiel**

Eclairage naturel abondant contrôlé depuis l'intérieur par un système de brise-soleil horizontaux mobiles en aluminium.

**Sols**

Dalles comblanchien de très grandes dimensions en opus incertum dans les espaces de circulation et le Hall.

Plafonds

**Espaces intérieurs non construits :**

Atrium, au-dessus du grand amphithéâtre, inexploité. Espace certainement inachevé par manque de moyens financiers.

## ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Intérieur de l'édifice sain, sans pathologie apparente liée à des problèmes d'étanchéité ou d'humidité. Etat d'usage normal, manque d'entretien pour certaines parties (serres).

## POTENTIEL DE TRANSFORMATION

**ventilation climatisation chauffage**

Chauffage urbain à conserver

**isolation****accessibilité handicapés**

Ascenseurs, étude fine à mener sur largeurs passage, accès ...

**autres**

Possibilité d'aménagement de l'atrium central et de création de baies pour éclairage et ventilation des espaces périphériques.

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°02

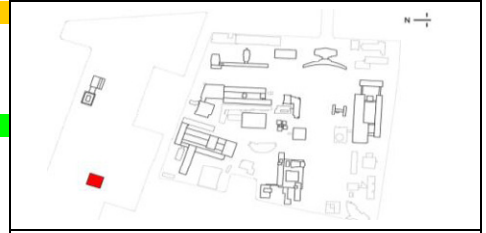
IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : EXTENSION DE L'INSTITUT DE PHYSIQUE

Adresse : 5, rue de l'Université 67000 Strasbourg Dates des relevés - ext : 09/10  
- int : 09/10

Affectataire : UDS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Bâtiment situé dans le campus historique, en extension de l'Institut de Physique



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Date de conception :  
Architecte ou Maître d'œuvre : B. MONNET, Date de construction : 1961 - 1963  
J. BRUM collaborateur  
Autre intervenant remarquable Date d'inauguration :  
Programme d'origine : Extension de l'Institut de Physique

Occupation actuelle : occupation complète du bâtiment, UFR de Physique et d'Ingénierie

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

**ETAT D'ORIGINE**  
Forme du bâti :  
Parallélépipède à toiture-terrasse, surmonté  
d'un volume central à toiture en pente, relié au bâtiment  
ancien par une galerie vitrée à deux étages, sur pilotis

**ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES**

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Pose de vitrages plus performants, dans le respect  
des proportions et des huisseries d'origine

accessibilité handicapés

autres



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

Eléments remarquables :

Façades

Intérieur

Espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- **Edifice de qualité**
- Construction courante

Commentaires :

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

**ETAT D'ORIGINE**  
Espaces intérieurs :  
Description des espaces d'accueil et de circulation

Equipements ou espaces remarquables

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

**ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES**

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage  
Chauffage urbain à conserver

isolation

accessibilité handicapés

autres

## FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°03

## IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : FACULTE DE CHIMIE

Adresse : 1, rue Blaise Pascal 67000 Strasbourg

Dates des relevés - ext : 09/10

- int : 09/10

Affectataire : UDS

## SITUATION SUR LE CAMPUS

Bâtiment des amphithéâtres en façade sur le boulevard de la Victoire, répondant à l'Observatoire de l'ancien campus  
Le bâtiment barre marque la rue Blaise Pascal, axe directeur Nord-Sud du nouveau campus

La tour crée un appel entre l'ancien et nouveau campus, à l'échelle de la ville (tour la plus haute de Strasbourg après celle de la Cathédrale)

Les trois corps de bâtiment forment un crescendo depuis le boulevard vers l'intérieur du campus

## NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Faculté de chimie

Date de conception : 1959

Architecte ou Maître d'œuvre : R. HUMMEL, A. WEINSTEIN  
et M. BURSTIN collaborateurs, A. KRONENBERGER architecte d'opération

Date de construction : 1960-64

Autres intervenants remarquables : Jean Prouvé, Robert Wogensky

Date d'inauguration : 20 mai 1963

Programme d'origine : Faculté de chimie

Bâtiment d'amphithéâtres, laboratoires d'enseignement, laboratoires de recherche

Occupation actuelle : Bâtiments d'enseignement en activité. Tour inutilisée pour raisons de sécurité

## DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

## ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Composition de trois volumes: un plot contenant deux amphithéâtres superposés, une barre de 5 niveaux comprenant des laboratoires d'enseignement et une tour de 16 niveaux contenant des laboratoires de recherche  
Structure béton, toits-terrasses

Nez de dalles exprimés en façades de la barre et de la tour, rythme vertical en avant des nez de dalles sur la barre, rythme vertical entre nez de dalles sur la tour

Pignons et bâtiment des amphithéâtres habillés de pierre calcaire

Façades constituées de murs rideaux en acier inoxydable, conçus par Jean Prouvé à partir de panneaux « Peugeot 18-8 »

Vibration des allèges en panneaux métalliques striés verticalement et des ventilations en linteau des menuiseries des façades de la barre

Couronnement de la tour particulièrement travaillé (auvent à double inclinaison)

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

Etat d'usage normal des bâtiments amphis et barre  
Problèmes de fonctionnement de la tour, liés à la sécurité incendie et à la réglementation IGH, nécessitent un changement de programme

Pathologies du béton extérieur à traiter  
Pilotis bâtiment amphis comblés par foyer et réunion, entrée déportée sur le côté

1998-2000 : séparation barre / tour pour faire perdre à la barre le classement IGH

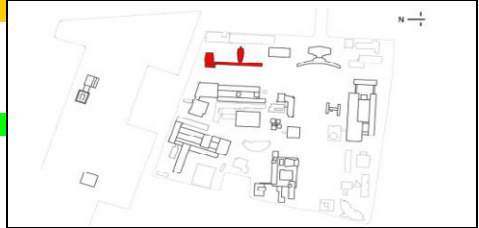
Quelques ouvrants remplacés par des châssis aluminium trop gros pour les huisseries d'origine

## POTENTIEL DE TRANSFORMATION

**ventilation climatisation chauffage**  
Stores intérieurs à remplacer par systèmes extérieurs  
**isolation**

Extérieure impossible. Etude approfondie nécessaire pour restauration des façades dans l'esprit d'origine  
**accessibilité handicapés**

Accès possible au RDC du bâtiment des amphithéâtres  
Rampe d'accès à la barre



Photos complémentaires sur format numérique

## INTERET PATRIMONIAL

Éléments remarquables :

## Façades

Progression des trois volumes, tour et son couronnement  
Panneaux de façade de Prouvé

## Intérieur

Cage d'escalier de la tour  
Hall des amphithéâtres

Espaces libres

## INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable (tour de Chimie)

- Edifice de qualité

- Construction courante

- Pouvant être remplacé

Commentaires :

Bâtiment phare marquant l'axe Nord-Sud du campus, remarquable par l'articulation des 3 corps de bâtiment dans la séquence menant à la Faculté de Droit depuis le boulevard, l'effet de signal de la tour et son couronnement, l'auvent de l'entrée de la barre, les panneaux de façade

## DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

## ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

## Description des espaces d'accueil et de circulation

Emmarchement à l'entrée de la barre, surmonté d'un grand auvent structuré par des nervures obliques

Halls généreux avec traitement soigné des matériaux

Cage d'escalier vitrée dans la tour (mur rideau)

Escaliers en pierre, garde-corps métalliques et main courante en bois

## Équipements ou espaces remarquables

Salle du conseil en haut de la tour, décorée avec la tapisserie de Robert Wogensky et donnant sur une terrasse panoramique

Hall des amphithéâtres, Cage d'escalier de la tour

## Mode d'éclairage naturel et artificiel

Beaucoup d'éclairage naturel, stores intérieurs en façade  
Sud

## Sols

Dalles comblanchien de très grandes dimensions en opus incertum (halls d'entrée, circulations)

## Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

A part la tour inutilisée aujourd'hui, entretien normal des autres bâtiments

1998-2000 : aménagement intérieur des 4° et 5° niveaux

2005 : travaux aménagement au RDC de la barre

## POTENTIEL DE TRANSFORMATION

**ventilation climatisation chauffage**

Chauffage urbain à conserver

Etude sur occultations extérieures

isolation

accessibilité handicapés

## autres

Structure poteau-poutre de la barre permet une évolution des aménagements intérieurs



FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°04

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : CENTRE DE NEUROCHIMIE

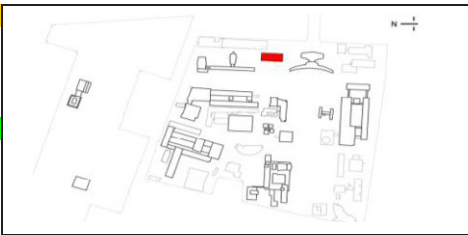
Adresse : 5, rue Blaise Pascal 67000 Strasbourg

Dates des relevés - ext : 09/10  
- int : 09/10

Affectataire : CNRS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Le long de la rue Blaise Pascal, parallèle à la barre de la Faculté de chimie, en retrait  
Dans le projet d'origine de R. HUMMEL, ce bâtiment, extension de la Faculté de chimie, avait le même traitement (façades, pignons en biseau)



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Centre de Neurochimie  
Date de conception :  
Architecte ou Maître d'œuvre : R. SIMON  
Date de construction : 1977  
Autre intervenant remarquable  
Date d'inauguration :  
Programme d'origine : centre de recherche sur le cerveau et plus particulièrement sur les neurones, laboratoires, salle de séminaire



Occupation actuelle : occupation complète du bâtiment, selon programme d'origine

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Forme du bâti :</p> <p>Parallélépipède de 4 niveaux (+ une surélévation récente) sur un niveau de pilotis</p> <p>Allèges en panneaux de béton préfabriqué</p> <p>Menuiseries aluminium naturel, fenêtres horizontales en bande</p> <p>Escalier extérieur en pignon Sud, hélicoïdal en métal, garde-corps barreaudage vertical toute hauteur avec une interruption au milieu, soulignant l'effet de spirale</p>	<p>Globalement en bon état</p> <p>Surélévation en 2004 (TEKTON architectes)</p> <p>Unités de climatisation malencontreuses en façade Sud</p>
<p><b>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</b> ventilation climatisation chauffage</p> <p><b>isolation</b> Extérieure semble assez facilement réalisable (absence de modénature) Etudier la possibilité d'occultations extérieures et de vitrages plus performants</p> <p><b>accessibilité handicapés</b> Accès possible au RDC autres</p>	



DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Espaces intérieurs :</p> <p>Description des espaces d'accueil et de circulation</p> <p>Equipements ou espaces remarquables :</p> <p>Mode d'éclairage naturel et artificiel</p> <p>Sols</p> <p>Plafonds</p> <p>Espaces intérieurs non construits :</p>	<p>Bien entretenu</p> <p>Divers aménagements au fil du temps</p> <p>Aménagements intérieurs prévus aux 3° et 4° étages pour accueillir le département de recherche sur la Nociception et la Douleur (ND)</p>
<p><b>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</b> ventilation climatisation chauffage Chauffage urbain à conserver</p> <p>isolation</p> <p><b>accessibilité handicapés</b> Etude fine à mener sur largeurs de passage, accès ... autres</p>	



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

Eléments remarquables :

Façades

Intérieur

Espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

Le bâtiment prévu à l'origine a été réalisé une dizaine d'années après, malheureusement sans respecter la cohérence avec les bâtiments de la Faculté de chimie

## FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°05

## IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCES POLITIQUES

Adresse : 1, place d'Athènes 67000 Strasbourg

Dates des relevés - ext : 09/10

- int : 09/10

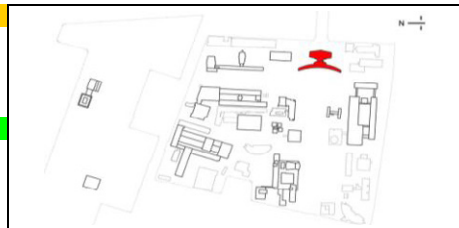
Affectataire : UDS

## SITUATION SUR LE CAMPUS

Articulation de la composition du campus de l'Esplanade, au point de rencontres des deux axes qui le structurent

Fond de perspective de la rue René Descartes, le bâtiment à la façade incurvée forme un croissant ouvrant ses branches vers la Cathédrale

Passage de la ville (place d'Athènes, avec un arrêt du tramway) au campus à travers le hall traversant



## NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Faculté de droit et des sciences politiques

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : R. HUMMEL,

Date de construction : 1960-1962

A. WEINSTEIN et M. BURSTIN, collaborateurs,

Date d'inauguration : 22 novembre 1962

M. CROMBACK et A. KRONENBERGER architectes d'opération

Autre intervenant remarquable

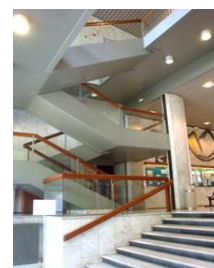
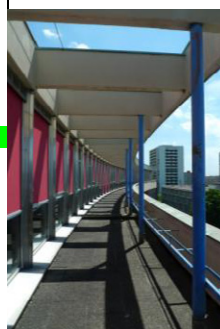
Programme d'origine :

Faculté de Droit et de Sciences Politiques / Bâtiments d'enseignement et de recherche

Occupation actuelle : occupation complète du bâtiment, selon programme d'origine

## DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Forme du bâti :</p> <p>Bâtiment principal en arc de cercle, avec en arrière le bâtiment des amphithéâtres au plan losangé tronqué</p> <p>Parvis minéral en forme d'œuf, un peu démesuré, dalles béton aux motifs hexagonaux et jardinières en grès</p> <p>Bassins au pied de la façade Ouest sur le parvis, produisant un reflet des façades polychromes et une régulation thermique</p> <p>Terrasse continue au dernier étage, effet d'attique</p> <p>Structure béton</p> <p>Expression des nez de planchers en façade</p> <p>Sur un soubassement de deux niveaux, façade mur rideau, allège en émailit, stores extérieurs en toile</p> <p>Menuiseries bois intérieur, inox extérieur, sur pivot</p> <p>La composition horizontale des façades renforce la perception de la courbure</p> <p>Polychromie par allèges en émailit bleu et stores extérieurs en toile rouge</p> <p>Pignons revêtus de granit noir poli et grès rose sur les deux premiers niveaux</p> <p>Allèges façade arrière et amphithéâtres en pierre calcaire</p>	<p>Bon état général</p> <p>Labellisé Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle</p> <p>Absence d'eau dans les bassins au pied de la façade Ouest</p>
<p><b>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</b></p> <p>ventilation climatisation chauffage</p> <p><b>isolation</b></p> <p>Extérieure impossible. Etude approfondie nécessaire pour restauration des façades dans l'esprit d'origine</p> <p><b>accessibilité handicapés</b></p> <p>Possible depuis la place d'Athènes</p> <p><b>autres</b></p> <p>Bassins au pied de la façade Ouest à remettre en eau</p> <p>Végétalisation du parvis</p>	



Photos complémentaires sur format numérique

## INTERET PATRIMONIAL

Éléments remarquables :

**Façades**

Courbe, panneaux de façade et stores, polychromie

Terrasse en attique, pignons en marbre noir poli

**Intérieur**

Hall traversant, salle au dernier étage sur terrasse

Amphithéâtres (à rénover)

**Espaces libres**

## INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

**- Edifice remarquable**

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

Bâtiment pivot au croisement des deux axes de composition du campus, remarquable par sa situation, sa forme et la constitution de ses façades

Etude approfondie nécessaire pour restaurer les façades dans l'esprit d'origine

Programme de mise aux normes, sécurité incendie, accessibilité et amélioration des performances énergétiques

## DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Espaces intérieurs :</p> <p><b>Description des espaces d'accueil et de circulation</b></p> <p>Grand hall traversant sur 2 niveaux, «salle des pas perdus», aux murs de marbre blanc</p> <p>Magnifiques escaliers en marbre blanc, garde-corps métalliques vitrés et main-courante en bois, façade entièrement vitrée</p> <p><b>Equipements ou espaces remarquables</b></p> <p>Grande salle en haut avec terrasse en façade Ouest, équipée de deux salons avec tables basses, fauteuils et luminaires Poulsen des années 1960</p> <p><b>Mode d'éclairage naturel et artificiel</b></p> <p>Eclairage naturel abondant contrôlé par les stores rouges extérieurs</p> <p>Eclairage zénithal du hall traversant double hauteur par lanterneaux ronds</p> <p><b>Sols</b></p> <p>Sol du hall au calepinage dynamique, bandes transversales de comblanchien, inégales avec filets noirs</p> <p>Plafonds</p> <p>Espaces intérieurs non construits :</p>	<p>Bien entretenu</p> <p><b>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</b></p> <p>ventilation climatisation chauffage</p> <p>Chauffage urbain à conserver</p> <p>isolation</p> <p><b>accessibilité handicapés</b></p> <p>Ascenseur dans le bâtiment principal, étude fine à mener sur largeurs de passage, accès ...</p> <p>Plate-forme élévatrice à l'entrée depuis la place d'Athènes pour accéder aux amphithéâtres</p> <p><b>autres</b></p>

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°06

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : BIBLIOTHEQUE BLAISE PASCAL

Adresse : 4, rue Blaise Pascal 67000 Strasbourg Dates des relevés - ext : 09/10  
- int : 09/10

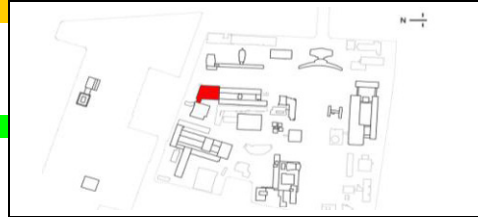
Affectataire : UDS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Située à l'angle du boulevard de la Victoire et de la rue Blaise Pascale, la bibliothèque marque l'entrée du campus  
Entrée principale depuis la rue Blaise Pascale

Façade sur le boulevard en contrebas, comme une façade arrière, avec parking et entrée de service

Dans le projet d'origine, ce bâtiment constituait l'articulation sur le boulevard d'un ensemble unitaire composé de l'Institut Lebel, la Bibliothèque, le CROUS et le CSU



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

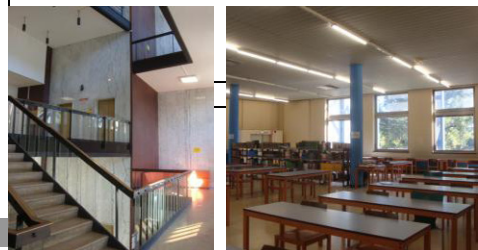
Appellation usuelle : Bibliothèque Blaise Pascal (SICD) Date de conception :  
Architecte ou Maître d'œuvre : R. HUMMEL, A. KRONENBERGER architecte d'opération Date de construction : 1969  
Autre intervenant remarquable Date d'inauguration :  
Programme d'origine :  
Bibliothèque universitaire



Occupation actuelle : occupation complète du bâtiment, selon programme d'origine

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Forme du bâti : Plot en avancée sur le boulevard, structure béton Composition verticale des façades, alternant bandes de pierre calcaire et bandes de vitrage avec allèges en pâte de verre noire Menuiseries extérieures en aluminium naturel</p>	<p>Bâtiment chapeauté par un étage supplémentaire sur structure métallique bleue en 1998, tout à fait incongrue et hors d'échelle</p>
<p><b>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</b> ventilation climatisation chauffage  isolation  <b>accessibilité handicapés</b> Accès possible autres</p>	



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

Eléments remarquables :

- Façades
- Intérieur
- Espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

Bâtiment construit différemment du projet d'origine, puis massacré par la surélévation  
Il est prévu de le démolir et de le remplacer

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Espaces intérieurs : <b>Description des espaces d'accueil et de circulation</b>  Bel escalier en pierre, garde-corps en panneaux de verre, main-courante métallique Murs couverts de marbre blanc (dito hall Droit) Equipements ou espaces remarquables  <b>Mode d'éclairage naturel et artificiel</b> Bon éclairage naturel  <b>Sols</b> Marbre dans le hall et les circulations  Plafonds  Espaces intérieurs non construits :</p>	<p>Aménagement des espaces intérieurs au fil du temps  Bien entretenu  Escalier de la surélévation assez aérien</p>
<p><b>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</b> ventilation climatisation chauffage Chauffage urbain à conserver  isolation  <b>accessibilité handicapés</b> Accessible autres</p>	

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°07

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : INSTITUT LABEL

Adresse : 4, rue Blaise Pascal 67000 Strasbourg

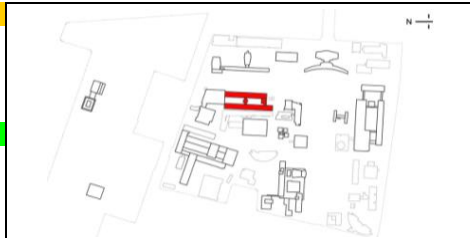
Dates des relevés - ext : 09/10

- int : 09/10

Affectataire : UDS

SITUATION SUR LE CAMPUS

L'édifice constitue la façade Ouest de la rue Blaise Pascal, en face de la Faculté de chimie



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Institut Lebel

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : R. HUMMEL,

Date de construction : 1969

A. KRONENBERGER architecte d'opération

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Institut de Physique / Bâtiments d'enseignement et de recherche, comprenant des salles de cours, des laboratoires et des amphithéâtres

Occupation actuelle : occupation complète du bâtiment, selon programme d'origine



DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Deux barres (R+3 et R+10) reliées par une cage d'escalier vitrée d'une part et d'autre part, par un volume carré à R+1 relié au bâtiment haut par une cage d'escalier vitrée

Patio longitudinal entre les deux bâtiments, au niveau du 1<sup>er</sup> étage

Structure béton, toit-terrasses

Les façades du bâtiment bas, le long de la rue Blaise Pascal, présentent une composition horizontale fortement marquée par les allèges en tôle noire et les linteaux en pâte de verre noire, les fenêtres en bande en aluminium naturel munies de stores extérieurs coulissants en toile

Les façades du bâtiment haut présentent un rythme vertical très marqué par une alternance de pilastres en béton brut toute hauteur et de bandes vitrées avec des allèges en pâte de verre noire et des brise-soleil horizontaux repliables en aluminium

Les façades du volume carré du patio sont en pierre calcaire

Les pignons de la barre haute sont en pâte de verre bleu à motifs triangulaires, le pignon Sud de la barre basse est en pierre calcaire (le Nord est collé à la Bibliothèque)

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Bon état général

En 2004, la construction d'un autopont à l'arrière du bâtiment haut a permis le déclassement IGH. Sous l'autopont sont réalisés des parkings et une cafeteria à l'extrémité

Façade Ouest du bâtiment haut en cours de réhabilitation : la pâte de verre noire est masquée par un enduit beige, faisant perdre toute la lecture et toute la cohérence de cette façade

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

Restauration des brise-soleil et des stores extérieurs

isolation

Très difficile (matériaux, modénature). Etudier la mise en place de vitrages plus performants

accessibilité handicapés

Possible à RDC

autres



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

Eléments remarquables :

Façades

Composition différenciée des façades de la barre basse et de la barre haute, utilisation des matériaux, occultations extérieures

Intérieur

Espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

La barre basse, le long de la rue Blaise Pascal, ainsi que le patio et ses cages d'escalier vitrées, possèdent de réelles qualités architecturales

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Vaste hall d'entrée et galerie vitrée desservant les amphithéâtres le long de la rue Blaise Pascal

Au fond du hall, un vaste emmarchement mène au premier étage et au deuxième bâtiment

Cages d'escalier vitrées entre les deux bâtiments

Escaliers en pierre, garde-corps maçonnés et main courante en bois

Equipements ou espaces remarquables

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Eclairage naturel abondant, contrôlé par les stores et les brise-soleil extérieurs

Sols

Dalles de comblanchien dans le hall et les escaliers

Plafonds

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

En cours de réhabilitation pour adapter les labos et notamment les sorbonnes aux conditions d'utilisation actuelles d'approvisionnement, de ventilation, de sécurité et étudier de près tous les passages de gaines et les émergences en toiture

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

Chauffage urbain à conserver

isolation

accessibilité handicapés

A étudier de près, surtout avec les différences de niveaux entre les bâtiments

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°08

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : CROUS

Adresse : 32, boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg

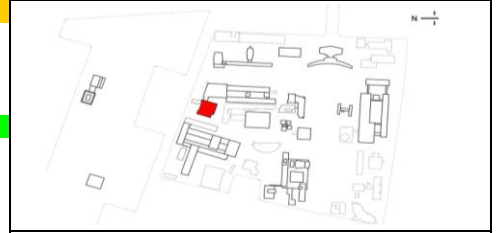
Dates des relevés - ext : 09/10

- int : 09/10

Affectataire : CROUS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Situé sur le boulevard de la Victoire, dans le prolongement de la Bibliothèque Blaise Pascal, à l'angle avec l'allée Gaspard Monge  
Entrée par le boulevard



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : CROUS

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : R. HUMMEL, A. KRONENBERGER architecte d'opération

Date de construction :

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Cantines, restaurant, services pour les étudiants, bureaux



Occupation actuelle : occupation complète du bâtiment, avec des restructurations et des extensions récentes

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Forme du bâti : Plot carré</p> <p>Structure béton, toit-terrasse</p> <p>Rythme vertical des façades, alternant bandes de pierre calcaire et bandes de vitrage avec allèges en pâte de verre noire</p> <p>Menuiseries extérieures en aluminium naturel</p> <p>Escaliers en marbre</p> <p>Garde-corps maçonné et main courante en bois, ou garde-corps constitué de barreaudage vertical toute hauteur (avec main courante en rond inox sans doute rajoutée par la suite)</p>	<p>Corps de bâtiment à l'arrière réhabilité, avec la pâte de verre des allèges remplacée par un enduit beige</p> <p>Bâtiment réaménagé et restructuré au fil des années</p> <p>Restructuration récente par RAMBEAUD - AUGER</p> <p>Extension récente sur l'avant par BISCEGLIA</p>
	<p><b>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</b> ventilation climatisation chauffage</p> <p>isolation</p> <p><b>accessibilité handicapés</b> Élévateur sur le boulevard autres</p>



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

Eléments remarquables :

Façades

Intérieur

Espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

Bâtiment restructuré et comportant une extension de qualité sur le boulevard  
Assemblage de volumes dépareillés

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Espaces intérieurs : Description des espaces d'accueil et de circulation</p> <p>Equipements ou espaces remarquables</p> <p>Mode d'éclairage naturel et artificiel</p> <p>Sols</p> <p>Plafonds</p> <p>Espaces intérieurs non construits :</p>	<p>Restructuré et agrandi</p> <p><b>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</b> ventilation climatisation chauffage Chauffage urbain à conserver</p> <p>isolation</p> <p><b>accessibilité handicapés</b> Réalisée autres</p>

## FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°09

## IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : CENTRE SPORTIF UNIVERSITAIRE

Adresse : 1, allée Konrad Roengen 67000 Strasbourg

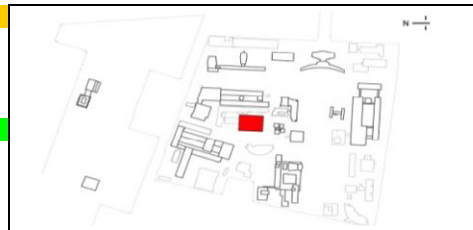
Dates des relevés - ext : 09/10

- int : 09/10

Affectataire : UDS

## SITUATION SUR LE CAMPUS

A l'arrière de l'Institut Lebel et des serres de l'IBMC  
 Accessible depuis une allée reliant l'allée Gaspard Monge à la rue Blaise Pascal



## NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Centre sportif universitaire (CSU)

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : R. HUMMEL,

Date de construction :

1967

A. KRONENBERGER architecte d'opération

Date d'inauguration :

Autre intervenant remarquable

Programme d'origine :

Centre sportif

Occupation actuelle : occupation complète du bâtiment selon programme d'origine



## DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

## ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Plot rectangulaire constitué de deux corps de bâtiments  
 inversés, structure en béton

Charpente métallique, couverture en bac acier

Escaliers de secours extérieurs

Accueil, vestiaires - sanitaires, salle d'armes et salle de  
 combat au RDC ; salles de sport à l'étage

Rythme vertical des façades, alternance de pilastres en béton,  
 de poteaux profilés métalliques et de bandes vitrées avec  
 allèges en pâte de verre noire

Imposte en attique

Pignons aveugles recouverts de pâte de verre noire

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

Bon état général

## POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

## isolation

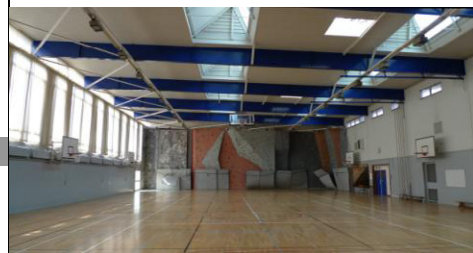
Très difficile (composition des façades, matériaux)

Etudier la mise en place de vitrages plus performants

## accessibilité handicapés

Accessible au RDC

autres



Photos complémentaires sur format numérique

## DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

## ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

## Description des espaces d'accueil et de circulation

Espace du hall sans grande qualité

Escalier pierre et main courante en bois

Equipements ou espaces remarquables

## Mode d'éclairage naturel et artificiel

Eclairage naturel zénithal des salles de sport

## Sols

Carrelage dans les espaces de circulation et parquet dans les salles de sport

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

Bien entretenu

Rafraîchissement récent des espaces intérieurs

## POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

Chauffage urbain à conserver

isolation

## accessibilité handicapés

Accessibilité difficilement envisageable aux salles de sport situées à l'étage

## INTERET PATRIMONIAL

Eléments remarquables :

## Façades

Composition et matériaux

Intérieur

Espaces libres

## INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

Edifice de qualité moyenne, d'une écriture architecturale assez affirmée

## FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°10

## IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : INSTITUT DE PHYSIOLOGIE ET CHIMIE BIOLOGIQUE

Adresse : 21, rue René Descartes 67000 Strasbourg

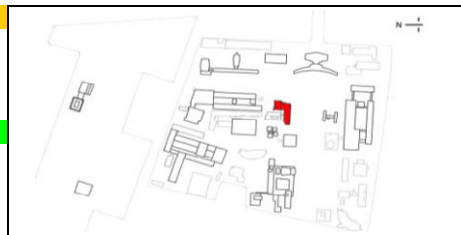
Dates des relevés - ext : 09/10

- int : 09/10

Affectataire : UDS

## SITUATION SUR LE CAMPUS

Le bâtiment articule une barre le long de la rue René Descartes et un volume d'amphithéâtre au bout de la rue Blaise Pascal, en face de la Faculté de Droit



## NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : IPCB

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction :

1966

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Institut de Physiologie et Chimie Biologique, salles de cours et amphithéâtre

Occupation actuelle : occupation complète du bâtiment, selon programme d'origine

## DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

## ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Barre de 4 niveaux sur un RDC surélevé, volume de liaison à RDC et volume d'amphithéâtre à R+1

A rez-de-chaussée côté rue Descartes, large parvis, emmarchement et porche d'entrée ; effet de pilotis côté Est  
Structure béton, toit-terrasse sur la barre, toit en pente sur l'amphithéâtre

Façade en béton enduit, fenêtres horizontales en bande, un trumeau sur deux en pâte de verre noire et muni d'un profilé aluminium en saillie sur les quatre étages hauts

Allèges du rez-de-chaussée en pâte de verre noire

Façade de l'amphithéâtre prise entre deux pignons aveugles en béton enduit ; composition horizontale avec fenêtres en bande et allèges en pâte de verre noire, rythmée verticalement par des raidisseurs un trumeau sur deux sur toute la hauteur de la façade

Menuiseries extérieures bois simple vitrage et stores intérieurs

Trumeaux et appuis intérieurs habillés en bois

## ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Etat d'usage normal

Extension arrière (Plate-forme Biologie) réalisée en 2006

## POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

## isolation

Extérieure possible pour la barre, en travaillant matériaux et modénature dans l'esprit d'origine  
Etudier la possibilité d'occultations extérieures et de vitrages plus performants

## accessibilité handicapés

Difficile

autres



Photos complémentaires sur format numérique

## DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

## ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

## Description des espaces d'accueil et de circulation

Vaste hall d'accueil très lumineux

Escalier en pierre reconstituée, rambarde maçonnée habillée de pâte de verre noire et couronnée d'une lisse supérieure métallique noire

Equipements ou espaces remarquables

## Mode d'éclairage naturel et artificiel

Eclairage naturel abondant, modulé par les stores intérieurs

## Sols

Dalles comblanchien de très grandes dimensions en opus incertum dans les espaces de circulation et le hall

Carrelage sur paliers d'escalier

Espaces intérieurs non construits :

## ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Etat d'usage normal

## POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

Chauffage urbain à conserver

isolation

## accessibilité handicapés

Difficile

autres

## INTERET PATRIMONIAL

Éléments remarquables :

Façades

Intérieur

Espaces libres

## INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

Bâtiment assez banal, son intérêt réside dans sa position à la croisée des axes et dans le volume de son amphithéâtre

## FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°11

## IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : INSTITUT DE BIOLOGIE MOLECULAIRE ET CELLULAIRE

Adresse : 15, rue René Descartes 67000 Strasbourg

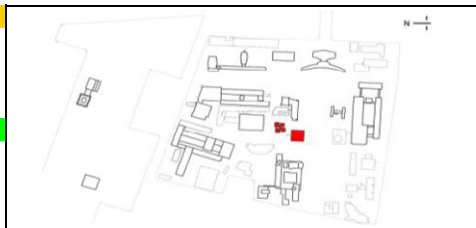
Dates des relevés - ext : 09/10

- int : 09/10

Affectataire : CNRS

## SITUATION SUR LE CAMPUS

Donne sur la rue René Descartes, à l'alignement avec la façade de l'Institut de Mathématiques et avec le pignon du Patio



## NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : IBMC

Architecte ou Maître d'œuvre :

Autre intervenant remarquable

Programme d'origine : Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire

Laboratoires et bureaux

Date de conception :

Date de construction : 1973

Date d'inauguration :

Occupation actuelle : occupation complète du bâtiment, selon programme d'origine

## DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

## ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment cubique, rythme identique de percements de bas en haut et de gauche à droite, sur les 4 façades, entièrement recouvert de vigne vierge

Structure béton, toit-terrasse, RDC surélevé

Menuiseries extérieures alu naturel, allèges en émail, stores extérieurs toile

Bâtiment de 4 serres à l'arrière (alu et simple vitrage)

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

Etat d'usage normal

## POTENTIEL DE TRANSFORMATION

**ventilation climatisation chauffage**

Installation de stores extérieurs plus performants

**isolation**

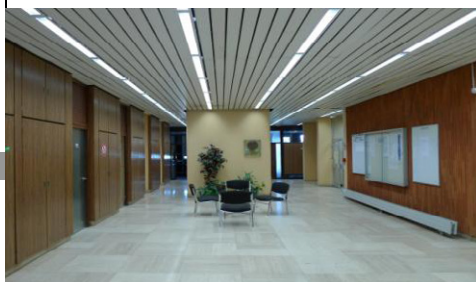
Possible, indispensable

Vitrages plus performants à mettre en place

**accessibilité handicapés**

Difficile (RDC surélevé)

autres



Photos complémentaires sur format numérique

## DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

## ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

**Description des espaces d'accueil et de circulation**

Hall sans lumière naturelle, généreux et bien traité, murs de placards en bois ou recouverts de terre cuite

Escalier béton, garde-corps bois et verre

**Equipements ou espaces remarquables**

Structure bois des cloisons des bureaux et labos, permettant un éclairage naturel des couloirs par imposte vitrée et composition avec les placards dans l'épaisseur des parois

**Mode d'éclairage naturel et artificiel**

Eclairage naturel abondant, modulé par les stores

**Sols**

Pierre dans le hall

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

Bon état général

Beaucoup de transformations intérieures au cours des années

Climatisation installée dans certaines parties à cause de l'isolation très défectueuse

## POTENTIEL DE TRANSFORMATION

**ventilation climatisation chauffage**

Chauffage urbain à conserver

isolation

**accessibilité handicapés**

Ascenseurs, étude fine à mener sur largeurs de passage, accès ...

autres

## INTERET PATRIMONIAL

Éléments remarquables :

Façades

Intérieur

Espaces libres

## INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

**- Construction courante**

Commentaires :

Edifice assez banal, sauvé aujourd'hui par sa couverture de vigne vierge

Etude précise à mener pour une isolation extérieure, rendue possible par l'absence de modénature sur les façades



FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°12

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : BATIMENTS PREFABRIQUES

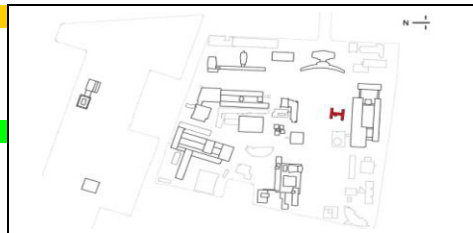
Adresse : rue René Descartes 67000 Strasbourg

Dates des relevés - ext : 09/10  
- int : 09/10

Affectataire : UDS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Bâtiments encombrant l'espace devant le Patio et la Faculté de Droit



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : PREFAS

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction :

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :

Programme d'origine : annexe du bâtiment Patio (faculté de lettres et sciences sociales), salles de cours



Occupation actuelle : selon programme d'origine

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :  
Bâtiments préfabriqués à R+1  
Plan en H, escaliers extérieurs

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

Vont être démolis très prochainement



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

Éléments remarquables :

façades

intérieur

espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

- Construction courante

Commentaires :

Bâtiments à démolir

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :  
Description des espaces d'accueil et de circulation

Equipements ou espaces remarquables

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

accessibilité handicapés

autres

## FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°13

## IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : FACULTE DE LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Adresse : 22, rue René Descartes 67000 Strasbourg

Dates des relevés - ext : 09/10

- int : 09/10

Affectataire : UDS

## SITUATION SUR LE CAMPUS

Un des bâtiment-clés de la composition, situé le long de la rue René Descartes, sur la frange Sud du campus

Accès principal par le campus, accès secondaires implantés ponctuellement sur la périphérie de l'ensemble bâti  
Espaces de stationnement côtés Sud et Est

## NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Le Patio

Date de conception : 1961

Architecte : P. VIVIEN,

Date de construction : 1964-1966

G. BISSON, P. ELDIN, C. MIGLIERINA, collaborateurs

Autre intervenant remarquable : Etienne HAJDU

Date d'inauguration :

Programme d'origine : Faculté de lettres, sciences humaines et sociales

Un amphi de 600 places auquel est superposé un amphi de 400 places, des salles de cours  
des amphithéâtres de 250 places, des locaux de recherche, un restaurant universitaire et des locaux administratifs

Occupation actuelle : occupation complète du bâtiment, selon programme d'origine



## DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

## ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Deux barres Est-Ouest, un plot et des passages entre les deux à différents niveaux, une barre Nord-Sud venant refermer la composition à l'Est

Une cour à l'Est accueillant un espace de stationnement, un grand patio central, un petit patio à l'Ouest

Ossature en béton armé

Modénature de brise-soleil en béton sur les façades Sud, Est et Ouest

Sur les façades de la barre Nord, grandes parois vitrées  
châssis aluminium, à raidisseurs profilés et simple vitrageSur les autres façades : bâti dormant en bois et ouvrants en aluminium, stores extérieurs en toile, allèges type email  
Faïence murale noire sur les pignons aveuglesETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

Bon état général

Pathologies des bétons extérieurs à traiter

Faïence murale en pignon décollée ponctuellement

Extension de l'édifice en 2010 sur sa façade Nord, reliée  
par une passerelle en étage, pour accueillir la Présidence  
de l'Université de StrasbourgAménagement d'aires de stationnement de vélos sur  
quasiment toute la périphérie de l'édifice

Ravalement des façades en cours

## POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

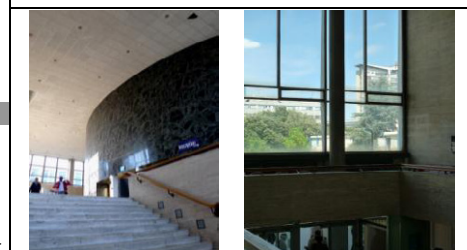
## isolation

Extérieure impossible sur les façades munies de brise-soleil. Mise en place de vitrages plus performants à étudier  
dans le respect de l'esprit d'origine

## accessibilité handicapés

Accès principal de l'édifice à plat

autres



Photos complémentaires sur format numérique

## DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

## ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

## Description des espaces d'accueil et de circulation

Vaste hall très haut, accessible par un grand emmarchement  
intérieur, dont l'échelle monumentale est renforcée par des  
colonnes cannelées en béton et le cylindre en marbre noir  
contenant deux amphithéâtres superposés  
Cages d'escalier carrelées, garde corps en bois et verre

## Equipements ou espaces remarquables

Amphithéâtre de 600 places avec parois en bois  
Salle de spectacles (salle de la Table Ronde)

## Mode d'éclairage naturel et artificiel

Eclairage naturel abondant grâce à l'organisation des salles  
autour des patios

## Sols

Travertin dans le hall, carrelage dans les cages d'escalier

Lino ancien dans certaines salles de cours

## Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

Beau patio central arboré, contenant une sculpture d'Etienne  
Hajdu de 1972 et une fontaineETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

Bon état général

Amphithéâtre de 600 places nécessitant une rénovation  
Hall encombré par des bureaux vitrés aménagés au fil du  
temps  
Aménagement d'une bibliothèque de langues dans les  
années 2000 au RDC sur le patio, dans l'aile SudLa fontaine du patio n'est plus en eau. La sculpture  
d'Etienne Hajdu n'est pas très bien mise en valeur

## POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

Chauffage urbain à conserver

## isolation

Remplacement des vitrages dans le respect des profilés  
d'origine

## accessibilité handicapés

Etude fine à mener sur largeurs de passage, accès ...

## autres

Hall à débarrasser des ajouts successifs

Patio à mettre en valeur

## INTERET PATRIMONIAL

Eléments remarquables :

## Façades

Dessin des grandes façades vitrées, modénatures

différenciées des brise-soleil en béton

Dessin de la façade Nord sur le campus, avec le profil des  
amphis

## Intérieur

Hall et amphithéâtres centraux

## Espaces libres

Patio central, fontaine et sculpture

## INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

Pièce importante de la composition du campus

Bâtiment d'une grande présence, à la fois sur le campus,  
le long de la rue René Descartes, et sur la ville, rue de RomeEtude approfondie à mener pour restaurer les grandes  
façades vitrées dans le respect du dessin d'origine  
Programme de mise aux normes et d'amélioration  
des performances énergétiques

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°14

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : INSTITUT DE MATHÉMATIQUES - EOST

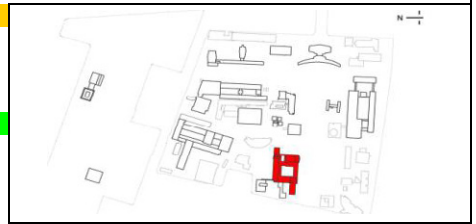
Adresse : 5, rue René Descartes 67000 Strasbourg

Dates des relevés - ext : 09/10  
- int : 09/10

Affectataire : UDS

SITUATION SUR LE CAMPUS

A l'extrémité Ouest, le long de la rue René Descartes et à l'angle avec la rue du Général Zimmer  
Accès principaux par la rue René Descartes et par le parvis en façade Est du bâtiment



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Institut de Maths + EOST

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : B. MONNET, J. BRUM collaborateur

Date de construction : 1965 - 1967

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1967

Programme d'origine : Institut de Mathématiques et de Physique du Globe  
Amphithéâtres, salles de cours, bureaux

Occupation actuelle : occupation complète du bâtiment, selon programme d'origine



DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Plusieurs corps de bâtiment autour d'un grand et d'un petit patio, un volume d'amphithéâtres exprimé en façade  
Volumes de 5 niveaux sur pilotis de 2 niveaux  
Structure béton, expression forte de la structure et des pilotis (portiques, poutres saillantes, bandeaux ...)  
Toit-terrasses, sauf volume des amphithéâtres  
Pignons en pierre calcaire, comme le volume des amphis, surgissant à travers une grande paroi vitrée  
Menuiseries acier, fenêtres horizontales en bande et baies vitrées dans circulations et patio sous les pilotis  
Côté Sud, brise-soleil horizontaux béton en imposte, portés par de fins poteaux saillants en façade au droit des portiques et des poutres des pilotis

Effet de modénature sur les pignons par le traitement de l'extrémité des brise-soleil

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

Bon état général  
Pathologies des bétons extérieurs à traiter  
Peinture de façade à refaire  
  
Pilotis côté Ouest comblés dans les années 1980-90, pour y installer la vie étudiante  
En étages, menuiseries de la façade Nord remplacées par du PVC il y a environ 12 ans  
Travaux de réfection d'étanchéité en cours

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

isolation

Mise en place de vitrages plus performants et isolation extérieure à étudier finement pour respecter l'esprit et la modénature d'origine

accessibilité handicapés

Difficile à cause des emmarchements aux entrées, dans le patio ...  
autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Auvent majestueux sur large emmarchement à l'entrée rue Descartes. Même procédé en réduction à l'entrée Est  
Hall généreux, très lumineux, prolongé par une circulation entre un amphi en béton brut et un patio vitré  
Poteaux béton travaillés plastiquement (cônes à facette ...)  
Escaliers amphi en travertin avec garde-corps métallique noir et grandes lisses en bois  
Cages d'escaliers d'étages très lumineuses, garde-corps métal noir et grandes lisses en bois  
Impostes vitrées dans les couloirs d'étages

Equipements ou espaces remarquables

Belle bibliothèque sur 2 niveaux, autour du grand patio  
Amphithéâtres habillés de bois

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Eclairage naturel abondant  
Lanterneaux circulaires dans bibliothèque et dans espace de circulation

soils

Sol hall en ardoise et bandes en travertin

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :  
Beau patio arboré contenant une œuvre d'art, totem, au milieu d'un plan d'eau

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS  
EVENTUELLES

Bon état de conservation général  
Rafraîchissement récent des intérieurs

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage  
Chauffage urbain à conserver

isolation

accessibilité handicapés

Difficile

autres

INTERET PATRIMONIAL

Eléments remarquables :

Façades

Composition de volumes, pilotis, brise-soleil, pignons fendus sur leur hauteur

Intérieur

Hall, amphithéâtres, cages d'escaliers

Espaces libres

Patio

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité
- Construction courante

Commentaires :

Une des pièces majeures du campus assurant l'articulation entre la rue Descartes et la rue du Général Zimmer

Très beau patio à mettre en valeur

FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°15

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : INSTITUT DE RECHERCHE EN MATHÉMATIQUES AVANCÉES

Adresse : 10, rue Général Zimmer 67000 Strasbourg

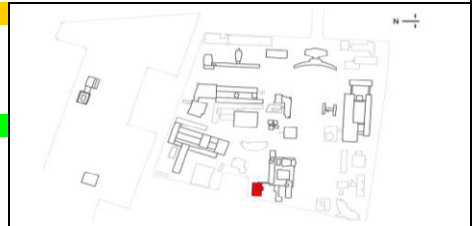
Dates des relevés - ext : 09/10

- int : 09/10

Affectataire : UDS

SITUATION SUR LE CAMPUS

Extension de l'Institut de Mathématiques, reliée par une galerie couverte, et dont la façade Ouest sur la rue du Général Zimmer répond au pignon Ouest de l'EOST



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : IRMA

Date de conception : 1969

Architecte ou Maître d'œuvre : B. MONNET,

Date de construction : 1970 - 1972

J. BRUM et F. MONNET collaborateurs

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Institut de Recherche en Mathématiques Avancées / Bureaux de chercheurs et de doctorants

Occupation actuelle : occupation complète du bâtiment, selon programme d'origine



DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Au-dessus d'un volume à RDC et porté par de hauts pilotis,

plot de 6 niveaux + 1 niveau en retrait sur le toit-terrasse

Ossature en béton, pignons habillés en pierre calcaire

Expression structurelle et architecturale (poutres extérieures, bandeaux, attique, effet de corniche ...)

Pignons Nord et Sud aveugles, fendus sur toute leur hauteur en leur centre, pour cages d'escalier (extérieure au Sud, intérieure au Nord)

Menuiseries extérieures en bois, stores extérieures en toile sur façade Est, brise-soleil en aluminium, verticaux orientables, en façade Ouest

Menuiseries extérieures en acier dans la cage d'escalier

Escalier hélicoïdal métallique en pignon Sud, enveloppé d'une résille métallique

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Bon état général

Pathologies des bétons extérieurs à traiter

Peinture de façade à refaire

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

Restauration des brise-soleil et des stores

isolation

Mise en place de vitrages plus performants et isolation extérieure à étudier finement pour respecter l'esprit et la modénature d'origine

accessibilité handicapés

Rampe depuis la rue, le parking et l'Institut de Mathématiques

autres



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Description des espaces d'accueil et de circulation

Espace d'accueil soigné

Cage d'escalier lumineuse, escalier à vis extérieur

Circulations d'étages très lumineuses

Equipements ou espaces remarquables

Brise-soleil en façade Ouest

Mode d'éclairage naturel et artificiel

Lanterneaux circulaires dans espace de circulation

Eclairage naturel abondant et modulé par les brise-soleil et les stores extérieures

Sols

Plafonds

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Bon état de conservation général

Rafraichissement récent des intérieurs

Appropriation importante des lieux par les usagers

Bon entretien des espaces

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

ventilation climatisation chauffage

Chauffage urbain à conserver

isolation

accessibilité handicapés

Ascenseur, étude fine à mener sur largeurs de passage, accès ...

autres

INTERET PATRIMONIAL

Éléments remarquables :

Façades

Composition et modénature, brise-soleil, escalier hélicoïdal

Portique de liaison avec l'Institut de Maths

Intérieur

Espaces libres

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- Edifice de qualité

- Construction courante

Commentaires :

Entre en résonance avec l'Institut de Mathématiques sur la rue du Général Zimmer

Vient achever la composition vers les anciens bâtiments militaires conservés et rénovés

Proportions générales et modénature intéressantes sur la rue

## FICHE BÂTIMENT

Bâtiment n°16

## IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES

Adresse : 24, boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg

Dates des relevés - ext : 09/10

- int : 09/10

Affectataire : UDS

## SITUATION SUR LE CAMPUS

A l'extrémité Nord-Ouest du campus, occupe un îlot délimité par le boulevard de la Victoire, l'allée Gaspard Monge, la rue Edmond Labbé et la rue Louis Arbogast

Entrée principale sur le boulevard



## NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : INSA

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : F. HERRENSCHMIDT,

Date de construction : 1956-1958

A. PFIRSCH collaborateur

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration : 1959

Programme d'origine :

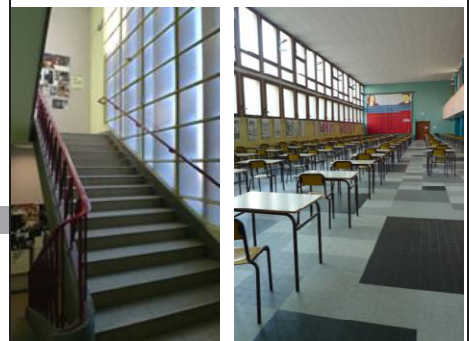
Ecole d'ingénieurs et d'architectes - Bâtiments d'enseignement et de recherche, halls de mécanique

Occupation actuelle : école d'ingénieurs et d'architectes, selon programme d'origine



## DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Forme du bâti : Figure de "clé à mollette" enserrant deux rangées parallèles de vastes halls couverts de voûtes en sheds</p> <p>Une barre alignée au boulevard (entrée principale), une autre barre parallèle en retrait dégagant un parking et un espace vert devant le bâtiment, sur le boulevard</p> <p>Une barre perpendiculaire le long de laquelle sont calés les grands halls voûtés</p> <p>Bas-relief sur le pignon de la barre d'entrée</p> <p>Structure béton, piliers en V à RDC, toit-terrasse débordant</p> <p>Voûtes en sheds sur les halls de mécanique</p> <p>Modénature de grilles béton différenciées selon les façades, avec menuiseries à grands châssis basculants en bois</p> <p>Stores extérieurs sur certaines façades</p> <p>Menuiseries métalliques pour verrières en façade des cages d'escalier</p>	<p>Bien entretenu</p> <p>Pathologies du béton à traiter</p> <p>Divers travaux d'aménagement en cours</p> <p>Années 1980 : passage rajouté en bardage métallique</p> <p>Années 1990 : comblement des pilotis, puis garage à vélos et construction d'une bibliothèque sur le boulevard de la Victoire (TOA architectes)</p> <p>2005 : extension nouvelle aile (Rey-Lucquet architectes)</p> <p>Nouveau hall de sport construit récemment dans l'emprise de l'INSA (mais indépendant), lui enlevant encore des espaces verts</p>
<p><b>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</b></p> <p><b>ventilation climatisation chauffage</b></p> <p>Etudier mise en place de vitrages plus performants et d'occultations extérieures en respectant l'esprit et la modénature d'origine</p> <p><b>isolation</b></p> <p>Extérieure en cours. Veiller au respect de la modénature des grilles béton en façade</p> <p><b>accessibilité handicapés</b></p> <p>Accessible à RDC</p> <p>autres</p>	



Photos complémentaires sur format numérique

## INTERET PATRIMONIAL

Éléments remarquables :

## DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Espaces intérieurs :</p> <p><b>Description des espaces d'accueil et de circulation</b></p> <p>Vaste hall avec escalier monumental en béton et garde-corps métallique travaillé</p> <p>Cages d'escalier à façade vitrée, escaliers en béton, garde-corps métalliques travaillés</p> <p><b>Equipements ou espaces remarquables</b></p> <p>Grande salle d'examen à RDC en double hauteur, vitrée côté boulevard à partir de 2 m du sol et sur toute la hauteur, mezzanine en face</p> <p>Plusieurs amphithéâtres de qualité</p> <p><b>Mode d'éclairage naturel et artificiel</b></p> <p>Eclairage naturel abondant</p> <p><b>Sols</b></p> <p>Calepinage très graphique de carrelage (noir, gris foncé, gris clair et blanc) dans le hall et la salle d'examen</p> <p>Plafonds</p> <p>Espaces intérieurs non construits :</p>	<p>Bien entretenu</p> <p>Aménagements divers au fil des années</p>
<p><b>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</b></p> <p><b>ventilation climatisation chauffage</b></p> <p>Chauffage urbain à conserver</p> <p><b>isolation</b></p> <p><b>accessibilité handicapés</b></p> <p>Ascenseurs, étude fine à mener sur largeurs de passage, accès ...</p> <p>autres</p>	

**Façades**

Modénatures en béton, bas-relief, dessin des menuiseries

Voûtes en sheds des halls de mécanique

**Intérieur**

Hall, salle des examens, halls de mécanique

Amphithéâtres très vitrés

Espaces libres

## INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

- **Edifice de qualité**

- Construction courante

Commentaires :

Premier bâtiment du campus, en liaison directe avec la ville

Edifice complexe composé de plusieurs corps de bâtiment, présentant des façades riches et de nombreux espaces intérieurs d'une bonne qualité architecturale



